



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Guide technique 2 de la FAO

Intégrer le genre dans la conception de programmes de transferts en espèces et de travaux publics



Guide technique 2 de la FAO

Intégrer le genre dans la conception de programmes de transferts en espèces et de travaux publics

Trousse à outils sur les programmes de protection sociale sensibles au genre pour lutter contre la pauvreté et la faim en milieu rural

Citer comme suit:

FAO. 2020. *Intégrer le genre dans la conception de programmes de transferts en espèces et de travaux publics - Guide technique 2 de la FAO*. Rome. <https://doi.org/10.4060/ca2038fr>

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

ISBN 978-92-5-133069-2

© FAO, 2020



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BYNC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

Table des matières

Remerciements	v
Sigles et acronymes	vii
Introduction	1
PREMIÈRE PARTIE	
Guide pour entreprendre une analyse sensible au genre de la pauvreté et la vulnérabilité (ASGPV)	5
1.1 Objet et objectifs de l'ASGPV.....	6
1.2 Éléments clés de l'ASGPV	7
1.3 Principales étapes de la mise en œuvre de l'ASGPV	14
DEUXIÈME PARTIE	
Comment intégrer des considérations de genre dans la conception des transferts en espèces.....	21
2.1 Vue d'ensemble.....	22
2.2 Objectifs du programme	22
2.3 Ciblage des bénéficiaires.....	26
2.4 Montant des transferts et prévisibilité des paiements	33
2.5 Conditions du programme.....	35
TROISIÈME PARTIE	
Comment intégrer des considérations de genre dans la conception des programmes de travaux publics (PTP).....	41
3.1 Vue d'ensemble.....	42
3.2 Ciblage des bénéficiaires.....	43
3.3 Type de transfert	46
3.4 Conditions de travail.....	47
3.5 Choix des actifs et type de travail	49
QUATRIÈME PARTIE	
Accroître les impacts des transferts sociaux grâce à un soutien complémentaire	53
Vue d'ensemble	54

ANNEXE 1	
Liste de contrôle pour entreprendre l'ASGPV.....	61
ANNEXE 2	
Méthodes de ciblage et leurs implications en matière de genre	68
ANNEXE 3	
Liste de contrôle pour garantir la sensibilité au genre des transferts en espèces..	70
ANNEXE 4	
Liste de contrôle pour garantir la sensibilité au genre des PTP	72
ANNEXE 5	
Outils d'apprentissage	74
ANNEXE 6	
Ressources clés	77
Références	79

Remerciements

Ce document est le fruit d'un effort commun des équipes chargées de la protection sociale et du genre au sein de la Division de transformation rurale inclusive et parité hommes-femmes (ESP) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) coordonné par Maja Gavrilovic, Juan Gonzalo Jaramillo Mejia, Susan Kaaria et Natalia Winder-Rossi, avec l'appui technique d'Ana Paula de la O Campos et Pamela Pozarny.

Les auteurs sont reconnaissants envers Liz Koechlein de la FAO, Rebecca Holmes de l'Overseas Development Institute (ODI), Prof. Maxine Molyneux d'UCL Institute of the Americas, Amber Peterman du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Raquel Tebaldi du Centre international de politiques pour la croissance inclusive (CIP-CI) pour leurs remarques et suggestions très utiles sur les versions antérieures de ce document.

Enfin, les auteurs aimeraient remercier Green Ink qui a réalisé la traduction en français et la mise en page, Andrea Wohr qui a réalisé la conception graphique, Melina Archer de la FAO qui a géré le processus de publication et Loïs Archimbaud de la FAO pour la révision du document.

Sigles et acronymes

4P	Pantawid Pamilyang Pilipino Programme (Philippines)
ASGPV	Analyse sensible au genre de la pauvreté et la vulnérabilité
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CIP-CI	Centre international de politiques pour la croissance inclusive
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IDS	Institute of Development Studies
MGNREGS	Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Scheme [Programme national Mahatma Gandhi de garantie d'emploi en zone rurale] (Inde)
ODI	Overseas Development Institute
OIT	Organisation internationale du Travail
PSNP	Productive Safety Net Programme [Programme de filet productif de protection sociale] (Éthiopie)
PTE	Programmes de transferts en espèces
PTP	Programme de travaux publics
TEAC	Transfert en espèces assorti de conditions
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VUP	Programme Vision 2020 Umurenge (Rwanda)

Introduction

Bienvenue au **Guide technique 2 de la FAO** – Intégrer le genre dans la conception de programmes de transferts en espèces et de travaux publics. Il s'agit du deuxième volume de la série de trois guides compris dans la *Trousse à outils sur les programmes de protection sociale sensibles au genre pour lutter contre la pauvreté et la faim en milieu rural* (voir la figure 1).

Figure 1 : Vue d'ensemble des guides techniques et principales questions traitées

Vue d'ensemble	Thèmes traités
<p>Guide technique 1: Présentation des programmes de protection sociale sensibles au genre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi est-il important d'adopter une approche sensible au genre pour aborder la protection sociale? • Quelle est l'incidence des inégalités entre les sexes sur la vulnérabilité des femmes rurales face à la pauvreté et aux crises? • Quel impact les programmes de protection sociale ont-ils sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes rurales? • Principales dimensions d'une approche sensible au genre en matière de protection sociale.
<p>Guide technique 2: Conception sensible au genre des transferts en espèces et des PTP.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils pour entreprendre une analyse sensible au genre de la pauvreté et la vulnérabilité. • Comment intégrer des considérations de genre dans les principales caractéristiques des transferts en espèces? • Comment intégrer des considérations de genre dans les principales caractéristiques des PTP? • Relier les transferts sociaux à des interventions complémentaires sensibles au genre.
<p>Guide technique 3: Mise en œuvre et suivi-évaluation des programmes sensibles au genre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi une mise en œuvre sensible au genre est-elle importante? • Principales dimensions d'une mise en œuvre des programmes sensibles au genre. • Le rôle d'un suivi-évaluation et de systèmes d'apprentissage sensibles au genre. • Comment développer un cadre de suivi-évaluation sensible au genre?

Objet de la Trousse à outils

Cette *Trousse à outils sur les programmes de protection sociale sensibles au genre pour lutter contre la pauvreté et la faim en milieu rural* est conçue pour aider les praticiens de la protection sociale dans leurs efforts visant à appliquer systématiquement une optique genre dans les programmes de protection sociale d'une manière qui reflète les engagements de la FAO¹ à rendre les systèmes de protection sociale accessibles aux populations rurales. La Trousse à outils vise à approfondir les connaissances et compétences techniques dont ont besoin les praticiens pour intégrer efficacement les questions de genre dans la conception, l'exécution et le suivi-évaluation des

¹ Veuillez consulter le *Cadre de protection sociale de la FAO* (FAO, 2017) pour connaître l'approche institutionnelle de l'organisation et les travaux entrepris en matière de protection sociale.

programmes de transferts en espèces (PTE) et des PTP. La Trousse à outils se concentre particulièrement sur le rôle de la protection sociale dans la réduction des inégalités entre les sexes ainsi que la faim et la pauvreté en milieu rural. Pour une discussion détaillée de la logique et de la portée de la Trousse à outils, veuillez consulter le Guide technique 1. Cette Trousse à outils s'adresse aux fonctionnaires qui participent à l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de protection sociale. Elle sera également utile aux points focaux de la FAO en matière de genre et de protection sociale au sein des bureaux régionaux et de pays, aux partenaires de développement et aux praticiens du secteur de la protection sociale en général.

Vue d'ensemble du Guide technique 2

Le Guide technique 2, qui donne des conseils pratiques sur la manière de formuler et concevoir des transferts en espèces et des PTP sensibles au genre, est structuré en quatre parties:

- ▶ **Première partie:** Guide pour entreprendre une analyse sensible au genre de la pauvreté et la vulnérabilité (ASGPV)
- ▶ **Deuxième partie:** Comment intégrer des considérations de genre dans la conception des transferts en espèces
- ▶ **Troisième partie:** Comment intégrer des considérations de genre dans la conception de PTP
- ▶ **Quatrième partie:** Accroître les impacts des transferts sociaux grâce à un soutien complémentaire

Le Guide technique 2 conjugue des notions conceptuelles et empiriques, des exemples explicatifs et des outils pratiques, tels que des listes de contrôle et des exercices (voir les annexes 1 à 5). Il s'adresse aux débutants et aux hommes et femmes dotés d'une expérience intermédiaire en matière de politique et de programmation dans le secteur de la protection sociale.

Comment utiliser ces guides techniques?

Les guides techniques de la Trousse à outils suivent un ordre logique de programmation, depuis la planification et la conception, jusqu'au suivi-évaluation en passant par la mise en œuvre. Chacun d'eux peut être utilisé comme une ressource indépendante ou en combinaison avec les autres guides. La figure 1 indique les questions et thèmes clés traités dans les guides techniques. Les utilisateurs peuvent travailler à leur rythme et en fonction de leurs intérêts et objectifs d'apprentissage personnels, sans avoir recours à des conseils ou une facilitation directs.

Les guides techniques peuvent être adaptés et utilisés dans le cadre d'ateliers de formation en personne avec un facilitateur dédié chargé de répondre aux exigences et contextes spécifiques des pays. Les différentes techniques utilisées tout au long de ces guides techniques sont conçues pour étoffer les connaissances et expériences existantes des participants.

Les différentes techniques utilisées tout au long de ces guides techniques sont conçues pour étoffer les connaissances et expériences existantes des participants.

Comment les guides techniques ont-ils été préparés?

Les guides techniques se fondent sur:

- ▶ une revue documentaire exhaustive des publications sur le genre, la pauvreté et la vulnérabilité en milieu rural, la protection sociale et les programmes de protection sociale sensibles au genre. L'examen a conjugué un tour d'horizon conceptuel et théorique de la littérature, y compris des évaluations d'impact et des études de cas;
- ▶ des consultations d'experts avec des partenaires clés au sein et en dehors de la FAO;
- ▶ des éclairages politiques et opérationnels de la protection sociale sensible au genre, recueillis durant une série de webinaires sur le genre et la protection sociale organisés par la FAO et le CIP-CI²; et
- ▶ un examen par des pairs, à savoir des experts et des universitaires externes, ainsi que des membres du personnel de la FAO occupant des postes à responsabilités.

Les guides techniques se fondent sur: **une revue documentaire exhaustive de la littérature, des consultations d'experts, des éclairages politiques et opérationnels et un examen par des experts extérieurs.**

² Les informations relatives à la série de webinaires sont disponibles sur <http://socialprotection.org/connect/communities/gender-sensitive-social-protection>

PREMIÈRE PARTIE

Guide pour entreprendre une analyse sensible au genre de la pauvreté et la vulnérabilité (ASGPV)



OBJECTIFS CLÉS:

Mieux appréhender l'importance d'une ASGPV; acquérir des compétences pratiques pour réaliser l'ASGPV et utiliser les conclusions pour informer l'élaboration du programme.



REMARQUE IMPORTANTE:

Cette section se veut un guide succinct sur la réalisation d'une ASGPV. Elle ne devrait pas être jugée comme exhaustive. Le lecteur est encouragé à consulter d'autres outils et ressources disponibles pour étoffer ses connaissances et compétences sur ces questions. Des liens vers des ressources supplémentaires sont fournis dans l'annexe 6.

1.1 Objet et objectifs de l'ASGPV

L'ASGPV est un point de départ pour élaborer des programmes de protection sociale sensibles au genre. Avant de formuler les objectifs du programme et ses caractéristiques de conception, il est crucial de bien comprendre la dynamique en matière de genre dans un contexte donné et ses liens avec la pauvreté rurale. Une ASGPV permet aux concepteurs de programmes de protection sociale de comprendre comment la pauvreté et la vulnérabilité affectent différemment les hommes et les femmes tout au long de leur vie et les divers besoins de protection sociale qu'éprouvent les femmes et les hommes. Cette information peut contribuer à identifier les objectifs du programme en matière d'égalité entre les sexes et faire en sorte de le concevoir d'une manière qui soit sensible à ces différents besoins et aux priorités distinctes des hommes et des femmes. De cette façon, le programme de protection sociale pourra mieux répondre aux besoins pratiques des hommes et des femmes (p. ex. en matière d'alimentation, de logement et d'emploi) et à leurs intérêts stratégiques (p. ex. éducation et formation, prise de décisions, pouvoir politique).

L'ASGPV pose des questions dans quatre domaines clés.

L'ASGPV pose des questions dans quatre domaines clés:

- i. Quels sont les risques et les vulnérabilités spécifiques auxquels sont confrontés les hommes et les femmes? En quoi les normes de genre et les inégalités entre les sexes affectent-elles la pauvreté et la vulnérabilité des femmes par rapport aux hommes?
- ii. Quels sont les divers facteurs potentiels liés au genre (p. ex. les obstacles socioculturels, économiques, financiers, politiques et juridiques) qui limitent la participation aux programmes des femmes et des hommes des zones rurales et les empêchent d'accéder aux prestations sociales et de les contrôler?
- iii. Quels sont les impacts probables du programme en matière de genre, tant positifs que négatifs, et comment les activités et résultats du programme sont-ils susceptibles d'affecter les différentes parties prenantes, ou d'être affectés par elles?
- iv. Quels sont les défis et les opportunités potentiels pour les programmes de protection sociale en matière de promotion de l'égalité entre les sexes et d'émancipation économique des femmes rurales?

L'encadré 1 donne un exemple d'une ASGPV en action.

La réalisation d'une ASGPV permet aux concepteurs d'élaborer des programmes de protection sociale qui aident les hommes et les femmes des zones rurales à vaincre la pauvreté et l'insécurité alimentaire d'une manière plus efficace et plus durable: (i) en tenant compte des besoins, priorités et points de vue propres aux femmes et aux hommes; (ii) sans nuire ou sans faire abstraction du bien-être des femmes et des hommes; et (iii) en répondant à des contraintes fondées sur le genre en matière de moyens d'existence.

L'ASGPV peut aussi engendrer des données de départ qui peuvent servir à suivre l'impact du programme sur les questions liées au genre.

L'ASGPV est particulièrement pertinente lors de la phase d'élaboration du programme de protection sociale. Elle permet au personnel d'intégrer efficacement la notion de genre dans les éléments clés des programmes de protection sociale sur la base de preuves et de données. L'analyse peut aussi être appliquée lors de la mise en œuvre du programme pour aider les responsables à évaluer les progrès et à combler des lacunes éventuelles dans la conception du programme. L'ASGPV peut aussi engendrer des données de départ qui peuvent servir à suivre l'impact du programme sur les questions liées au genre (voir le Guide technique 3 pour obtenir des informations sur le suivi-évaluation sensible au genre des programmes de protection sociale).

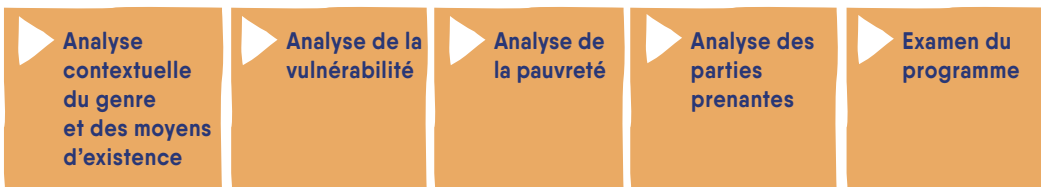
Encadré 1: Une ASGPV en action à Aceh

Au début du Programme de développement intégré à Aceh, en Indonésie, le personnel de programme a mené une enquête initiale pour comprendre les besoins des femmes en matière d'emploi. L'étude a révélé que les femmes à la tête d'un ménage occupaient les positions les plus vulnérables du marché de l'emploi et étaient donc plus susceptibles d'être exposées à des risques d'exploitation, notamment au lendemain d'une catastrophe. L'étude a recensé des inégalités dans la distribution des prestations sociales entre les femmes et les hommes comme un risque pour l'atteinte de résultats équitables et elle a signalé que cette situation devait être résolue par le Programme. De ce fait, des lignes directrices ont été élaborées pour veiller à ce que la conception du Programme promeuve et respecte l'égalité entre les sexes durant le recrutement de main-d'œuvre dans les projets de construction et garantisse une participation inclusive de la communauté et un partage de l'information.

Source: Tanzam et Gutierrez, 2015.

1.2 Éléments clés de l'ASGPV

L'ASGPV se compose des éléments suivants:

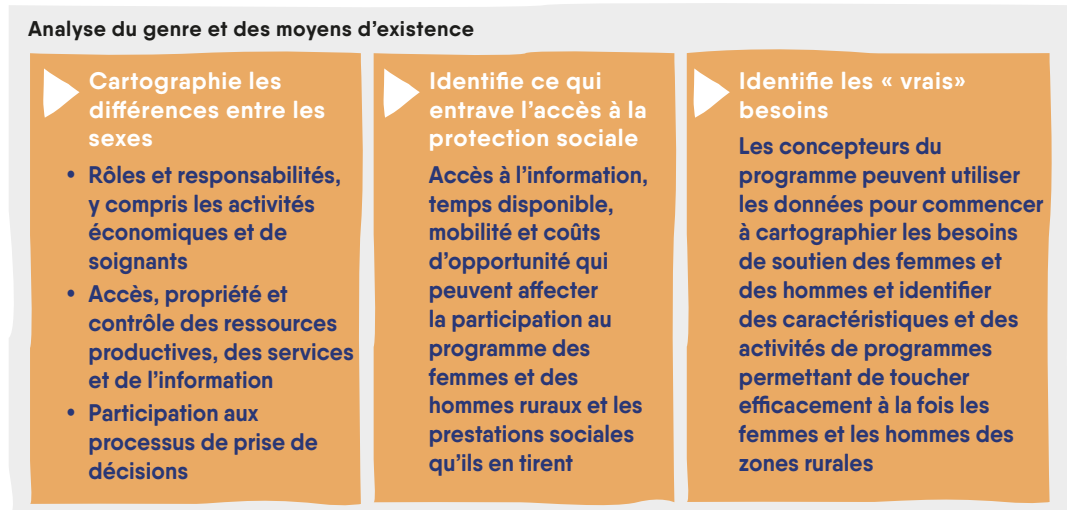


Ces cinq thématiques se complètent mutuellement. Suivant la portée de la recherche, l'analyse peut recueillir des données sur chacune des cinq thématiques pour procéder à une évaluation poussée. Sinon, l'équipe de recherche peut se concentrer sur des problèmes particuliers qui répondent aux besoins spécifiques du programme et aux ressources disponibles. Il est important de noter que l'ASGPV donne de meilleurs résultats lorsqu'elle est intégrée dans les évaluations générales existantes de la pauvreté et la vulnérabilité employées au début de l'élaboration du programme de protection sociale. Dans la prochaine section, nous expliquons l'objet de chaque thématique et les principales questions traitées par chacune d'elles.

i. Analyse du genre et des moyens d'existence

Objet: L'analyse du genre et des moyens d'existence peut servir à cartographier les principales questions liées au genre et à explorer les inégalités entre les sexes dans (i) les rôles et les responsabilités des hommes et des femmes, y compris leurs activités économiques et de soins; (ii) les stratégies et les opportunités de subsistance des femmes et des hommes; (iii) l'accès aux ressources productives et le contrôle exercé sur elles (p. ex. les terres, l'équipement, les outils, le travail, le crédit et le revenu du ménage) et sur le temps, ainsi que l'accès aux services et à l'information; et (iv) la participation et l'influence exercée sur les processus de prise de décisions aux niveaux du ménage et de la communauté. L'ASGPV peut également servir à évaluer les causes sous-jacentes de ces différences liées au genre (p. ex. normes socioculturelles, pratiques, règles et politiques) et les façons dont ces causes peuvent produire des inégalités entre les hommes et les femmes en matière de bien-être, de sécurité des moyens d'existence et de pauvreté. Enfin, l'analyse peut identifier les obstacles possibles (p. ex. le manque d'accès à l'information, le peu de temps libre, une mobilité restreinte et des coûts d'opportunité) susceptibles de nuire à la participation au programme des femmes et des hommes ruraux et de limiter les prestations sociales qu'ils en tirent.

Sur la base des renseignements recueillis grâce à l'ASGPV, les concepteurs du programme peuvent commencer à cartographier les besoins des femmes et des hommes qui méritent une attention et identifier des caractéristiques et des activités de programmes permettant de bénéficier à la fois aux femmes et aux hommes des zones rurales.



Questions directrices:



- ▶ Quels sont les cadres politiques et juridiques et les mécanismes institutionnels qui soutiennent l'égalité entre les sexes?
- ▶ Quels sont les activités et les rôles principaux des femmes et des hommes en ce qui concerne leur usage du temps, leur rôle productif et reproductif?
- ▶ Quelles sont les différences entre les sexes en matière d'accès aux ressources productives, au foncier, aux actifs, à l'emploi, aux services et aux marchés?
- ▶ Quelles sont les principales activités de subsistance des femmes et des hommes du ménage, y compris les activités relatives aux transferts sociaux?
- ▶ Quelles sont les différences entre les sexes en matière d'accès à l'emploi (emploi rémunéré, PTP)?
- ▶ Qui prend les décisions concernant les dépenses, les cultures à planter et les transferts en espèces?
- ▶ Dans quelle mesure les femmes participent-elles à des organisations communautaires?
- ▶ Quels sont les obstacles éventuels auxquels sont confrontés les femmes et les hommes pour participer au programme et en tirer des prestations sociales?



LISTE DE CONTRÔLE: Le tableau 5 de l'annexe 1 suggère des questions directrices détaillées et des outils pour effectuer ce type d'analyse.

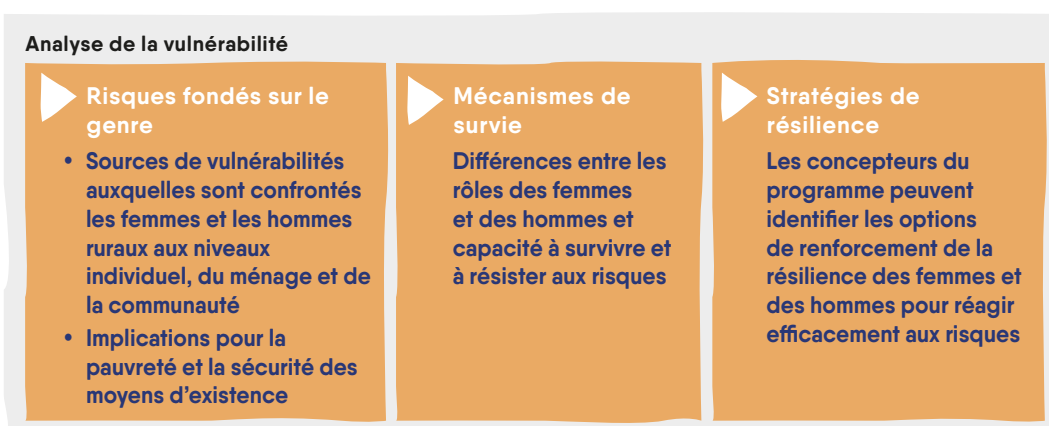


CALENDRIER: L'analyse devrait être entreprise au début de la recherche. Elle constitue la base de l'exploration des dimensions de genre de la pauvreté et la vulnérabilité.

ii. Analyse de la vulnérabilité

Objet: L'analyse de la vulnérabilité évalue les principales sources de vulnérabilité auxquelles sont confrontés les femmes et les hommes ruraux aux niveaux individuel,

du ménage et de la communauté. Ces sources de vulnérabilité comprennent des risques socioéconomiques, environnementaux, sanitaires et liés au cycle de vie. L'analyse se penche sur les manifestations propres au genre de cette vulnérabilité et leurs implications pour la pauvreté et la sécurité des moyens d'existence en zones rurales. Elle explore également les différentes capacités dont disposent les femmes et les hommes pour gérer le risque et résister aux crises et les stratégies qu'ils adoptent pour survivre aux chocs et aux stress. Ces données peuvent servir à identifier les options de programmation pour le renforcement de la résilience des femmes et des hommes afin de leur permettre de gérer efficacement les risques. Les conclusions de l'analyse de vulnérabilité peuvent aussi contribuer à identifier des occasions permettant aux bénéficiaires d'accumuler des actifs productifs, financiers et sociaux, et à déterminer le rôle de la protection sociale dans ce processus.



Questions directrices:



- ▶ Quelles sont les principales sources de vulnérabilité au sein de la communauté/du ménage?
- ▶ En quoi celles-ci affectent-elles les systèmes de subsistance, les actifs et le bien-être des femmes et des hommes?
- ▶ Les femmes et les hommes vivent-ils différents types de chocs et de stress?
- ▶ Quelles sont les différences entre les sexes dans les capacités et les mécanismes de survie? Quelles sont les causes de ces différences?
- ▶ Quelles sont les différences dans les impacts qu'ont les catastrophes et/ou le changement climatique sur les femmes et les hommes? Comment s'expliquent ces différences?
- ▶ Quels sont les événements du cycle de vie propres aux femmes qui augmentent leur vulnérabilité?
- ▶ Quelles stratégies les hommes et les femmes utilisent-ils pour réduire les risques au minimum et survivre aux chocs et aux stress?
- ▶ Quels sont les vulnérabilités et les risques les plus importants auxquels sont confrontés la communauté/le ménage du point de vue des hommes et des femmes?



LISTE DE CONTRÔLE: Le tableau 6 de l'annexe 1 suggère des questions directrices détaillées et des outils pour effectuer une analyse de la vulnérabilité.



CALENDRIER: L'analyse de la vulnérabilité peut être entreprise une fois que les informations tirées de l'analyse du genre et des moyens d'existence ont été recueillies.

iii. Analyse de la pauvreté

Objet: Une approche fondée sur le genre de l'analyse de la pauvreté met l'accent sur l'identification des différences entre les sexes dans toutes les phases du cycle de pauvreté, y compris: (i) les causes et les facteurs fondamentaux qui condamnent les femmes et les hommes ruraux à la pauvreté (cette phase s'appuie sur les résultats de l'évaluation de la vulnérabilité); (ii) la manière dont les femmes et les hommes vivent la pauvreté et ses conséquences; et (iii) les options dont disposent les femmes et les hommes pour échapper à la pauvreté (voir le Guide technique 1, quatrième partie pour un cadre analytique des liens entre le genre et la pauvreté rurale).

Un examen de la dynamique de la pauvreté au sein même des ménages et ses conséquences constitue une dimension cruciale de l'analyse de la pauvreté dans l'ASGPV. Une analyse classique de la pauvreté, généralement fondée sur les informations au niveau du ménage, examine le plus souvent les indicateurs ayant trait au revenu et à la consommation. Elle omet souvent de tenir compte des différences notables entre les hommes et les femmes et entre les générations au sein des ménages (Chant, ed., 2010). L'analyse de la pauvreté au sein du ménage dans l'ASGPV explore comment les rôles de genre et l'accès aux opportunités et aux droits au sein du ménage affectent les hommes, les femmes, les garçons et les filles en tant qu'individus.

L'analyse de la pauvreté dans l'ASGPV explore aussi comment les résultats en matière de pauvreté qui sont liés au genre varient en fonction de la composition du ménage (p. ex. si la cellule familiale est dirigée par un homme ou une femme, s'il s'agit d'une famille étendue ou d'une famille polygame). Elle documente également comment des groupes de femmes rurales particulièrement vulnérables vivent la pauvreté lorsqu'elles sont confrontées non seulement à des inégalités entre les sexes, mais aussi à d'autres formes de discrimination et à des désavantages liés à divers facteurs, comme l'ethnie, la religion, la profession, la caste ou le lieu de vie. Cette analyse peut contribuer à identifier un ensemble d'options et d'actions sensibles au genre pour s'attaquer à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire aux niveaux individuel et du ménage.

Cette analyse peut contribuer à identifier un ensemble d'options et d'actions sensibles au genre pour s'attaquer à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire aux niveaux individuel et du ménage.

Analyse de la pauvreté

▶ Différences entre les sexes dans la façon de vivre la pauvreté

- Les causes et les facteurs qui condamnent les femmes et les hommes à la pauvreté (sur la base d'une évaluation de la vulnérabilité)
- Comment les femmes et les hommes vivent la pauvreté et ses conséquences

▶ Les facteurs qui atténuent la pauvreté

- La dynamique de la pauvreté au sein du ménage et ses conséquences aux niveaux individuel et du ménage
- Comment varient les résultats en fonction de la composition du ménage et de l'intersectionnalité

▶ Options pour échapper à la pauvreté

Les concepteurs de programme peuvent identifier un ensemble d'options et d'actions sensibles au genre pour s'attaquer à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire

Questions directrices:



- ▶ Quelles ont été les réponses institutionnelles et politiques des pouvoirs publics face à la pauvreté (p. ex. politiques, institutions, mécanismes de soutien, filets de sécurité)?
- ▶ Comment l'égalité entre les sexes est-elle abordée dans les politiques, les institutions et les mécanismes de soutien?

- ▶ Quelles sont les principales caractéristiques de la pauvreté rurale et en quoi sont-elles différentes pour les hommes et pour les femmes?
- ▶ Les femmes sont-elles plus exposées à un risque de pauvreté de revenu ou de pauvreté multidimensionnelle? Pourquoi?
- ▶ Quelles sont les principales causes de la pauvreté, du point de vue des femmes et des hommes?
- ▶ Qu'est-ce qui est à l'origine de ces différences (p. ex. normes sociales discriminatoires, obstacles aux ressources économiques, utilisation du temps)?
- ▶ Quels sont les opportunités et les mécanismes que les femmes et les hommes jugent favorables pour donner au ménage et à ses membres les moyens d'échapper à la pauvreté et d'entamer un processus de constitution de capital?
- ▶ Quels sont les principaux besoins et les priorités en matière de soutien aux yeux des femmes et des hommes?

☑ **LISTE DE CONTRÔLE:** Le tableau 7 de l'annexe 1 suggère des questions directrices détaillées et des outils pour effectuer une analyse de la pauvreté.

🕒 **CALENDRIER:** C'est là une activité essentielle de l'ASGPV. Elle s'appuie à la fois sur des données secondaires et des recherches de terrain issues des autres éléments de l'ASGPV.

iv. Analyse des parties prenantes

Objet: Les membres de la communauté et les institutions ont souvent des priorités, des intérêts et des besoins divergents en matière de protection sociale, de réduction de la pauvreté et d'égalité entre les sexes. Les conflits d'intérêts sont fréquents, notamment en ce qui concerne des questions culturellement sensibles, comme le changement des rôles de genre et les rapports de pouvoir ou encore la promotion de l'autonomisation des femmes. L'analyse des parties prenantes peut servir à identifier (i) différents types de parties prenantes; (ii) leur intérêt dans un programme de protection sociale donné et leur influence sur les objectifs et les résultats du programme; (iii) leur niveau potentiel de soutien ou de résistance face à l'initiative proposée; et (iv) l'impact probable du programme sur les relations entre les parties prenantes et la communauté.

Parmi les parties prenantes possibles, on peut citer les bénéficiaires visés; les instances gouvernementales aux niveaux local, national et régional; les bailleurs de fonds; les fonctionnaires en première ligne et les prestataires de services; ainsi que les membres

Analyse des parties prenantes		
<p>▶ Identifier les parties prenantes pertinentes</p> <p>Bénéficiaires visés; instances gouvernementales à différents niveaux; bailleurs de fonds; fonctionnaires en première ligne et prestataires de services; ainsi que les membres de la communauté</p>	<p>▶ Influence des parties prenantes</p> <p>Évaluer l'intérêt des parties prenantes envers un programme de protection sociale donné et leur influence sur le programme, leur niveau de soutien ou de résistance face à l'initiative proposée, et ses résultats</p>	<p>▶ Stratégies de promotion de la collaboration</p> <p>Les planificateurs de programme peuvent utiliser les données pour identifier des stratégies afin de promouvoir la collaboration entre parties prenantes pour arriver à un consensus, renforcer l'engagement envers une programmation sensible au genre et gérer les risques potentiels</p>

de la communauté. Les planificateurs de programme peuvent utiliser les données de l'analyse des parties prenantes pour identifier des stratégies afin de promouvoir la collaboration entre les parties prenantes pour arriver à un consensus, renforcer l'engagement envers les objectifs d'égalité entre les sexes et les caractéristiques de la programmation sensibles au genre et enfin gérer les risques.

Questions directrices:



- ▶ Quelles sont les principales parties prenantes?
- ▶ Quels sont leurs priorités et leurs intérêts en matière de réduction de la pauvreté, d'égalité entre les sexes et de protection sociale?
- ▶ Dans quelle mesure sont-elles favorables à la programmation sensible au genre qui est proposée?
- ▶ Certains groupes ont-ils plus à perdre ou à gagner que d'autres? Les hommes ou les femmes? Les riches ou les pauvres? Qui sera défavorisé?
- ▶ Quelles parties prenantes pourraient influencer le succès du programme proposé? Comment peuvent-elles être mobilisées efficacement?
- ▶ Y a-t-il des parties prenantes qui sont susceptibles d'être lésées ou qui n'ont pas encore été consultées? Comment peut-on rectifier cela?
- ▶ Y a-t-il des alliés possibles parmi les parties prenantes qui pourraient contribuer à accroître l'influence des parties prenantes plus faibles et à faire entendre leur voix?



LISTE DE CONTRÔLE: Le tableau 8 de l'annexe 1 suggère des questions directrices et des outils pour effectuer une analyse des parties prenantes.



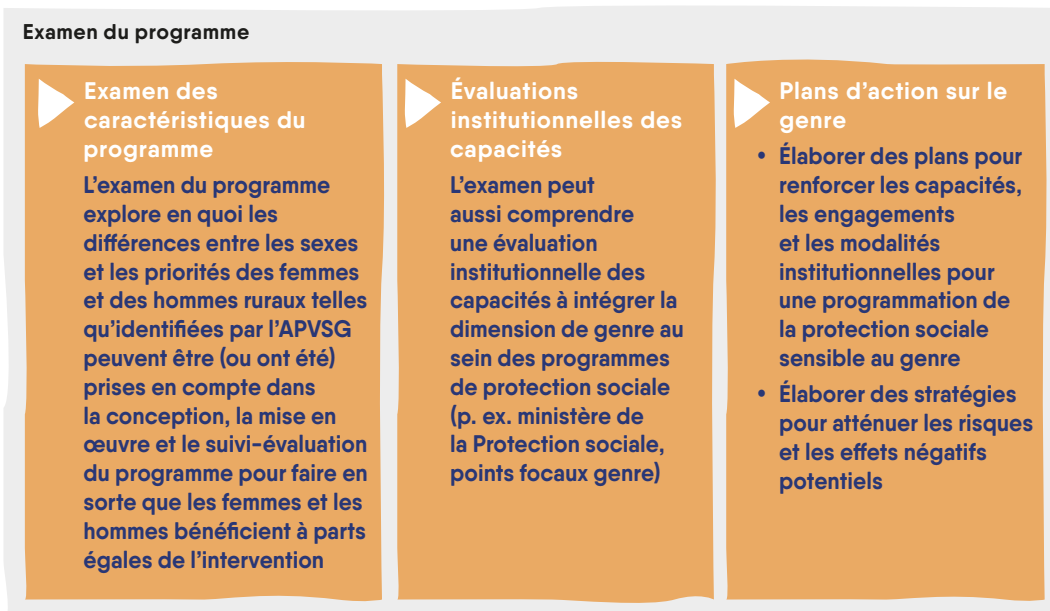
CALENDRIER: L'analyse des parties prenantes peut être entreprise à tout moment du cycle du programme, y compris lors de la phase préparatoire ou des examens à mi-parcours. Elle peut s'appuyer sur les informations existantes à chaque phase successive.

v. Examen du programme

Objet: L'objet de l'examen du programme consiste à évaluer le niveau d'intégration du genre dans sa phase d'élaboration tout en aiguisant l'axe et la pertinence du programme en matière de genre. L'examen du programme examine en quoi les différences entre les sexes et les priorités des femmes et des hommes ruraux telles qu'identifiées par l'ASGPV peuvent être (ou ont été) prises en compte dans des aspects clés de la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du programme pour faire en sorte que les femmes et les hommes bénéficient à parts égales de l'intervention.

Un élément important de l'examen du programme repose sur l'évaluation institutionnelle des capacités à intégrer la dimension de genre dans les programmes de protection sociale (p. ex. au sein du ministère de la Protection sociale et auprès des points focaux genre). Des données factuelles peuvent être recueillies sur les engagements politiques des pouvoirs publics en matière d'égalité entre les sexes, sur les capacités du personnel concernant l'intégration de la dimension de genre, l'existence de modalités de mise en œuvre d'un programme sensible au genre et des engagements budgétaires en faveur d'activités de programme sensibles au genre. Les données recueillies peuvent servir à documenter un plan d'action pour renforcer les capacités du personnel et institutionnelles qui sont requises pour atteindre les objectifs du programme en matière de genre.

Les données recueillies peuvent servir à documenter un plan d'action pour renforcer les capacités du personnel et institutionnelles qui sont requises pour atteindre les objectifs du programme en matière de genre et les caractéristiques de sa conception.



Questions directrices:



- ▶ Les objectifs d'égalité entre les sexes et/ou d'autonomisation des femmes sont-ils compris dans les objectifs du programme?
- ▶ Comment le programme veille-t-il à ce que les prestations sociales profitent autant aux femmes qu'aux hommes?
- ▶ Comment le ciblage fait-il en sorte que les femmes (ou les hommes) soient ciblé(e)s en priorité?
- ▶ Les femmes et les hommes sont-ils confrontés à des obstacles fondés sur le genre pour participer au programme?
- ▶ Quels sont-ils? Comment le programme prévoit-il de s'attaquer à ces contraintes?
- ▶ Les activités proposées répondent-elles aux besoins et aux priorités des femmes et des hommes identifiés dans les analyses?
- ▶ Existents-ils des fonds spécialement réservés à la mise en œuvre d'activités liées au genre?
- ▶ L'équipe du programme dispose-t-elle d'un savoir-faire suffisant en matière de genre?
- ▶ Le programme intègre-t-il une dimension de genre dans les cadres et les activités de suivi-évaluation?



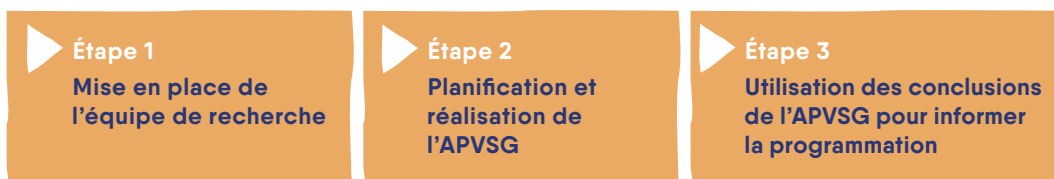
LISTE DE CONTRÔLE: Le tableau 9 de l'annexe 1 suggère des questions directrices détaillées et des outils pour effectuer un examen du programme.



CALENDRIER: L'examen peut commencer ex ante pour informer le développement du programme. L'analyse peut aussi être adaptée et utilisée ex post (p. ex. lors de l'examen à mi-parcours) pour évaluer dans quelle mesure les conclusions de l'ASGPV sont reflétées dans le programme existant et pour faire des recommandations en vue d'affiner la conception et les modalités de mise en œuvre du programme.

1.3 Principales étapes de la mise en œuvre de l'ASGPV

Cette section explique les trois principales étapes pour entreprendre l'ASGPV:



REMARQUE IMPORTANTE: Veuillez noter que cette section fournit un guide succinct sur la manière d'effectuer la collecte de données et l'ASGPV. Il ne s'agit pas d'un guide détaillé pour entreprendre des recherches à caractère général sur le genre ou la protection sociale. Il existe des ressources plus complètes qui peuvent être consultées dans ce but et elles sont citées dans cette section.

1.3.1 Mise en place de l'équipe de recherche

Une première étape dans la mise en œuvre de l'ASGPV porte sur l'identification et la contractualisation de l'équipe de recherche et sur l'obtention des ressources nécessaires pour mener à bien l'analyse. Il est vital de s'assurer que le personnel de programme dispose des compétences requises, d'un financement adéquat et de suffisamment de temps pour réaliser les travaux correctement. L'ASGPV exige une connaissance générale des concepts liés au genre ainsi qu'une bonne maîtrise de la dynamique de la pauvreté et la vulnérabilité dans une grande variété de secteurs. L'équipe chargée d'entreprendre l'évaluation a besoin de bonnes compétences de facilitation mais aussi d'une réceptivité et d'une sensibilisation aux recherches axées sur le genre. Dans certaines circonstances, lorsque les capacités locales sont particulièrement faibles, l'équipe pourra avoir besoin d'être aidée ou accompagnée par des experts régionaux ou internationaux en matière de genre. Cette approche de l'apprentissage par l'action peut aussi être un moyen utile de renforcer les capacités locales de réalisation d'une ASGPV.

L'ASGPV exige une connaissance générale des concepts liés au genre ainsi qu'une bonne maîtrise de la dynamique de la pauvreté et la vulnérabilité dans une grande variété de secteurs.

1.3.2 Planification et réalisation de l'ASGPV

L'équipe de recherche a besoin (i) de définir la portée de son analyse et (ii) de choisir des méthodes de recherche permettant de recueillir les données qu'il faut pour répondre aux principaux objectifs de recherche. Cette section explore brièvement comment il est possible de mener à bien ces deux activités.

a. Déterminer la portée de l'ASGPV

Pour veiller à ce que l'ASGPV puisse être menée à bien et pertinente, il est crucial de fixer dès le départ l'axe de l'évaluation qui guidera l'analyse. La réalisation des évaluations dans les cinq thématiques abordées ci-dessus fait qu'il est possible de broser un tableau complet des questions qui doivent être traitées durant la programmation. Toutefois, la couverture de chaque thématique peut se révéler difficile, voire même impossible, compte tenu des contraintes de temps et d'argent.

L'axe et la portée de l'ASGPV seront aussi déterminés par le type de programme (voir l'encadré 2), sa taille et la disponibilité de personnel qualifié et de ressources pour entreprendre l'analyse. Plus les objectifs de recherche seront concis et ciblés dès le départ, plus l'ASGPV sera utile. Ainsi, on pourrait envisager de poser la question suivante: le programme devrait-il traiter les besoins concrets des femmes et des filles en matière d'alimentation, d'éducation et de soins de santé, ou devrait-il aussi chercher à les autonomiser? Sur la base de ces paramètres et grands objectifs de

Encadré 2: Adapter l'analyse aux transferts en espèces et aux PTP

- Dans le cas des transferts en espèces, l'ASGPV peut se concentrer sur une meilleure appréciation de la prise de décision à l'intérieur du ménage et sur le contrôle et la distribution des revenus issus du PTE, notamment le contrôle qu'exercent les femmes sur l'argent. Sans cette analyse, il serait difficile d'évaluer correctement si la distribution de prestations sociales aux femmes se traduira par de meilleures relations entre les sexes, engendra une amélioration du statut des femmes, augmentera la contribution des femmes à la prise de décisions économiques, et aura plus d'impact sur la réduction de la pauvreté des ménages que les allocations de transferts non ciblées (p. ex. celles données aux chefs de ménage masculins ou à tout membre adulte d'un ménage).
- Dans le cas des PTP, l'ASGPV peut chercher à mieux comprendre les perceptions des hommes et des femmes concernant les aptitudes et l'autonomie des femmes en ce qui concerne le travail ou l'obtention d'un revenu en dehors du ménage; pour déterminer la portée du manque de temps et du triple fardeau supporté par les femmes; et pour identifier comment le programme proposé peut affecter ces aspects. Pour faire en sorte que les PTP puissent répondre correctement aux priorités d'emploi des femmes, l'ASGPV peut aussi examiner les besoins des femmes par rapport à ceux des hommes du point de vue des infrastructures et des actifs communautaires, des conditions de travail souhaitables ainsi que leurs aspirations et leurs besoins de formation.

programme, l'étape suivante consiste à élaborer des objectifs de recherche précis, à identifier les principales questions à explorer, puis à préparer les questions clés qui permettront d'orienter l'évaluation.

b. Choix des méthodes de collecte de données

Une fois que la portée et les objectifs de l'analyse sont déterminés, la prochaine étape consiste à choisir les sources de données et les méthodes de recherche appropriées pour recueillir les informations et les données probantes nécessaires. Une revue documentaire peut être entreprise afin d'identifier les sources d'informations existantes, y compris les données ventilées par sexe et par âge (dans la mesure du possible) sur le genre, la pauvreté et la vulnérabilité. Ces informations figurent le plus souvent dans les stratégies de réduction de la pauvreté et de protection sociale, les statistiques et les sondages nationaux (p. ex. les études sur les niveaux de vie, les enquêtes démographiques et sanitaires, les enquêtes sur l'utilisation du temps), les plans nationaux de développement, les évaluations et stratégies nationales en matière de genre, comme les rapports de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), les «Évaluations genre de pays» de la FAO et les stratégies en matière d'emploi.

Une bonne partie des informations de base sera certes disponible auprès de ces sources secondaires, mais il sera peut-être aussi nécessaire d'entreprendre une collecte de données primaires. Différents types de méthodes quantitatives et qualitatives sont disponibles pour recueillir ce type d'informations, notamment:

- ▶ des enquêtes auprès des ménages et des analyses statistiques (recherche quantitative); et
- ▶ des entretiens avec des informateurs clés, des discussions en groupes de réflexion, des entretiens approfondis et d'autres méthodes (recherche qualitative).

Une bonne partie des informations de base sera certes disponible auprès de ces sources secondaires, mais il sera peut-être aussi nécessaire d'entreprendre une collecte de données primaires.



LECTURES SUPPLÉMENTAIRES: Reportez-vous à la deuxième partie du Guide technique 3 pour consulter une discussion plus approfondie sur les méthodes qualitatives et quantitatives dans le contexte de l'analyse du genre et de la protection sociale.

Encadré 3: Adapter les méthodes de recherche pour évaluer des questions particulières en matière de genre

- L'analyse statistique et les recherches documentaires sont utiles pour recueillir des statistiques ventilées par sexe sur le genre, la pauvreté rurale, la sécurité alimentaire et la vulnérabilité. De grandes assemblées communautaires avec le personnel en première ligne, des fonctionnaires et des membres de la communauté sont des tribunes appropriées pour cartographier les parties prenantes afin d'identifier les principaux acteurs et leurs réactions au programme proposé et pour planter le décor dans lequel le programme va opérer en matière de pauvreté et de genre.
- Des discussions en groupes de réflexion avec des femmes et des hommes pauvres des zones rurales sont indispensables pour comprendre les questions liées au genre, à la pauvreté et à la vulnérabilité qui affectent la communauté et les individus et pour déterminer les besoins des femmes pauvres et leurs priorités en matière de soutien. Des groupes de réflexion unisexes peuvent se révéler plus propices à la participation des femmes pour s'assurer qu'elles contribuent réellement aux discussions.
- Les entretiens avec les ménages peuvent permettre à l'équipe de recherche d'explorer les questions importantes de manière plus approfondie. Ils permettent à l'équipe d'interagir avec des groupes de femmes et d'hommes ruraux qui peuvent se révéler difficiles à toucher lors des assemblées communautaires et dans des groupes de réflexion car ils sont trop pauvres en ressources pour y participer ou parce qu'ils n'ont pas suffisamment confiance en eux pour s'exprimer en public.
- Des entretiens individuels approfondis avec les membres des ménages peuvent permettre aux femmes d'exprimer leur point de vue plus librement. Ils sont un moyen très utile de recueillir des données sur la dynamique de genre au sein du ménage et son impact sur la position des femmes pauvres qui vivent dans les ménages dirigés par des hommes, le pouvoir de négociation qu'exercent ces femmes et leur aptitude à participer au programme et à recevoir des prestations sociales.

Conseils à garder à l'esprit au moment du choix des méthodes de collecte des données

Adapter le choix des méthodes de recherche aux problèmes spécifiques que vous souhaitez traiter. Certaines méthodes de recherche sont plus pertinentes pour certains types d'ASGPV (voir l'encadré 3).

Combiner des méthodes quantitatives et qualitatives afin d'obtenir une vision plus complète et plus exacte de la situation. L'équipe de recherche devrait s'efforcer de recourir à une triangulation des données, qui implique l'usage de différentes méthodes de collecte des données et la comparaison des données provenant de différentes sources. Par exemple, les données quantitatives peuvent fournir des statistiques robustes ventilées par sexe sur l'utilisation du temps par les femmes, la propriété des actifs et la production agricole, alors que les méthodes qualitatives peuvent servir à explorer des notions plus difficiles à saisir concernant l'autonomisation des femmes, y compris leur pouvoir de négociation et leur libre arbitre, et/ou leur influence sur des décisions clés au sein du ménage, qui sont difficiles à appréhender avec des statistiques et des enquêtes.

Utiliser des outils participatifs pour comprendre la dynamique du genre et de la pauvreté au niveau du ménage. Au moment de la collecte des données, il est

recommandé d'utiliser des outils participatifs pour dialoguer avec les bénéficiaires visés, tout particulièrement les groupes qui sont illettrés et/ou socialement marginalisés. Toutefois, l'emploi de méthodes et d'outils participatifs dans le contexte d'un groupe constitué de personnes vulnérables peut ne pas déboucher sur une meilleure participation. Il faut de bonnes compétences de facilitation pour faire en sorte que ces groupes participent réellement et puissent se faire entendre. Avant de sélectionner les participants à une discussion de groupe, l'équipe de recherche devrait identifier les différents segments au sein de la communauté pour veiller à ce que l'échantillon comprenne des catégories sensibles au genre, telles que des ménages dirigés par des femmes ou des agricultrices non rémunérées.

Il faut de bonnes compétences de facilitation pour faire en sorte que ces groupes participent réellement et puissent se faire entendre.



LECTURES SUPPLÉMENTAIRES: Pour une discussion plus poussée sur les différents types de méthodes de recherche et des exemples de leur application, il existe beaucoup d'excellents guides que le lecteur pourra consulter. Voir, par exemple, le Guide de terrain de l'Analyse sociale de la FAO pour les projets d'investissement agricole et rural, pour une discussion sur les outils participatifs³. D'autres références sont citées dans l'annexe 6.

Une fois les données recueillies, l'information doit être analysée et les conclusions synthétisées dans un document facile à lire. Un document technique ou une note d'information peuvent être rédigés afin de communiquer les principales conclusions et recommandations aux différentes parties prenantes. Ce document peut servir à guider l'élaboration du programme.



LECTURES SUPPLÉMENTAIRES: Pour un exemple détaillé d'une ASGPV, se reporter à l'étude de cas à la fin de cette section.

1.3.3 Utilisation de l'ASGPV pour informer les caractéristiques du programme

L'objectif primordial de l'ASGPV consiste à utiliser les résultats pour influencer les processus et les conclusions des programmes de protection sociale. Deux dernières étapes doivent être entreprises pour faire en sorte que cela se produise.

a. Diffuser les conclusions de l'ASGPV

Pour promouvoir l'assimilation des résultats de l'ASGPV, il est important de partager les conclusions avec un large éventail de parties prenantes aux niveaux national et communautaire. Cette diffusion est nécessaire pour (i) valider les conclusions et recommandations; (ii) arriver à un consensus pour définir des priorités dans les questions à traiter dans les programmes de protection sociale; et (iii) convenir d'une vision qui reflète ce consensus et appuie la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Les représentants de la communauté et les bénéficiaires potentiels devraient tous prendre part à ce processus.

b. Utiliser les conclusions pour informer la programmation

À ce stade, l'important est de présenter les principales conclusions de l'ASGPV de manière qu'elles identifient et expriment clairement comment il est possible d'intégrer le genre à chaque étape du cycle du programme. Un atelier de planification peut être organisé avec les principaux acteurs

Deux dernières étapes doivent être entreprises pour faire en sorte que cela se produise: **diffuser les conclusions de l'ASGPV et utiliser les conclusions pour informer la programmation.**

³ L'Analyse sociale de la FAO pour les projets d'investissement agricole et rural – Guide de terrain est disponible à l'adresse suivante: www.fao.org/3/a-bl183f.pdf

Tableau 1: Élaboration d'un programme sensible au genre

Éléments du programme	Actions clés	Exemple
Objectifs	Définir les objectifs clairs et explicites d'un programme sensible au genre afin de promouvoir des résultats équitables. Si la pauvreté a plus d'impact sur les femmes rurales que sur les hommes, s'assurer que les résultats, les produits et les activités du programme soient définis pour s'attaquer aux contraintes et aux besoins propres aux femmes, tels qu'identifiés par l'ASGPV.	Un PTE peut comprendre l'autonomisation des femmes parmi ses objectifs clés.
Groupe cible	Établir le groupe cible et appliquer des critères et des mécanismes de ciblage appropriés pour toucher les femmes pauvres et les autres groupes qui sont confrontés à des désavantages socioéconomiques. Si les femmes connaissent plus de pauvreté et de vulnérabilité que les hommes, il est possible d'appliquer un ciblage proactif afin de surmonter les inégalités entre les sexes.	Un PTP peut définir des quotas d'embauche afin de cibler les femmes pauvres à la tête d'un ménage pour garantir leur accès à l'emploi.
Éléments du programme	Définir des caractéristiques de conception et des activités spécifiques pour atteindre des objectifs d'égalité entre les sexes. Parmi les caractéristiques de conception, on peut citer le type et le montant des prestations, les modalités de paiement et les conditionnalités du programme. Les activités spécifiques peuvent comprendre l'élaboration de campagnes de communication et de sensibilisation. Il est possible de développer une stratégie d'atténuation des risques afin de réduire les effets négatifs possibles ou les réactions hostiles en réponse à des initiatives qui promeuvent l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.	Une stratégie de communication peut être élaborée afin d'expliquer aux ménages bénéficiaires les raisons pour lesquelles les transferts en espèces devraient être donnés aux femmes.
Capacités institutionnelles	Renforcer les capacités du personnel à tous les niveaux et établir les modalités institutionnelles requises pour atteindre les objectifs et entreprendre des activités sensibles au genre.	Élaborer des lignes directrices pour aider le personnel à mettre en œuvre des modalités de conception sensibles au genre.
Engagements budgétaires	Identifier les allocations budgétaires requises pour atteindre les objectifs et entreprendre des activités sensibles au genre.	Réserver des fonds à des activités propices à l'autonomisation des femmes (p. ex. des services de garde d'enfants dans les PTP, des classes d'alphabétisation).
Suivi-évaluation	Évaluer les progrès réalisés et les impacts vécus par les femmes et les hommes bénéficiaires et non bénéficiaires.	Formuler des indicateurs sensibles au genre pour évaluer les changements mentionnés ci-dessus et ce qui donne de bons résultats dans un contexte donné.

impliqués dans la conception et la mise en œuvre du programme pour commencer à élaborer la structure du programme. Cela suppose de définir les principaux buts et objectifs de l'intervention et de décider comment les atteindre par le biais de caractéristiques, d'activités et de contributions précises aux niveaux de la conception et la mise en œuvre (voir le tableau 1). Ces réalisations peuvent ensuite informer l'élaboration d'un cadre logique qui guidera la conception et le suivi-évaluation d'un programme sensible au genre.

Questions de synthèse



- ▶ **Quels sont les objectifs de l'ASGPV?**
- ▶ **Quels types d'analyse peuvent être entrepris?**
- ▶ **Quelles sont les principales activités nécessaires à la planification et la mise en œuvre de l'ASGPV?**



Exercice 1: Élaborer une feuille de route pour entreprendre l'ASGPV

(VOIR L'ANNEXE 5)

Étude de cas approfondie 1: Recherche sur le genre de Samuel Hall en Afghanistan

En 2013, la Banque mondiale a recruté Samuel Hall pour qu'il réalise une étude pilote dans le cadre du Programme de protection sociale en Afghanistan, qui devait être déployé dans quatre provinces pauvres du pays. Le Programme, qui entendait cibler les membres féminins des ménages, reposait sur le principe que les décisions d'achat des femmes s'alignaient mieux sur les objectifs de réduction de la pauvreté de la Banque mondiale que les décisions prises par les hommes du ménage. Samuel Hall fut mandaté pour évaluer le potentiel d'un tel programme, recueillir de nouvelles données factuelles sur les implications de la conception et de l'exécution du Programme en matière de genre et faire des recommandations afin de maximiser son impact.

Les objectifs de la recherche étaient les suivants:

- ▶ identifier les principales contraintes pratiques et socioculturelles qui brident l'aptitude des femmes à accéder à des programmes de protection sociale en qualité de bénéficiaires directes;
- ▶ explorer le statut des femmes au sein du ménage et déterminer l'étendue de leur pouvoir de décision; et
- ▶ délimiter les diverses implications que présente l'obtention directe par les femmes ou les hommes des transferts en espèces octroyés par un programme de protection sociale.

Les questions de recherche suivantes ont guidé l'évaluation:

- ▶ Quel serait le pouvoir des femmes pour décider comment dépenser les prestations en espèces reçues?
- ▶ Quels sont les obstacles auxquels peuvent se heurter les femmes pour recevoir des renseignements sur un programme de protection sociale et s'y inscrire?
- ▶ À quels obstacles les femmes se heurteraient-elles pour recevoir les versements?
- ▶ Si les mères et autres femmes venaient à être les bénéficiaires directes d'un programme de ce type, quel impact cela aurait-il sur la structure des dépenses du ménage?
- ▶ Quels sont les attitudes communautaires et les risques que soulève le ciblage des femmes comme bénéficiaires des prestations en espèces?

Pour recueillir les données, 45 discussions en groupes de réflexion ont été entreprises dans les provinces de Bamyan et Kunar. Les discussions en groupes de réflexion constitués de femmes ont permis de mieux comprendre les activités et les responsabilités des femmes, de saisir la dynamique des dépenses des ménages et de se faire une idée générale de la prise de décisions du point de vue des femmes. Les discussions en groupes de réflexion constitués d'hommes ont permis de cerner le point de vue des membres masculins de la communauté concernant les problèmes auxquels se heurtent leurs ménages pour préserver leurs moyens d'existence et faire face à la pauvreté et comment ces défis sont abordés dans les processus de prise de décisions du ménage. Des discussions en groupes de réflexion ont été organisées avec des aînés de la communauté, y compris des *Maliks* (dirigeants locaux), des *Wakils* (représentants) et des membres de la *Shura* (conseil ou comité) pour évaluer les réactions possibles quant aux difficultés et aux avantages qu'il y aurait à ce que les femmes deviennent les bénéficiaires directes d'un transfert en espèces.

L'analyse a identifié plusieurs obstacles soulevés par l'approche consistant à diriger les versements sur les mères ou les femmes.

- ▶ Des normes socioculturelles restrictives peuvent créer des difficultés et empêcher les femmes de participer à la prise de décisions au sein du ménage et de se rendre aux centres d'enregistrement et à la succursale bancaire pour y retirer le versement sans escorte masculine.
- ▶ Des risques sécuritaires importants (surtout dans la province de Kunar) peuvent empêcher le déplacement jusqu'aux points de distribution des versements et aux marchés (où les femmes pourraient décider comment dépenser leur allocation).
- ▶ Tant les femmes que les hommes ont signalé que tout revenu reçu de quiconque au sein du ménage serait immédiatement mis en commun et que les disputes relatives aux décisions de dépenses pourraient engendrer des violences domestiques.

Sur la base des conclusions de la recherche, quatre recommandations ont été proposées aux concepteurs et au personnel de programme chargés de mettre en œuvre l'intervention.

1. Peser soigneusement le pour et le contre de l'approche et des critères de ciblage et s'assurer du soutien de la communauté en cas de ciblage des femmes mariées, surtout dans les zones traditionalistes.
2. Informer les communautés et les dirigeants de la nature exacte du programme et du processus de sélection de ses bénéficiaires.
3. Utiliser des mécanismes de distribution de l'argent locaux et sûrs, comme le système Hawala, pour distribuer l'argent aux bénéficiaires de manière efficace et en toute sécurité. Utiliser des processus simples pour l'obtention de cartes d'identité.
4. Mettre en place un mécanisme de doléances et le surveiller de près afin de résoudre toutes les inégalités potentielles entre les sexes.

DEUXIÈME PARTIE

Comment intégrer des considérations de genre dans la conception des transferts en espèces



OBJECTIFS CLÉS:

- Obtenir des conseils pratiques sur l'intégration du genre dans les principales caractéristiques de conception des PTE en mettant l'accent sur les instruments assortis ou non de conditions.

2.1 Vue d'ensemble

Comme le montre le Guide technique 1, les transferts en espèces peuvent être un outil puissant pour réduire les inégalités entre les sexes en zones rurales en matière d'accès à la santé, l'alimentation et l'éducation. Ils peuvent aussi faciliter l'acquisition par les femmes de biens de production, ce qui peut avoir des impacts positifs sur leur capacité à gagner un revenu et à améliorer leur statut social (Warring et de la O Campos, 2016)⁴. Néanmoins, ces résultats positifs n'ont rien d'automatique et ne sont pas garantis. Il faut des efforts concertés pour traiter la question du genre de manière systématique dans la conception des PTE afin de maximiser leurs résultats positifs sur l'égalité entre les sexes et la réduction de la pauvreté.

Cette section se penche sur la manière d'intégrer le genre dans les quatre principales caractéristiques de conception des PTE:



Chaque sous-section aborde les principales questions opérationnelles liées à ces caractéristiques de conception et propose des options pour accroître leur accent sur le genre.

2.2 Objectifs du programme

L'une des principales tâches d'une conception de programme sensible au genre est de définir des objectifs clairs et explicites en matière de genre et les résultats attendus.

L'une des principales tâches d'une conception de programme sensible au genre est de définir des objectifs clairs et explicites en matière de genre et les résultats attendus. En aidant à clarifier les résultats attendus et les activités spécifiques requises pour les atteindre, les objectifs bien définis du programme fixent son orientation. Des objectifs clairement déclarés permettent aussi au personnel de suivre et de mesurer les progrès accomplis en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes grâce aux activités de suivi-évaluation. Cette section examine dans quelle mesure les PTE existants promeuvent l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes dans leurs objectifs et elle offre des suggestions pour améliorer la sensibilité au genre dans cet aspect crucial de la conception de programme.

POINTS CLÉS

Les PTE peuvent intégrer le genre dans leurs objectifs de différentes façons et à divers degrés.

Les PTE peuvent intégrer l'égalité entre les sexes et/ou l'autonomisation des femmes sous une forme ou une autre comme l'un de leurs objectifs. Ils peuvent se concentrer sur le traitement d'une gamme spécifique et souvent étroite de questions liées au genre, dans le cadre de leurs objectifs généraux de réduction de la pauvreté. Ainsi, les programmes peuvent promouvoir le droit des filles à l'éducation ou l'accès des femmes aux soins de santé maternelle. Ils peuvent aussi s'attaquer aux vulnérabilités spécifiques auxquelles sont confrontées les femmes âgées (p. ex. pensions sociales) ou les femmes enceintes ou les mères allaitantes (p. ex. allocations de maternité). Si ces programmes soutiennent les besoins pratiques des femmes, ils ne cherchent pas nécessairement à transformer les normes de genre discriminatoires et les relations qui sous-tendent les vulnérabilités des femmes et des filles aux privations. Par

⁴ Voir le Guide technique 1 pour une discussion détaillée de l'importance des transferts en espèces sur l'égalité entre les sexes.

conséquent, ils ne parviennent pas toujours à obtenir des résultats transformationnels en matière de genre (Molyneux et Thomson, 2012).

Même si ce n'est peut-être pas leur principal centre d'intérêt, certains programmes visent aussi (souvent de manière implicite) à autonomiser les femmes rurales en leur donnant les transferts directement au lieu de les confier aux chefs de ménage masculins. Ces programmes peuvent jouer un rôle important dans l'augmentation de l'accès des femmes aux ressources et du contrôle qu'elles exercent dessus, améliorant ainsi leur autonomie financière et leur pouvoir de négociation au sein de la famille. Bien souvent, ces programmes partent du principe qu'en donnant simplement de l'argent aux femmes, les interventions contribueront à leur autonomisation.

Un petit nombre de programmes promeuvent systématiquement et de manière poussée des objectifs liés au genre en guise d'axe principal. De tels programmes sont délibérément conçus pour répondre aux besoins pratiques et stratégiques des femmes rurales d'une manière synergique par le biais de plusieurs éléments de conception. Le Programme Chapéu de Palha Mulher au Brésil adopte ce type d'approche (voir l'encadré 4). Ces programmes sont fort rares, puisque la plupart des programmes de protection sociale sont le plus souvent conçus pour surmonter la pauvreté d'un ménage et empêcher la pauvreté de se perpétuer d'une génération à l'autre.

Encadré 4: Conception d'un PTE fortement axé sur le genre: le Programme Chapéu de Palha Mulher au Brésil

Le Programme Chapéu de Palha Mulher a été inauguré en 2007 pour canaliser de l'argent vers les ménages pauvres ruraux comme un moyen de combattre la faim entre deux moissons de canne à sucre. Il a aussi cherché à soutenir directement l'autonomisation économique des femmes rurales en apportant une formation aux femmes pour leur permettre de se lancer dans des emplois non traditionnels dans la région de Pernambuco au Brésil. Le Programme s'appuie sur des aspects classiques de transferts en espèces pour répondre aux besoins immédiats des femmes mais il se penche aussi sur les structures traditionnelles et les stéréotypes de genre qui limitent l'accès des femmes à l'emploi et aux droits sociaux. Il adopte plusieurs mesures spécifiques pour arriver à ses fins.

- (i) Les subventions sont liées à une formation professionnelle qui vise à aider les femmes à accéder à un emploi mieux rémunéré dans des secteurs non traditionnels de l'industrie du bâtiment (p. ex. soudure, brasage, travaux électriques) et service de taxi.
- (ii) Le Programme comporte un stage obligatoire de trois mois, conçu par des organisations féministes, pour sensibiliser les femmes à leurs droits de citoyennes et leur fournir un espace pour une réflexion critique sur diverses problématiques de genre, telles que la violence domestique, la législation antidiscriminatoire et l'accès aux services sociaux. Le Programme s'attache aussi à renforcer les secrétariats des femmes locales dans les districts ruraux les plus patriarcaux.
- (iii) Des services complémentaires de garde d'enfants, de transport et de repas sont assurés pour permettre aux femmes de participer aux diverses activités.

Jusqu'ici, le Programme a formé plus de 50 000 femmes et il commence à gagner d'autres régions. D'après une évaluation selon diverses méthodes, les femmes estimaient non seulement que le Programme leur conférait un revenu et une formation susceptible de déboucher sur un emploi, il leur faisait aussi prendre conscience de leurs droits et leur apportait un sentiment de transformation personnelle. Pour certaines femmes, le revenu régulier augmentait leur autonomie et leur permettait d'échapper à des relations précaires, violentes et d'exploitation chez elles ou au travail.

Source: Cornwall, 2016; ONU Femmes, 2015.

Les programmes peuvent avoir des objectifs neutres en matière de genre. La plupart des PTE ne sont pas conçus dans le but explicite de résoudre l'inégalité entre les sexes ou d'autonomiser les femmes rurales. Ce manque d'attention à la question du genre n'a rien de surprenant compte tenu du fait que les transferts en espèces traitent le plus souvent de la pauvreté du ménage, de l'insécurité alimentaire et/ou du bien-être de groupes particulièrement vulnérables comme les enfants, les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Le tableau 2 donne des exemples de programmes ayant différents types d'objectifs en matière d'égalité entre les sexes.

Tableau 2: Comment les PTE intègrent le genre dans leurs objectifs

Typologie des objectifs	Exemples de programmes
L'égalité entre les sexes est incluse comme l'un des objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Programme Prospera, Mexique; PTE de Zomba, Malawi (éducation des filles, mariage précoce) • Programme Juntos, Pérou (santé maternelle) • Bolsa Familia, Brésil (autonomisation des femmes) • Programme Bolsa de Mae, Timor-Oriental (allocation maternité) • Régime de retraite des veuves Indira Gandhi, Inde (pension sociale)
Des objectifs de genre sont systématiquement promus comme axe principal	<ul style="list-style-type: none"> • Programme Chapéu de Palha Mulher, Brésil • Programme Ain-El-Sira, Égypte
Les programmes adoptent des objectifs neutres en matière de genre	<ul style="list-style-type: none"> • Familias en Accion, Colombie • Subvention d'aide à l'enfance, Afrique du Sud

ACTIONS CLÉS POUR RENFORCER L'ACCENT SUR LE GENRE

Les manières spécifiques d'intégrer le genre dans les objectifs des PTE sont déterminées par divers facteurs, tels que la nature des problématiques de genre qui affectent les résultats pour les femmes et les hommes en matière de pauvreté, le niveau de sensibilisation aux questions de genre au sein du personnel et le contexte dans lequel le programme est mis en œuvre.

En règle générale, les principes d'égalité entre les sexes devraient être intégrés dès le départ dans les objectifs du programme pour faire en sorte que les priorités et les besoins des hommes et des femmes soient correctement abordés et que les prestations sociales soient uniformément distribuées. Ceci s'applique autant aux PTE qui ne visent pas nécessairement la réduction des inégalités entre les sexes ou l'autonomisation des femmes rurales, qu'à ceux qui adoptent expressément ces objectifs.

Il existe plusieurs mesures et considérations que les concepteurs de programme ne doivent pas perdre de vue.

- ▶ S'assurer que les objectifs du programme sont liés à des résultats équitables pour tous les membres du ménage. Par exemple, si le but primordial du programme est de réduire la faim et l'insécurité alimentaire au sein du ménage, le PTE devrait développer des objectifs et définir des résultats attendus pour s'assurer que les femmes et les hommes, les garçons et les filles ont un accès égal au revenu pour acheter et consommer des aliments de qualité.

- ▶ Les programmes qui conjuguent plusieurs objectifs (p. ex. développement des enfants, nutrition, santé maternelle, autonomisation économique des femmes) doivent négocier soigneusement tout compromis lié aux différents objectifs pour empêcher les résultats sous-optimaux qui découleraient d'une mauvaise mise en œuvre.
- ▶ S'assurer que les objectifs s'attaquent aux problèmes auxquels se heurtent les femmes et les hommes ruraux et aux questions de genre qui font obstacle à leur participation aux programmes, tels qu'ils ressortent de l'ASGPV. Par exemple, si un objectif primaire vise à accroître l'accès des femmes aux soins prénataux et aux services de planification familiale, le programme doit identifier les obstacles auxquels se heurtent les femmes rurales dans le cadre de la fréquentation et l'utilisation de ces services et ils doivent formuler des objectifs et des stratégies spécifiques pour surmonter ces obstacles. Par exemple, si l'absence de permission par un partenaire masculin est identifiée comme un obstacle à la participation des femmes aux programmes, un objectif possible à formuler serait d'accroître la participation des hommes et leur soutien à l'utilisation par les femmes des services de santé tout en rendant ces services plus accueillants pour les hommes.
- ▶ Si le but du programme est d'autonomiser les femmes rurales, il faut définir expressément les domaines d'autonomisation sur lesquels se concentrer et les trajectoires et mécanismes les mieux adaptés pour atteindre ces objectifs. Par exemple, si le programme entend accroître le pouvoir de négociation des femmes dans l'allocation de ressources aux ménages, il faudrait formuler clairement une théorie du changement et inclure des sous-objectifs et des activités spécifiques afin de promouvoir la participation des femmes et leur implication dans une prise de décisions commune concernant l'utilisation du transfert en espèces.
- ▶ Il faut voir s'il est possible d'aider concrètement les rôles de production et l'autonomisation économique des femmes rurales comme stratégie plus large pour arriver à une réduction de la pauvreté et à une sécurité alimentaire pour l'ensemble du ménage. Voir la quatrième partie pour une discussion sur les complémentarités du programme qui pourraient être requises pour atteindre ces objectifs.
- ▶ Promouvoir l'égalité entre les sexes et des relations plus équitables par des activités de communication et de sensibilisation. Cela pourrait se faire par des sessions de partage de l'information avec des membres de la famille, des dirigeants communautaires et des aînés qui se concentrent sur l'importance de veiller à ce que les femmes et les hommes aient un accès équitable au programme et en tirent parti (voir la quatrième partie).

Questions de synthèse



- ▶ Dans quelle mesure les principes d'égalité entre les sexes sont-ils intégrés dans les PTE?
- ▶ Fournir des exemples de la façon dont les objectifs du programme peuvent être plus sensibles au genre.
- ▶ Fournir des exemples des problèmes associés à l'intégration du genre dans les objectifs du programme et la manière de les surmonter.

2.3 Ciblage des bénéficiaires

Le ciblage direct peut faire en sorte que les hommes et les femmes pauvres particulièrement défavorisés puissent accéder aux PTE. Toutefois, le ciblage en lui-même ne produira pas automatiquement de résultats positifs en matière de genre (ONU Femmes 2015; Bonilla *et al.*, 2017).

Dans cette section, nous explorons les différentes façons de tenir compte (ou non) du genre dans les critères de ciblage des PTE et si les femmes reçoivent ou non un traitement de faveur (section 2.3.1). Ensuite, nous discutons des implications pour le genre des différentes méthodes et procédures de ciblage utilisées pour sélectionner les bénéficiaires des programmes et nous suggérons des mesures pratiques pour mettre en valeur les résultats en matière d'égalité entre les sexes dans le processus de ciblage (section 2.3.2).

2.3.1 Choix au moment du ciblage

POINTS CLÉS

Dans les PTE, les femmes sont ciblées de diverses manières et à différentes fins, ce qui a des répercussions importantes pour l'autonomisation des femmes. Examinons brièvement les trois approches les plus fréquentes.

Les femmes peuvent être ouvertement ciblées comme bénéficiaires directes des transferts en espèces pour remédier à des risques liés au genre. Par exemple, les programmes peuvent donner la préférence aux femmes sur la base des plus grandes privations économiques dont elles semblent pâtir (p. ex. ménages très pauvres dirigés par des femmes, ouvrières agricoles non rémunérées), de leur vulnérabilité sociale (p. ex. veuves) ou des vulnérabilités fondées sur le genre tout au long du cycle de vie (p. ex. femmes enceintes ou allaitantes).

Les femmes sont souvent désignées au sein du ménage comme les bénéficiaires directes des transferts en espèces. Par exemple, certains PTE assortis de conditions (TEAC) ciblent en premier lieu les familles pauvres ayant de jeunes enfants et distribuent les prestations en espèces directement aux femmes. Cette approche est surtout répandue en Amérique latine où les ménages très pauvres composés de parents «plus jeunes» d'enfants en bas âge constituent le groupe démographique dominant (Davis *et al.*, 2016). Cette approche de ciblage présente avant tout un outil précieux qui s'appuie sur l'idée que l'argent remis entre les mains d'une femme responsable au sein du ménage aura plus de chance d'être dépensé «de façon propice aux enfants et à la famille» (Bonilla *et al.*, 2017). Cette approche est également souvent utilisée comme une stratégie pour améliorer l'accès des femmes au revenu et leur influence sur les décisions de dépenses du ménage. Toutefois, elle omet généralement de tenir compte des effets sur la charge de travail des femmes, comme on l'explique ci-dessous et à la section 2.4. L'encadré 5 dresse la liste des postulats qui sous-tendent cette approche populaire.

Les transferts en espèces peuvent cibler les ménages pauvres en tant que cellule familiale, plutôt qu'en tant qu'individus. Dans de tels cas, l'argent est distribué au chef du ménage. Il peut s'agir de femmes ou d'hommes; mais, dans la plupart des cas, ce sont des hommes. Cette approche suppose que l'argent sera «automatiquement» partagé équitablement ou distribué en fonction des besoins généraux du ménage. Certains programmes d'Afrique subsaharienne qui se concentrent sur les orphelins et les enfants vulnérables affectés par le VIH/sida distribuent des transferts aux aidants/chefs de famille qui sont le plus souvent des femmes. Le tableau 3 donne des exemples pour chacun des trois types de programmes.

Chaque approche de ciblage présente des forces et des faiblesses.

Chaque approche de ciblage présente des forces et des faiblesses. La décision de cibler les femmes rurales, soit comme bénéficiaires soit comme récipiendaires, offre une occasion importante de répondre à leurs besoins

concrets ou de les autonomiser. Toutefois, le simple ciblage des femmes ne rend pas pour autant un programme donné sensible au genre ou transformationnel. Les versements directs aux femmes peuvent ne pas être suffisants pour veiller à ce qu'elles puissent accéder à ce revenu et le contrôler, surtout si les hommes se sentent menacés par une augmentation du statut des femmes au sein du ménage (Bonilla *et al.*, 2017; de la O Campos, 2015). Les normes sociales, le degré d'autonomie des femmes et la nature des processus de prise de décisions au sein de la famille peuvent influencer et réduire les impacts de ces versements. Par exemple, comme indiqué dans l'étude de cas à la fin de la première partie, dans les zones rurales d'Afghanistan, les normes culturelles reconnaissent le mari comme le chef de famille et seul membre à subvenir aux besoins du foyer. Tout revenu reçu serait immédiatement mis en commun et les conflits sur les décisions de dépenses pourraient donner lieu à des violences domestiques.

De même, le ciblage des transferts assortis de conditions sur les mères comme récipiendaires a été critiqué parce qu'il est jugé accroître la charge de travail des femmes et renforcer les stéréotypes traditionnels de genre qui attribuent systématiquement aux femmes les obligations de soins des enfants en marginalisant le rôle du père dans ce domaine (Molyneux et Thomson, 2012; Cookson, 2017). Enfin, le ciblage au niveau du ménage peut négliger d'importantes inégalités entre les sexes à l'intérieur du ménage et leur influence sur l'accès des différents membres aux prestations sociales et le contrôle qu'ils exercent dessus.

Encadré 5: Postulats qui sous-tendent la logique prônant des transferts destinés aux femmes

- Les femmes et les hommes tirent parti et utilisent l'argent différemment.
- Les décisions de dépenses des femmes reflètent davantage les objectifs de réduction de la pauvreté car les femmes sont plus enclines à consacrer l'argent au bien-être et au développement des enfants.
- Les femmes sont généralement chargées de la sécurité alimentaire, de la santé et des activités de soins à l'intérieur du ménage du fait de leurs rôles de genre.
- L'argent augmente le pouvoir de négociation et la prise de décisions des femmes.

Source: Molyneux, 2017.

ACTIONS CLÉS POUR RENFORCER L'ACCENT SUR LE GENRE

En règle générale, le fait que les femmes rurales éprouvent souvent plus de désavantages que les hommes ruraux justifie une action positive par le biais d'un ciblage qui veille à ce que les femmes pauvres et particulièrement défavorisées aient accès aux programmes et puissent en tirer parti.

Lorsque les programmes visent à cibler délibérément les femmes rurales en tant que bénéficiaires, le personnel de programme peut prendre plusieurs mesures.

- ▶ Évaluer soigneusement les implications et les conditions dans lesquelles les femmes et les filles des zones rurales devraient être ciblées en priorité par les transferts en espèces. La sélection des femmes comme bénéficiaires devrait être fondée sur des données factuelles générées par une ASGPV, plutôt que de fonder la sélection sur des postulats répandus et implicites selon lesquels les femmes sont toujours plus pauvres et plus défavorisées que les hommes. Cette approche devrait aussi être validée par des consultations communautaires pour garantir le soutien de la communauté au moment du ciblage des femmes rurales pauvres.
- ▶ S'assurer que le ciblage ne néglige pas les femmes vivant dans un «ménage à deux parents» et/ou les ménages monoparentaux vulnérables dirigés par

un homme. Les critères de ciblage devraient aussi faire attention à d'autres groupes de femmes vulnérables, comme les ouvrières agricoles familiales non rémunérées, les femmes tributaires de la pêche ou de la foresterie pour leurs moyens d'existence, les veuves et les femmes âgées s'occupant d'orphelins.

- ▶ Compléter le ciblage avec d'autres mesures pour faire en sorte que le programme réponde aux besoins et aux préoccupations des femmes et débouche sur des résultats plus équitables entre les sexes et sur une plus grande autonomisation des femmes. La quatrième partie explore cette question de manière plus approfondie.

Lorsque les programmes ciblent les femmes rurales en tant que bénéficiaires des transferts au sein des ménages pauvres, le personnel de programme peut prendre plusieurs mesures.

- ▶ Utiliser l'ASGPV pour voir s'il est possible de diriger les versements sur les femmes (ou les hommes) pour atteindre les objectifs du programme en évitant les coûts monétaires et sociaux potentiels, tels qu'un conflit au sein des ménages.
- ▶ Établir une bonne appréciation des trajectoires et des mécanismes par le biais desquels le ciblage des transferts peut sérieusement contribuer à l'autonomisation des femmes et des hommes.
- ▶ Intégrer des mesures qui autonomisent les femmes d'un point de vue économique et social au-delà de l'accroissement d'un accès direct à un «revenu». Par exemple, parmi les mesures qui contribuent à améliorer l'inclusion financière des femmes, le statut social et l'autonomie financière, on peut citer l'ouverture de comptes bancaires individuels qui permettent aux femmes de recevoir de l'argent; l'organisation de cours d'alphabétisation et de compétences financières; et la promotion de l'engagement des femmes dans les réseaux sociaux (p. ex. les régimes villageois d'épargne et de crédits, les coopératives agricoles). Pour atteindre ces résultats, il faut que les femmes soient expressément ciblées dans leur rôle de production et non pas simplement pour leurs responsabilités en matière de soins.
- ▶ S'assurer que les processus périodiques de suivi surveillent les impacts sur le genre du ciblage des femmes rurales en tant que récipiendaires des transferts. Cela comprendrait une évaluation du manque de temps et d'offres d'emploi pour les femmes, les coûts directs et indirects imposés par le transfert et les réactions hostiles éventuelles des hommes et des personnes non bénéficiaires.

Là où les programmes ciblent les ménages en tant que «cellule familiale», le personnel de programme pourrait s'engager dans une panoplie de mesures.

- ▶ Explorer la possibilité d'offrir des prestations individuelles susceptibles de contribuer à rectifier les inégalités entre les sexes dans la distribution des ressources du ménage et la structure des dépenses. Les prestations individuelles permettent aux femmes et aux hommes d'être reconnus comme titulaires de droits et de réclamer ces prestations en tant que citoyens et individus et non plus seulement en tant qu'aidants ou dépendants.
- ▶ Si un ciblage individuel n'est pas une option envisageable, utiliser la communication du programme pour aider à dissiper les tensions potentielles à l'intérieur du ménage qui découlent de la distribution des prestations à un seul membre du ménage. Une telle communication pourrait souligner que la famille tout entière est sensée bénéficier de la prestation, quel que soit le récipiendaire.

Tableau 3: Différentes approches de ciblage et leur accent sur le genre

Approche de ciblage	Groupe cible	Objectifs/logique du ciblage	Exemples
Femmes ciblées comme bénéficiaires directes	Ménages dirigés par des femmes; veuves; femmes âgées; adolescentes; femmes enceintes et allaitantes.	Les femmes sont ciblées sur la base de leur appauvrissement économique, leur marginalisation sociale et/ou les vulnérabilités liées au cycle de vie.	PTE avec la carte Kikua, Angola (ménages dirigés par des femmes). Programme pilote de transferts sociaux en espèces au Tigré, Éthiopie (ménages dirigés par des femmes). Régime de retraite des veuves Indira Gandhi, Inde (veuves). Programme d'allocations de maternité, Bangladesh (femmes enceintes). Programme Matritva Sahyog Yojana Indira Gandhi, Inde (femmes enceintes et allaitantes). PTE de Zomba, Malawi (adolescentes).
Femmes/hommes ciblés comme récipiendaires du transfert	Ménages et enfants pauvres.	Les transferts en espèces sont le plus souvent versés aux femmes dans les ménages comptant deux parents. Cela est considéré comme la meilleure stratégie pour améliorer le bien-être des enfants et autonomiser les femmes. Dans certains cas, les transferts sont accordés aux hommes jugés être les premiers responsables de la sécurité alimentaire du ménage.	Programme Pantawid Familyang Pilipino (4P), Philippines (femmes). Programme Takaful, Égypte (femmes). Programme de subvention pour les enfants, Zambie (femmes). Programme Juntos, Pérou (femmes). Dispositif de transferts en espèces, Mali (hommes). Programme Tayssir, Maroc (hommes).
Ciblage neutre en matière de genre	Ciblage des ménages pauvres en tant que cellule familiale.	Les prestations associées à un transfert en espèces sont données au chef du ménage, qui est le plus souvent un homme. Dans les ménages dirigés par une seule personne, les femmes (femmes âgées en particulier) sont le plus souvent les chefs du ménage et, comme ce sont elles les responsables des soins, elles deviennent par défaut les principales récipiendaires/bénéficiaires des versements.	Familias en Accion, Colombie. Programme de perfectionnement par la santé et l'éducation, Jamaïque. Programme Tekopora, Paraguay. Transferts en espèces pour les orphelins et les enfants vulnérables, Kenya. Programme de subvention pour les enfants, Lesotho.

Source: Recherche de l'auteur; Davis *et al.*, 2016; IEG, 2014.

2.3.2 Méthodes et mise en œuvre du ciblage

POINTS CLÉS

Les méthodes de ciblage et les procédures utilisées pour identifier, sélectionner et inscrire les éventuels bénéficiaires ont aussi des répercussions importantes pour l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

a. Méthodes de ciblage

Les PTE peuvent adopter une variété de méthodes de ciblage pour sélectionner les bénéficiaires des programmes: (i) détermination directe ou indirecte des ressources; (ii) ciblage communautaire; ou (iii) ciblage par catégorie⁵. Chaque méthode de ciblage présente des avantages et des inconvénients pour toucher les femmes rurales et faire en sorte qu'elles tirent parti du programme.

La détermination directe des ressources utilise des processus de sélection rigoureux et objectifs, comme les niveaux de revenu par habitant et les niveaux de consommation par rapport au seuil de pauvreté. Ces tests peuvent améliorer la transparence et l'efficacité du ciblage. Toutefois, la détermination des ressources peut aussi accroître le risque d'exclure du processus d'évaluation des femmes rurales pourtant éligibles.

Par exemple, la détermination directe des ressources qui associe l'éligibilité des femmes au revenu de leur époux peut exclure les femmes qui vivent dans des ménages dont le revenu est supérieur au seuil fixé mais qui n'ont toutefois pas accès à un revenu personnel. C'est souvent le cas des ouvrières agricoles non rémunérées. Les femmes rurales pauvres qui dépendent fortement de sources informelles de revenu peuvent rencontrer des difficultés pour vérifier leurs niveaux de revenu en vue de satisfaire aux conditions d'éligibilité.

Le ciblage communautaire fait appel aux membres de la communauté locale pour sélectionner les bénéficiaires sur la base de l'idée qu'ils se font des personnes qui sont pauvres au sein de leur communauté. De cette façon, les difficultés associées à la vérification des revenus peuvent être évitées et cela peut réduire les obstacles à la sélection des femmes. Toutefois, le ciblage communautaire peut se révéler problématique, surtout dans les communautés bien campées sur leurs positions en matière d'inégalités entre les sexes, affichant des tensions ethniques importantes, des luttes de pouvoir et/ou des problèmes de caste, qui peuvent perpétuer la marginalisation des groupes stigmatisés. Si une communauté ne permet pas une participation égale des femmes et des hommes ruraux aux assemblées communautaires, cela peut engendrer l'exclusion de bénéficiaires éligibles.

Le ciblage par catégorie sélectionne des individus ou des ménages qui appartiennent à un groupe d'âge ou un groupe social donné (p. ex. les femmes, les personnes âgées, les orphelins). Comme ces méthodes ont souvent recours à des critères et des moyens de vérification plus facilement observables, ils peuvent se révéler plus avantageux pour les femmes rurales pauvres et vulnérables (p. ex. les femmes qui dirigent un ménage). Toutefois, le ciblage par catégorie peut exposer les femmes très pauvres et socialement exclues à une stigmatisation et une marginalisation au sein de la communauté, au risque d'entraver leur participation au programme et de limiter leur aptitude à faire valoir leurs droits aux prestations.

Par exemple, des données factuelles tirées du Programme Bono de Desarrollo Humano en Équateur montrent que les transferts en espèces ont conforté les stéréotypes négatifs arguant que les femmes bénéficiaires sont paresseuses ou

Les PTE peuvent adopter une variété de méthodes de ciblage pour sélectionner les bénéficiaires des programmes: détermination directe ou indirecte des ressources, ciblage communautaire ou ciblage par catégorie.

⁵ Les programmes peuvent aussi avoir recours à un ciblage géographique. Toutefois, cette approche n'est pas abordée ici compte tenu de sa pertinence limitée pour la dimension de genre. L'autociblage est une méthode fréquemment appliquée dans les PTP ; elle est prise en compte dans le tableau 10.

qu'elles font plus d'enfants afin de toucher davantage de prestations sociales. De ce fait, des femmes éligibles se sont exclues elles-mêmes du Programme parce qu'elles craignaient d'être confrontées à des attitudes discriminatoires, un harcèlement et des abus. Ces risques affectent aussi bien les hommes que les femmes. Toutefois, les femmes risquent davantage de souffrir plus profondément de la stigmatisation et des stéréotypes en raison de leur statut inférieur dans la communauté. Voir le tableau 10 dans l'annexe 2 pour obtenir un résumé des différentes méthodes de ciblage ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients en matière de genre.

ACTIONS CLÉS POUR RENFORCER L'ACCENT SUR LE GENRE

Plusieurs mesures peuvent être adoptées pour faire en sorte que les méthodes de ciblage soient sensibles au genre.

- ▶ Évaluer les méthodes de ciblage pour voir si elles sont partiales en matière de genre et, au besoin, ajuster la sélection des méthodologies et des procédures opérationnelles pour identifier et sélectionner les bénéficiaires.
- ▶ Envisager la possibilité d'employer une combinaison de méthodes de ciblage pour identifier des groupes cibles d'une manière transparente, robuste et inclusive. Par exemple, conjuguer un ciblage communautaire avec une détermination directe des ressources afin d'améliorer les résultats du ciblage sensible au genre (Subbarao *et al.*, 2010).
- ▶ Supprimer ou ajuster les conditions susceptibles d'empêcher les femmes de faire la demande d'allocations (p. ex. vérification des revenus ou co-signatures des hommes).
- ▶ Organiser des activités de sensibilisation communautaire pour veiller à ce que les dirigeants du village ciblent spécialement les pauvres et contribuent à éviter tout conflit, stigmatisation ou exclusion sociale susceptibles de découler d'un ciblage direct.

b. Modalités de la procédure

Lorsque les modalités de la procédure utilisée pour identifier et inscrire les bénéficiaires potentiels du programme ne sont pas sensibles au genre, les femmes, même si elles ont droit aux prestations sociales, peuvent se trouver confrontées à des obstacles au moment de s'inscrire. Par exemple, le processus utilisé pour enregistrer et évaluer l'éligibilité des bénéficiaires potentiels peut imposer des coûts sur les femmes rurales en termes du temps et de l'argent requis pour se déplacer jusqu'aux centres d'enregistrement.

Les femmes rurales très pauvres et socialement exclues peuvent se heurter à des obstacles pour obtenir des informations sur les processus de ciblage et d'inscription. Parmi ces obstacles, on peut citer l'analphabétisation; le manque de pièces d'identité nécessaires; un manque de fonds pour obtenir la documentation formelle requise pour s'enregistrer; des problèmes de mobilité, y compris un accès difficile et insuffisant aux transports ruraux; les responsabilités au travail et le manque de temps (ONU Femmes, 2015).

Enfin, les normes culturelles qui entravent la mobilité des femmes et l'engagement avec les administrateurs du programme dans le domaine public peuvent rendre les femmes moins confiantes pour tirer parti des programmes de protection sociale ou faire qu'elles n'ont pas conscience de leur éligibilité (Holmes and Jones, 2013). La mise en œuvre du programme doit aussi tenir compte des mécanismes d'exclusion informels, comme l'auto-exclusion et la discrimination selon des principes sociaux, ethniques ou religieux. Par exemple au Kenya, durant des discussions publiques sur le ciblage, des

La mise en œuvre du programme doit aussi tenir compte des mécanismes d'exclusion informels, comme l'auto-exclusion et la discrimination selon des principes sociaux, ethniques ou religieux.

femmes divorcées ont été âprement critiquées par les membres de la communauté en raison des connotations négatives associées au divorce. Cette critique a contraint certaines d'entre elles à se retirer de la sélection des programmes (Gelders, 2018).

ACTIONS CLÉS POUR RENFORCER L'ACCENT SUR LE GENRE

Plusieurs actions peuvent être adoptées pour faire en sorte que les modalités de la procédure soient sensibles au genre:

- ▶ Mener des campagnes d'information et de sensibilisation pour fournir aux bénéficiaires potentiels des informations claires et adaptées concernant les critères d'admission aux programmes et la procédure de candidature. Ce point est critique pour les femmes qui rencontrent des problèmes pour accéder à l'information. Des efforts spéciaux déployés pour toucher les bénéficiaires, par exemple des campagnes de porte-à-porte, des émissions de radio ou d'autres médias, peuvent s'imposer pour toucher ceux qui ont le plus besoin d'assistance mais qui sont les moins capables d'accéder à l'information par les circuits traditionnels (p. ex. les ouvrières agricoles, les jeunes mariées et les femmes autochtones).
- ▶ S'assurer que la langue employée dans toutes les publications sur les méthodes de ciblage du programme soit sensible au genre, non discriminatoire et sensible aux normes culturelles des groupes autochtones et minoritaires.
- ▶ Simplifier et rationaliser les procédures de candidature et traduire les formulaires et la documentation de projet dans la langue locale. Fournir un soutien technique gratuit pour aider les femmes et les hommes des zones rurales à remplir les formulaires de candidature et à s'inscrire aux programmes. Cela comprend la fourniture d'une aide pour obtenir des pièces d'identité si elles sont requises par le programme.
- ▶ Le personnel doit être formé à l'exécution des processus de ciblage d'une manière qui soit sensible au genre. Dans les contextes où il s'avère difficile pour les femmes d'interagir avec du personnel masculin, il convient de recruter du personnel féminin pour s'occuper des procédures d'inscription et d'enregistrement.
- ▶ Les mécanismes de doléances doivent être accessibles à tous, y compris aux groupes qui peuvent être difficiles à toucher, comme les très pauvres, les personnes âgées, les femmes illettrées à mobilité réduite. Les agents de mise en œuvre du programme doivent fournir des conseils spécialisés à ces femmes et leur expliquer clairement la nature, l'objet et le processus des mécanismes de plaintes.

Encadré 6: Bonne pratique – des approches du ciblage sensibles au genre pour les transferts en espèces

- Dans le Programme de subvention pour les enfants au Lesotho, la sensibilisation de la communauté a veillé à ce que les hommes et les femmes comprennent comment est calculée l'allocation aux ménages et, dans les quelques cas où les hommes ont exigé leur part de la subvention, ils n'ont pu recevoir qu'une allocation pour une personne (Slater et Mphale, 2008).
- Le Programme des 4P aux Philippines cible expressément les femmes comme bénéficiaires des prestations. Des sessions de développement familial sont utilisées pour améliorer les connaissances et les compétences des femmes, augmenter leur confiance en elles et leur participation à la vie publique, promouvoir l'épargne et l'investissement dans les activités de production.
- Le Projet pilote de subvention du revenu de base en Inde fournit des transferts en espèces aux individus plutôt qu'aux ménages. Le niveau de l'allocation était initialement fixé à l'équivalent de 4,40 dollars des États-Unis pour chaque adulte et 2,20 dollars É.-U. par enfant et par mois. Cette approche a donné à beaucoup de femmes et d'enfants leur première chance d'avoir un peu d'argent à eux et elle n'a pas provoqué de réaction hostile de la part des hommes (Schjoedt, 2016).
- Le Projet de transferts en espèces d'urgence à Dowa au Malawi atténue le risque de violence domestique à l'encontre des femmes bénéficiaires en réalisant un programme de sensibilisation auprès des femmes et des hommes.

Source: Holmes et Jones, 2010.

Questions de synthèse



- ▶ Quelles sont les principales approches pour tenir compte du genre dans les critères d'éligibilité du ciblage?
- ▶ Quels sont les avantages et les inconvénients du ciblage des femmes rurales en tant que bénéficiaires des transferts en espèces?
- ▶ Quels sont les avantages et les inconvénients des différentes méthodes de ciblage vis-à-vis de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes rurales?

2.4 Montant des transferts et prévisibilité des paiements

Pour atteindre les objectifs des PTE, il est essentiel de fixer des prestations aux bons niveaux et de faire en sorte que les transferts en espèces soient distribués régulièrement et de manière prévisible. Cette section explore comment ces deux critères essentiels dans la conception d'un programme peuvent aussi influencer le degré et le type de résultats en matière de genre.

POINTS CLÉS

À ce jour, il n'y a eu que peu de recherches sur la corrélation entre le montant des transferts en espèces et les résultats des programmes en matière de genre. Toutefois, certaines indications semblent suggérer que le montant des transferts peut affecter le bien-être des femmes rurales et la dynamique de genre de diverses façons (Samson, van Niekerk et Mac Quene, 2010):

Il convient de prévoir un montant «adéquat» de transfert pour faire en sorte que les femmes rurales pauvres puissent subvenir à leurs besoins quotidiens pour se nourrir et faire face aux autres dépenses essentielles. Un montant adéquat peut également

permettre de soulager les tensions et l'anxiété au sein du ménage générées par l'insécurité financière et améliorer le bonheur et le degré de contentement chez les hommes et les femmes (Handa et Davis, 2014; Buller *et al.*, 2018). Des transferts généreux peuvent aussi aider les familles à mieux gérer les risques et à éviter d'adopter des stratégies de survie négatives pour préserver la consommation et le bien-être de la famille. Les stratégies de survie négatives affectent souvent de manière disproportionnée les femmes et les filles en milieu rural (Barca *et al.*, 2015). Les recherches de la FAO au Malawi ont trouvé que la fourniture d'une allocation plus généreuse dans le cadre du Programme social de transferts en espèces soulageait les pressions exercées sur les femmes rurales les contraignant à se lancer dans l'offre de travail de détresse pour stabiliser les revenus du ménage (Barca *et al.*, 2015).

Si les femmes exercent d'ores et déjà un certain contrôle sur les ressources, un transfert d'un plus gros montant pourrait avoir un impact positif sur l'influence des femmes dans

la prise de décisions du ménage. Dans le même temps, avec un transfert relativement important, on court le risque de voir les hommes (p. ex. les maris et les fils aînés) s'approprier l'argent, ce qui peut exacerber le conflit au sein du ménage (Bastagli *et al.*, 2016). C'est là une question qui mérite des recherches plus poussées.

Le montant du transfert peut favoriser le progrès économique des femmes et contribuer à réduire la pauvreté du ménage. Les transferts d'un plus gros montant peuvent accroître l'indépendance financière des femmes rurales et leur permettre de consacrer une plus grande partie de leurs finances à des activités de production, comme des investissements, l'épargne ou la

constitution d'actifs (de la O Campos, 2015; Beazley et Farhat, 2016). Une hausse de la capacité de production profite à la totalité du ménage car elle améliore l'accès à la nourriture et génère des revenus plus élevés. Cette hausse de la capacité de production est particulièrement importante pour les femmes rurales qui sont confrontées à de profondes discriminations fondées sur le genre en matière d'accès et de contrôle sur les ressources et les biens de production.

Enfin, la prévisibilité et la régularité des versements sont cruciales pour lisser la consommation des ménages et rendre possible l'élaboration de projets d'activités génératrices de revenus (Davis *et al.*, 2016). Ce sont là des préoccupations particulièrement importantes pour les ménages extrêmement vulnérables dirigés par des femmes, qui vivent souvent dans des circonstances très précaires. Il est prouvé que les retards de paiement et les transferts irréguliers dissuadent les femmes bénéficiaires de prendre part aux programmes (Pavanello *et al.*, 2016).

Une hausse de la capacité de production profite à la totalité du ménage car elle améliore l'accès à la nourriture et génère des revenus plus élevés.

ACTIONS CLÉS POUR RENFORCER L'ACCENT SUR LE GENRE

Des décisions sur le montant du transfert dépendent des objectifs de l'intervention, des capacités fiscales des pouvoirs publics et des bailleurs de fonds et les compromis politiques possibles entre l'augmentation du montant des transferts et celle du nombre de bénéficiaires du programme (Davis, 2014). Les concepteurs de programme peuvent envisager les mesures suivantes sensibles au genre afin de déterminer le montant optimal de l'allocation.

- ▶ Effectuer une ASGPV de la structure des dépenses au niveau des ménages et déterminer comment ces schémas varient en fonction du genre, du statut de pauvreté et de vulnérabilité des membres du ménage et de sa composition (p. ex. disponibilité de main-d'œuvre, sexe de la personne qui dirige le ménage, nombre de personnes à charge).
- ▶ Si cela est pertinent, ajuster le montant du transfert pour tenir compte des vulnérabilités spécifiques fondées sur le genre. Par exemple, pour

tenir compte du risque potentiel de voir les filles incapables d'accéder à l'école secondaire, les programmes pourraient accorder des transferts en espèces plus élevés aux filles ou aux garçons d'âge scolaire pour encourager leur inscription et leur fréquentation assidue de l'établissement scolaire. C'est ce qui a été fait dans le Programme Prospera au Mexique et dans le Programme de perfectionnement par la santé et l'éducation en Jamaïque.

- ▶ Ajuster le montant du transfert pour contribuer à la fois à la gestion du risque et au développement productif. Si un transfert en espèces vise à faciliter la productivité chez les femmes, il doit être d'un montant suffisant et assez prévisible pour permettre des investissements agricoles significatifs, sans compromettre les besoins élémentaires de consommation (Beazley et Farhat, 2016). Un examen des PTE en Afrique subsaharienne réalisés par la FAO suggère que les transferts s'élevant à plus de 20 pour cent du revenu par habitant produisaient des résultats significatifs du point de vue de la consommation des ménages et des dépenses de production (Davis, 2014). Il n'existe pas encore de recherches analogues pour les autres régions.
- ▶ Lorsque la situation fiscale le permet, il faut envisager la possibilité de compléter les transferts en espèces réguliers par le versement d'une somme forfaitaire plus grosse ou d'une subvention; des activités d'enrichissement des compétences; et des mesures pour améliorer l'accès au crédit et à la microassurance et pour encourager l'éducation financière. Cela aiderait les femmes rurales à investir, épargner et constituer des actifs et à améliorer leurs moyens d'existence de façon durable au fil du temps.
- ▶ Surveiller le montant des transferts et l'impact qu'ils ont sur la structure des dépenses en fonction du genre, l'accès et le contrôle sur les allocations ainsi que les relations entre les sexes. Sur la base des conclusions des activités de surveillance, ajuster le montant du transfert en fonction des besoins.

Questions de synthèse



- ▶ **De quelles manières (positives ou négatives) le montant des transferts peut-il affecter l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes?**
- ▶ **Comment le montant des transferts peut-il être ajusté pour faire en sorte de maximiser les résultats positifs en matière d'égalité entre les sexes, de réduction de la pauvreté et d'autonomisation des femmes?**

2.5 Conditions du programme

Les allocations en espèces peuvent dépendre de la satisfaction de divers critères associés à l'inscription dans un établissement scolaire, à l'exécution d'un bilan de santé ou à la fréquentation de classes de formation en nutrition. Les conditions peuvent être modestes et imposées sans trop de rigueur ou beaucoup plus lourdes et appliquées par le biais d'un programme régulier de surveillance de la conformité (Pellerano et Barca, 2016). Les femmes, qu'il s'agisse des mères ou des principales aidantes, sont généralement chargées de respecter les conditions du programme.

Cette section se penche sur les effets des conditions du programme sur diverses dimensions de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes. Elle considère l'impact que les conditions peuvent avoir sur les bénéficiaires du programme du point de vue du genre et sur les implications que ces conditions peuvent avoir sur les femmes qui sont chargées de les respecter. La section propose également des conseils sur la manière de concevoir des conditions qui soient plus sensibles au genre.

POINTS CLÉS

Les avis sont partagés quant à la mesure dans laquelle les conditions affectent les femmes et les filles en milieu rural et cela fait l'objet d'un débat animé (Newton, 2016; Kidd, 2016).

Dans des contextes où les conditions du programme sont conçues et appliquées correctement et lorsque les bénéficiaires ont un accès adéquat à des services de qualité, les conditions peuvent jouer un rôle important dans la réduction des inégalités entre les sexes en zones rurales pour accéder à la santé, la nutrition et l'éducation (Arnold, Conway et Greenslade, 2011). Ainsi, les conditions liées à la fréquentation des établissements scolaires par les filles peuvent améliorer la scolarité assidue des filles et contribuer à réduire les taux de mariages précoces et de grossesses des adolescentes, comme on a pu le voir dans le PTE de Zomba au Malawi (Baird, McIntosh et Ozler, 2010).

Les avis sont partagés quant à la mesure dans laquelle les conditions affectent les femmes et les filles en milieu rural et cela fait l'objet d'un débat animé.

Dans le cas des femmes adultes, des conditions peu contraignantes ayant trait à leur participation à des séances de sensibilisation aux droits peuvent accroître leurs connaissances, élargir leurs contacts et leurs réseaux sociaux et augmenter leur confiance en elles et leur estime de soi. Des conditions, telles que l'obtention de cartes d'identité, peuvent améliorer leur accès aux services sociaux et à la protection sociale (Newton, 2016).

Dans le même temps, les conditions peuvent déposséder les femmes rurales de leur pouvoir en enfreignant leurs droits et en nuisant à leur bien-être. Des données factuelles suggèrent que des conditions particulièrement strictes peuvent exacerber la charge de travail non rémunéré des femmes en tant qu'aidantes et leur manque de temps, ce qui affecte déjà de façon disproportionnée les femmes rurales très pauvres (par rapport aux femmes pauvres en milieu urbain) en raison de leurs responsabilités chronophages en lien avec l'agriculture, la préparation des repas et la production de combustible ainsi que la garde des enfants (Holmes et Jones, 2010; Molyneux et Thomson, 2012; Newton, 2016). Dans certains cas, les femmes rurales pauvres peuvent être à la merci de conditions dites «extra officielles» lorsqu'elles sont tenues d'exécuter plusieurs tâches qui pourtant ne figurent pas dans la conception du programme (voir l'encadré 7).

En imposant des conditions, on peut aussi négliger le fait que beaucoup de femmes rurales sont incapables de s'y plier en raison de leur éloignement des services sociaux, des coûts de transport élevés, des contraintes de mobilité et du risque d'exposition à des violences sexistes et sexuelles. Des données factuelles émanant du Mexique et de l'État plurinational de Bolivie, par exemple, suggèrent que l'éloignement des établissements de santé, les longues files d'attente et le mauvais traitement par le personnel ont conduit les femmes à se passer des services de santé maternelle, même lorsque les conditions plaidaient en faveur de leur utilisation (Molyneux et Thomson, 2012). Enfin, les conditions peuvent perpétuer des normes traditionnelles sur le rôle des femmes comme principales aidantes et marginaliser les hommes quant à leurs responsabilités en matière de soins (Molyneux, 2017).

Encadré 7: Impacts cachés des conditions imposées dans le Programme Juntos au Pérou

Des recherches ethnographiques à Cajamarca, au Pérou, ont révélé que les femmes récipiendaires des allocations du Programme Juntos étaient soumises à des conditions «extra officielles», notamment accoucher à l'hôpital, participer à des défilés politiques et cuisiner ou exécuter d'autres tâches pour le programme de distribution de repas scolaires géré par l'État «Qali Warma». Certaines de ces conditions peuvent se révéler dangereuses (p. ex. une femme en train d'accoucher qui tente de gagner une clinique rurale sans avoir accès à un moyen de transport), et d'autres sont chronophages ou stigmatisantes. Les risques d'exploitation ont été exacerbés par le manque de mécanismes adaptés pour permettre aux bénéficiaires du Programme Juntos de déposer une plainte ou d'obtenir des informations exactes sur les conditions du Programme. Les bureaux régionaux du Programme Juntos sont situés loin de là où habitent les bénéficiaires et nombre d'entre eux sont illettrés, ce qui bride encore plus l'aptitude des femmes à exprimer leurs doléances. Les défenseurs de l'égalité entre les sexes ont utilisé ces données factuelles pour encourager des débats sur l'inclusion de conditions dans les programmes de protection sociale et pour garantir que des mesures soient en place pour réduire leur utilisation et surveiller leurs effets négatifs possibles sur le genre.

Source: Cookson, 2017.

ACTIONS CLÉS POUR RENFORCER L'ACCENT SUR LE GENRE

Le personnel de programme peut envisager les mesures énumérées ci-dessous pour atténuer les impacts négatifs des conditions imposées sur l'égalité entre les sexes.

Voir dans quelle mesure le recours à des conditions s'impose:

- ▶ Évaluer soigneusement les concessions intégrées dans les conditions imposées en matière de bien-être des femmes et des filles rurales et évaluer les contraintes éventuelles auxquelles sont confrontées les femmes rurales pour respecter ces conditions. S'il s'avère que les transferts conditionnels risquent de ne pas donner de meilleurs résultats que les transferts non assortis de conditions, ou qu'ils peuvent exacerber des inégalités entre les sexes présentes en milieu rural, il serait bon de revoir leur utilisation.
- ▶ Voir si le programme peut atteindre les objectifs qu'il s'est fixés sans imposer de conditions strictes et, au lieu de cela, avoir recours à des messages positifs et des conditions non contraignantes pour arriver au changement de comportement souhaité. Les premiers résultats des «transferts en espèces étiquetés» montrent que le simple fait d'informer les bénéficiaires du transfert que les fonds visent un objectif particulier, sans pénalité, donne lieu à des niveaux élevés de respect des objectifs du programme sans imposer de fardeau supplémentaire sur les femmes bénéficiaires des transferts (Newton, 2016).

Rendre les conditions plus sensibles au genre:

- ▶ Explorer la possibilité de concevoir des conditions qui visent expressément à promouvoir un changement de comportement positif ayant trait à des rôles, normes et responsabilités plus équitables en matière de genre (voir des exemples dans l'encadré 8).
- ▶ Garantir un accès plus facile aux services et un meilleur travail social de proximité pour réduire le fardeau des conditions qui pèse sur les femmes rurales. Par exemple, des centres de consultation mobiles peuvent réduire la distance que les femmes rurales doivent parcourir pour obtenir des soins de santé.

- ▶ Promouvoir des changements dans les rôles de genre en exigeant une coresponsabilité des deux parents pour les conditions imposées et en rendant les hommes responsables du respect des conditions. Les ménages bénéficiaires, les gestionnaires de programme et les prestataires de services ont besoin de prendre conscience de l'importance que revêt l'implication des pères dans les soins à apporter à leurs enfants (voir l'exemple du Salvador dans l'encadré 8).
- ▶ S'assurer que les droits sociaux et politiques des femmes sont respectés et qu'elles sont traitées dignement. Les femmes doivent avoir accès à des mécanismes de doléances qui leur permettent de déposer plaintes en cas de mauvais traitement par les chargés de programme, y compris l'imposition de conditions « extra-officielles ».
- ▶ Surveiller les effets des conditions sur les bénéficiaires directs et sur les personnes responsables de la conformité avec le programme. Cela peut englober l'évaluation des changements liés au genre dans la charge de travail et le manque de temps des femmes et des hommes, le mauvais traitement par les responsables du programme et des changements dans la dynamique à l'intérieur du ménage.

Encadré 8: Bonnes pratiques – conditions du programme sensibles au genre

- Le Programme Benazir de soutien des revenus au Pakistan a recours à des conditions non contraignantes pour encourager les bénéficiaires à obtenir des certificats d'enregistrement des naissances et des documents d'identité afin d'accroître leur accès aux services publics.
- Le Programme Chapéu de Palha Mulher au Brésil conditionne son allocation en espèces à la participation à des cours sur les droits citoyens et la formation professionnelle des femmes.
- Le Programme de perfectionnement par la santé et l'éducation en Jamaïque a révisé ses conditions en matière de santé pour faire en sorte que les femmes enceintes et/ou allaitantes ne soient plus obligées de les respecter.
- Le Programme de TEAC Red Solidaria au Salvador encourage les hommes à assumer activement leurs responsabilités paternelles pour se conformer aux conditions du PTE. Il fournit également aux femmes des informations sur la marche à suivre pour obtenir des certificats de naissance (un rôle traditionnellement imparti aux pères) et leur propre carte d'identité et il offre des services de garde d'enfant pour permettre aux femmes d'assister à des formations.

Source: IEG, 2014; ONU Femmes, 2015.

Questions de synthèse



- ▶ **Quels sont les impacts positifs et négatifs possibles des conditions imposées sur le bien-être des femmes et des filles en milieu rural?**
- ▶ **Comment ces conditions peuvent-elles être conçues d'une manière plus sensible au genre?**



LISTE DE CONTRÔLE: Voir le tableau 11 de l'annexe 3 pour obtenir une liste de contrôle sur les principales stratégies pour garantir la sensibilité au genre des principales caractéristiques de conception des PTE abordées dans cette section.



Exercice 2: Comment élaborer des PTE sensibles au genre?

(VOIR L'ANNEXE 5)

Étude de cas approfondie 2: Programme de TEAC transformationnel – le Programme d’Ain El-Sira en Égypte

Outre l'amélioration du développement de l'enfant, les principaux objectifs du Programme d'Ain El-Sira en Égypte comprennent la mise en valeur des droits des femmes et leur autonomisation. L'essai pilote à Ain El-Sira a cherché à renforcer les rôles productifs et économiques des femmes ainsi que leur libre arbitre, sans toutefois compromettre leur rôle de mère. Diverses mesures ont été adoptées pour y parvenir.

1. Les femmes ont été impliquées dans la planification et la conception du Programme. Un réseau de chercheurs féministes et de défenseurs du genre a aidé les femmes à s'impliquer concrètement dans le processus de consultation et à exprimer librement leurs opinions et suggestions à propos des objectifs et des activités du Programme.
2. Les femmes ont été ciblées comme bénéficiaires des transferts d'une manière innovante. Le Programme a officiellement déclaré que ses transferts en espèces, outre l'apport d'un revenu partiel, dédommageraient les femmes pour le temps passé à assister aux réunions du Programme et aux visites des travailleurs sociaux. De cette façon, l'allocation est devenue un droit en lien avec leur travail de mère, qui traditionnellement n'est pas rétribué.
3. La participation des femmes à un travail rémunéré a été expressément encouragée au lieu de conditionner les transferts à la présentation d'une preuve de chômage. Cette mesure a permis aux femmes de pratiquer un travail dans de meilleures conditions car elle leur a donné de l'argent sur lequel se rabattre et un certain degré de libre arbitre dans leurs actions.
4. Les versements ont été transférés directement sur les comptes bancaires des femmes pour mettre l'argent à l'abri des vols et des exigences familiales et pour promouvoir l'inclusion financière des femmes.
5. L'essai pilote a mis au point des outils de surveillance qui ont facilité la reddition de comptes entre travailleurs sociaux et bénéficiaires. Ces outils comprenaient, par exemple, un contrat écrit stipulant clairement les droits et les obligations de chaque partie; un calendrier permettant aux femmes de surveiller leur respect des conditions; une liste de contrôle mensuelle destinée au travailleur social; et une session de groupe mensuelle pour les bénéficiaires. Les outils d'autosurveillance ont été utilisés pour éviter les abus potentiels vis-à-vis de la conformité au Programme et pour fournir des preuves en cas de mauvais traitement.
6. Des sessions de groupe mensuelles ont été organisées pour sensibiliser les femmes à leur droit de vote indépendant, au microcrédit et à l'endettement, aux droits au logement, à l'emploi et à la santé procréative. Ce soutien a aidé les femmes à financer leur propre entreprise et à chercher un emploi. Les sessions de groupe ont également encouragé une action collective avec d'autres femmes, ce qui a eu des effets positifs sur leur bien-être psychosocial, a renforcé leur influence dans les débats publics et augmenté leur participation dans les réseaux sociaux.

La conception transformationnelle des TEAC du Programme pilote a prouvé que les transferts en espèces pouvaient être utilisés non seulement comme un outil pour protéger les personnes vulnérables mais aussi comme un moyen de forger une relation d'obligation mutuelle entre les femmes et l'État. Le Programme pilote a également amélioré le statut social des femmes et leur expérience en matière de citoyenneté. Sur la base de résultats aussi positifs, le Programme a été élargi pour passer des zones urbaines aux zones rurales en 2012.

TROISIÈME PARTIE

Comment intégrer des considérations de genre dans la conception des programmes de travaux publics (PTP)



OBJECTIFS CLÉS:

Obtenir des conseils pratiques sur l'intégration du genre dans les principales caractéristiques de conception des PTP.

3.1 Vue d'ensemble

Les PTP sont des moyens populaires d'offrir un accès temporaire à l'emploi et un revenu à de larges groupes de populations rurales pauvres ou affectés par un choc, y compris des femmes vulnérables qui peuvent autrement se trouver systématiquement défavorisées sur les marchés ruraux de l'emploi (Tanzarn et Gutierrez, 2015). La participation des femmes rurales pauvres aux PTP peut être entravée par diverses contraintes pratiques et culturelles. Les PTP doivent être conçus d'une manière sensible au genre pour faire en sorte que les femmes rurales puissent pratiquer un travail décent et tirer des avantages de leur labeur.

Cette section se penche sur la manière d'intégrer le genre dans quatre caractéristiques différentes de conception des PTP:



Dans chaque sous-section, nous abordons d'abord les principales questions opérationnelles liées à ces caractéristiques de conception puis nous proposons des options pour accroître leur sensibilité au genre.

Encadré 9: L'accent sur le genre dans les objectifs des PTP

Comme avec les transferts en espèces, pour une élaboration efficace des programmes, il est crucial de définir des objectifs explicites en matière de genre dans les PTP. Malgré cela, la plupart des PTP ne sont pas conçus avec des objectifs délibérés en matière d'égalité entre les sexes. Toutefois, les PTP peuvent toujours promouvoir implicitement les droits au travail des femmes par le biais d'un ciblage préférentiel. Il faut des objectifs de programme sensibles au genre et clairement exprimés pour promouvoir l'égalité des chances en matière d'emploi décent et de possibilités génératrices de revenus pour les femmes et les hommes ruraux.

Voici un exemple tiré du Projet d'Aide à la promotion de l'emploi et la réduction de la pauvreté au Mali sur la manière d'intégrer le genre dans le cadre logique du Projet pour la promotion des emplois dans les travaux publics:

- **Objectif principal:** Renforcer la capacité nationale à promouvoir et créer des emplois décents et productifs et des possibilités de revenus pour les femmes et les hommes.
- **Résultats espérés:** La participation à des travaux de voirie augmente à 600 000 femmes et 400 000 hommes.
- **Activités pour atteindre ces résultats:**
 - Identifier les besoins de formation des femmes et des hommes
 - Éduquer et aider les femmes à créer des coopératives
 - Former les femmes dans différents secteurs
 - Aider les femmes à accéder à des fonds publics.

Il est recommandé au lecteur de consulter la section 2.2. pour une discussion sur les objectifs de programme sensibles au genre dans le cadre des transferts en espèces, car les questions et les conseils qui y figurent s'appliquent également aux PTP.

3.2 Ciblage des bénéficiaires

Cette section aborde la façon dont les femmes sont ciblées dans les PTP et dans quelle mesure les différentes approches de ciblage parviennent à toucher et/ou à profiter aux femmes rurales. Nous proposons ensuite des suggestions concrètes pour accroître la sensibilité au genre des approches de ciblage.



REMARQUE IMPORTANTE: Il est recommandé au lecteur de consulter la section 2.3.2. sur les méthodes de ciblage et les procédures associées aux PTE, car ces questions concernent également les modalités des travaux publics et ne sont pas reprises ici.

POINTS CLÉS

La majorité des PTP reconnaît l'importance d'une participation active des femmes rurales dans les programmes d'emploi temporaire et, dans une certaine mesure, cela se ressent dans leurs critères de ciblage (voir l'encadré 10). Le ciblage des PTP aborde les questions de genre de différentes manières.

Tout d'abord, les programmes peuvent délibérément cibler les femmes rurales par le biais des quotas d'emplois. Beaucoup de PTP englobent expressément des femmes vulnérables dans leurs critères de ciblage, notamment les femmes à la tête d'un ménage, en raison des niveaux plus élevés de chômage et des contraintes auxquelles elles sont confrontées pour entrer dans le monde du travail (IEG, 2014; Tanzarn et Gutierrez, 2015; ONU Femmes, 2015).

Le recours à une action affirmative pour cibler les femmes est important afin de maximiser les chances qu'ont les femmes de trouver un emploi. Toutefois, à eux seuls, les quotas d'emplois ne sont pas capables de résoudre les restrictions auxquelles se heurtent les femmes pour obtenir un emploi. Plusieurs facteurs, y compris des normes socioculturelles concernant le droit des femmes à travailler en dehors du foyer, les contraintes de mobilité, et les responsabilités familiales en matière de soins affectent également leur accès à l'emploi. Ainsi, au Rwanda, certaines femmes éligibles à la tête d'un ménage, notamment celles dont les dépendants ont besoin de soins, se sont elles-mêmes exclues du PTP du Programme Vision 2020 Umurenge (VUP) car elles ne pouvaient pas assumer de front un travail et leurs responsabilités familiales (Pavanello *et al.*, 2016).

Le recours à une action affirmative pour cibler les femmes est important afin de maximiser les chances qu'ont les femmes de trouver un emploi.

Encadré 10: Bonne pratique – ciblage direct des femmes dans les PTP

- Le Programme de maintenance rurale à base d'allocations en espèces au Bangladesh cible les femmes divorcées, veuves, séparées ou abandonnées et leur propose quatre années de travail dans l'entretien de la voirie en zones rurales.
- Le Code du travail du Programme 2 de travaux publics élargis en Afrique du Sud fixe un quota d'embauches de 55 pour cent de femmes.
- Dans le Projet de réhabilitation des transports en Ouganda, les entrepreneurs sont encouragés à veiller à ce que les femmes représentent au moins 30 pour cent des effectifs.
- Les femmes seules et les ménages dirigés par des femmes ont été prioritaires dans le recrutement d'ouvriers par le PTP à Madagascar et le PTP VUP au Rwanda.

Source: Tanzarn et Gutierrez, 2015.

Deuxièmement, les programmes peuvent adopter le ciblage de «familles entières». Dans ce cas, c'est le chef d'un ménage pauvre qui est ciblé mais tous les membres adultes du ménage sont visés comme des clients des PTP. Il appartient aux membres du ménage de décider qui travaillera sur les chantiers et d'établir un roulement pour y participer (p. ex. entre époux). Cette approche peut se révéler «favorable aux femmes» car elle leur offre un accès légitime à un emploi, bien qu'elles ne soient pas ciblées directement par une action affirmative (Holmes et Jones, 2010). Toutefois, même lorsque les femmes rurales sont les principales ouvrières des chantiers de travaux publics, il se peut qu'elles ne puissent pas contrôler leur salaire si les versements sont effectués sur le compte bancaire de leur mari.

Enfin, les programmes peuvent adopter un ciblage «d'une partie de la famille» selon lequel seul le chef du ménage est enregistré comme bénéficiaire. Dans les ménages dirigés par des hommes, c'est le plus souvent l'homme (c.-à-d. le mari) qui bénéficie de l'accès à un emploi. Le ciblage d'une partie de la famille peut négliger certaines inégalités entre les sexes au sein du ménage, qui peuvent empêcher les femmes d'exercer un emploi. De même, dans les ménages polygames, les deuxièmes épouses peuvent aussi être bridées dans l'exercice de leur droit à l'emploi et pour faire valoir leurs droits de manière indépendante.

Encadré 11: Bonne pratique – faire en sorte que les modalités du ciblage profitent réellement aux femmes

Les directives de ciblage adoptées dans le Régime national de garantie d'un emploi rural Mahatma Gandhi (MGNREGS) en Inde stipulent que, au moment d'ouvrir un compte bancaire pour des ouvriers, la banque ou le Panchayat doivent se demander s'il convient d'ouvrir des comptes individuels pour chaque travailleur ou un compte joint (un pour chaque titulaire d'une carte d'emploi). Elle recommande aussi qu'en cas d'utilisation d'un compte joint, les différents membres du ménage (p. ex. le mari et la femme) soient cosignataires. Par ailleurs, il convient de faire attention à ne pas créditer les gains individuels sur le compte du ménage détenu par le chef du ménage s'il s'agit d'un homme, car cela laisserait l'épouse sans le moindre contrôle sur ses gains.

Source: Holmes et Jones, 2010.

ACTIONS CLÉS POUR RENFORCER L'ACCENT SUR LE GENRE

Nous identifions deux scénarios potentiels pour l'intégration efficace du genre dans le ciblage des PTP.

Lorsque les programmes ont recours à des quotas d'emplois favorables aux femmes, le personnel de programme pourrait:

- ▶ En plus de réserver des places pour les femmes, veiller à ce que les programmes comprennent aussi des mesures complémentaires (p. ex. des conditions de travail souples et des services de garde d'enfants) pour faciliter l'inscription et la participation des femmes rurales (voir la section 3.3).
- ▶ Sensibiliser les hommes au sein des ménages et de la communauté à l'importance des quotas d'embauche et s'assurer de leur soutien envers l'emploi des femmes.
- ▶ Renforcer la prise de conscience et les compétences du personnel pour faire en sorte qu'il gère correctement les quotas d'embauche.
- ▶ Surveiller de près la mise en œuvre des quotas pour s'assurer que les obstacles à l'accès des femmes à l'emploi soient traités et éliminés.

Là où les programmes ciblent les ménages pauvres par le biais d'un ciblage de famille complète ou d'une partie de la famille, le personnel de programme pourrait :

- ▶ Élaborer des critères de ciblage qui reflètent la diversité des ménages. Par exemple, les modalités de ciblage devraient faire en sorte que les femmes des ménages dirigés par des hommes, y compris les femmes qui vivent dans des ménages polygames, soient elles aussi autorisées à avoir un emploi et puissent y accéder.
- ▶ Envisager de reconnaître les personnes seules comme un «ménage», ce qui permettrait aux femmes seules, y compris les veuves, d'accéder à l'emploi.
- ▶ Envisager un ciblage de «la famille complète», aux termes duquel tous les membres adultes (tant les hommes que les femmes) des ménages éligibles sont recensés comme des clients. Dans ce cas, des efforts doivent être entrepris pour faire en sorte que les membres du ménage comprennent la logique de ce ciblage et pour accroître leur prise de conscience des critères d'éligibilité.
- ▶ Créer une prise de conscience et encourager chaque travailleur à ouvrir un compte bancaire individuel pour accroître son contrôle sur les gains perçus (voir l'encadré 11).
- ▶ Mobiliser des groupes qui peuvent facilement être acceptés par les femmes et autres groupes vulnérables pour diffuser l'information sur les différents aspects du programme (p. ex. les critères d'enregistrement et d'inscription). Là où règne une ségrégation fondée sur le genre, les programmes peuvent envisager de recruter des vulgarisatrices pour choisir et enregistrer les bénéficiaires potentiels et pour apporter un soutien tout au long du processus de ciblage. Par exemple, au Mozambique, des équipes spécialisées, composées de recruteuses, ont été mises sur pied pour promouvoir la sensibilisation au genre dans les communautés à propos de la participation des femmes aux projets. Parfois, des campagnes de proximité et de sensibilisation innovantes sont requises pour encourager des femmes à assister à des assemblées de ciblage et à s'inscrire au programme (voir l'encadré 12). Ce point est également pertinent pour les mesures de ciblage fondées sur des quotas.

Encadré 12: Bonne pratique – utiliser des stratégies innovantes pour enregistrer les bénéficiaires

Le MGNREGS en Inde a envoyé des batteurs de tambours dans différents villages pour annoncer l'ouverture de nouveaux chantiers de travaux publics et leur recrutement d'ouvriers. Dans l'État du Kerala, des groupes d'entraide constitués de femmes enregistrent les bénéficiaires et gèrent le Programme. De ce fait, la participation des femmes s'élève à 68 pour cent, ce qui est supérieur au quota du Programme.

Source: Holmes et Jones, 2010.

Questions de synthèse



- ▶ Quelles sont les principales approches pour tenir compte du genre dans les critères d'éligibilité du ciblage?
- ▶ Quels sont les avantages et les inconvénients de l'inclusion de quotas pour inciter des femmes à participer aux PTP?
- ▶ Fournir des exemples de différentes options pour veiller à ce que le ciblage soit sensible au genre.

3.3 Type de transfert

Les PTP peuvent rémunérer les participants par des transferts en espèces ou en nature, y compris de la nourriture ou des intrants agricoles. Le choix de transfert concernant le mode de rémunération est généralement fait en conformité avec les objectifs du programme. Le type de transfert peut avoir des implications importantes en matière de genre.



REMARQUE IMPORTANTE: Le lecteur est encouragé à consulter la section 2.4 où il trouvera une discussion sur les liens entre le montant du transfert et le genre car cette caractéristique est également pertinente pour les PTP.

POINTS CLÉS

Si de solides recherches à ce sujet sont encore limitées, les données factuelles disponibles montrent que les modes de versement peuvent être utilisés de manière stratégique pour promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes rurales.

Le versement des salaires en espèces, par exemple, permet aux membres du ménage de répartir leurs ressources en fonction des besoins. Les paiements en espèces sont perçus comme étant plus responsabilisants et plus efficaces que les transferts en nature (Samson, van Niekerk et Mac Quene, 2010). Si les femmes ont accès aux allocations et si elles exercent une influence égale sur leur affectation, les versements en espèces peuvent couvrir divers besoins pratiques et stratégiques des femmes, y compris un meilleur accès à la nourriture et aux services de base et leur conférer un pouvoir de négociation accru à l'intérieur du ménage (voir le Guide technique 1, section 6.4).

Dans certains contextes, le versement des salaires sous forme de nourriture peut être plus sensible au genre que les versements en espèces car les femmes peuvent exercer plus de contrôle sur la distribution d'aliments que sur celle d'argent au sein du ménage.

La fourniture d'intrants agricoles aux agricultrices en échange de leurs services peut promouvoir la capacité de production des femmes et la diversification des moyens d'existence et, de fait, réduire directement l'écart entre les sexes en matière d'accès aux ressources productives (ONU Femmes, 2015).

Dans certains contextes, le versement des salaires sous forme de nourriture peut être plus sensible au genre que les versements en espèces car les femmes peuvent exercer plus de contrôle sur la distribution d'aliments que sur celle d'argent au sein du ménage. Il est plus probable que l'argent soit contrôlé par des hommes (Gentilini, 2016; Subbarao *et al.*, 2010). Lorsque le coût des aliments est élevé, les femmes rurales peuvent préférer une aide sous forme de nourriture plutôt que de l'argent, car cela soulage directement leur responsabilité pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition du ménage (Gentilini, 2016). En Éthiopie, par exemple, lors des périodes d'insécurité alimentaire aiguë en raison de l'escalade des prix des denrées, les femmes rurales impliquées dans le Programme de filet productif de protection sociale (en anglais, *Productive Safety Net Programme*, PSNP) préféraient recevoir des paiements sous forme de nourriture (p. ex. des légumineuses et de l'huile) plutôt que des versements en espèces, car l'effondrement de la valeur réelle des paiements en espèces était spectaculaire et les denrées étaient difficiles à trouver sur le marché local (Devereux, 2009).

Le versement prévisible des salaires et la garantie d'un emploi revêtent aussi une importance cruciale pour les femmes rurales extrêmement pauvres. Un emploi instable et le paiement tardif des allocations affectent de manière disproportionnée les ménages pauvres dirigés par des femmes, car ils dépendent davantage des revenus immédiats pour garantir la survie de la famille. Par exemple, les mères célibataires

dans le Programme MGNREGS en Inde ont été lésées par des retards de paiement. Dans certains cas, elles ont été contraintes de quitter le Programme et de prendre des types d'emploi moins intéressants pour couvrir le manque de revenu (Holmes et Jones, 2010).

ACTIONS CLÉS POUR RENFORCER L'ACCENT SUR LE GENRE

La sélection du type de transfert peut être informée par une analyse des préférences locales aux niveaux des ménages et de la communauté, par la dynamique du marché local, le contexte financier et les capacités administratives et fiscales des autorités pour distribuer le transfert souhaité. Les concepteurs de programme peuvent envisager les mesures suivantes pour déterminer quel type d'allocations favorisera les meilleurs résultats en matière de genre.

- ▶ Entreprendre une analyse des différences entre les préférences des hommes et des femmes en ce qui concerne les types d'allocations. Il est très important de consulter directement les hommes et les femmes à propos de leurs préférences. Cela peut se faire par le biais d'une ASGPV.
- ▶ Sensibiliser le personnel et renforcer ses capacités pour mieux comprendre et surveiller les impacts que la conjoncture locale (p. ex. les marchés locaux, le contexte humanitaire par opposition au contexte de développement) exerce sur les préférences des femmes et des hommes pour différents types d'allocations. En fonction de l'appréciation qui a été acquise, ajuster le mode de transfert en conséquence.
- ▶ Pour garantir la prévisibilité du revenu, fournir un emploi continu et un versement régulier des salaires et s'assurer que les travailleurs sont correctement informés de leurs droits et de ce qui leur revient en matière de salaire. Par exemple, le MGNREGS autorise les ménages ruraux pauvres à 100 jours de travail et la garantie légale souligne que le travail demandé doit être fourni dans un délai de 15 jours. Dans le cas contraire, l'État doit fournir une allocation chômage représentant le quart du salaire normalement versé pour chaque journée sans emploi.

Questions de synthèse



- ▶ **Quels sont les avantages et les inconvénients des différents types de salaires en ce qui concerne les préférences en matière de genre et les relations entre les sexes?**
- ▶ **Pouvez-vous donner des exemples de femmes et d'hommes ruraux ayant différentes préférences concernant le type de salaires? Qu'est-ce qui est à l'origine de ces différences et comment celles-ci peuvent-elles être traitées dans le programme?**

3.4 Conditions de travail

Comme mentionné plus haut, les femmes rurales sont confrontées à diverses contraintes liées au genre qui entravent leur participation aux programmes d'emploi dans les travaux publics. Les programmes qui ne reconnaissent pas expressément ces contraintes peuvent involontairement exclure les femmes du monde du travail. Dans cette section, nous abordons les types de conditions de travail qui incitent les femmes rurales à participer aux programmes et contribuent à leur autonomisation.

Dans cette section, nous abordons les types de conditions de travail qui incitent les femmes rurales à participer aux programmes et contribuent à leur autonomisation.

POINTS CLÉS

Les femmes ont besoin d'avoir accès à des conditions de travail justes, équitables et flexibles qui répondent à leurs besoins et priorités.

Les femmes ont besoin d'un environnement de travail qui leur est favorable et leur permette de trouver un juste équilibre entre leurs responsabilités productives et familiales et où elles peuvent se sentir respectées et en sécurité. Proposer des horaires de travail souples, du point de vue des journées et des heures de travail et veiller à ce que les chantiers soient à une distance raisonnable de leur domicile et assurent des services de garde d'enfants peut permettre aux femmes rurales de mieux gérer leurs responsabilités concurrentes entre travail productif et travail reproductif. Dans le PTP d'Ipelegeng au Botswana, la participation des femmes a été particulièrement élevée car les femmes ont pu faire des pauses pour allaiter leurs nourrissons sans perte de salaire (Holmes et Jones, 2013).

Les programmes doivent aussi reconnaître et comprendre comment les normes traditionnelles de genre concernant le travail peuvent entraver la participation des femmes rurales à un emploi public. Ainsi, dans le deuxième Projet public d'emploi pour une agriculture durable et la gestion de l'eau au Tadjikistan, la réticence de certains hommes tadjiks qui répugnaient à permettre aux femmes de participer aux travaux publics, et la méfiance de certaines femmes tadjikes qui rechignaient à travailler avec des hommes, ont entraîné une révision de la conception du Programme. Des groupes de travail séparés pour les femmes ont été créés et les membres d'une même famille ont été autorisés à travailler dans des secteurs particuliers (IEG, 2014).

Il est crucial de s'engager à verser les mêmes salaires aux hommes et aux femmes pour des tâches semblables afin de garantir l'accès des femmes à des emplois décents. L'égalité des salaires peut aussi faciliter des virages stratégiques dans la condition des femmes. En Inde, par exemple, le MGNREGS stipule que des salaires égaux doivent être versés aux ouvrières et ouvriers en vertu de la Loi de 1976 pour une rémunération égale (Chopra, 2014).

Il est crucial de s'engager à verser les mêmes salaires aux hommes et aux femmes pour des tâches semblables afin de garantir l'accès des femmes à des emplois décents.

ACTIONS CLÉS POUR RENFORCER L'ACCENT SUR LE GENRE

Une combinaison de mesures peut être adoptée pour garantir un environnement de travail propice aux femmes.

- ▶ Prévoir un congé maternité et un service de garde d'enfants obligatoires sur le chantier ou dans la communauté et s'assurer que ces mesures de soutien sont surveillées et correctement appliquées. Par exemple, le MGNREGS prévoit qu'une crèche doit être établie sur un chantier où il y a plus de cinq enfants âgés de moins de six ans.
- ▶ Mettre en place des conditions de travail décentes, y compris des horaires flexibles; des lieux de travail proches du domicile des bénéficiaires; la fourniture d'eau potable et de zones ombragées; des installations sanitaires séparées; et une tolérance zéro par rapport au harcèlement sexuel et à la violence au travail. Voir l'encadré 13 pour voir comment ces conditions ont été prises en compte dans le PSNP en Éthiopie.
- ▶ Tenir compte des vulnérabilités liées au cycle de vie et des contraintes en matière de main-d'œuvre dans les familles et ajuster les conditions de travail en conséquence. Par exemple, prévoir une aide directe (ou des tâches légères) pour les femmes enceintes ou allaitantes et pour les femmes âgées qui ne peuvent pas participer à des tâches productives. Dans le Programme argent contre travail en Somalie, les femmes allaitantes et enceintes ont

été autorisées à désigner des membres de leur famille pour travailler à leur place, mais elles ont continué d'être les principales bénéficiaires des versements en espèces.

- ▶ Mettre en place des stratégies de sensibilisation et former le personnel à s'attaquer aux stéréotypes de genre en ce qui concerne le recrutement des femmes et les contraintes culturelles qui peuvent limiter la mobilité des femmes et leur aptitude à travailler dans le domaine public. Dans le PSNP en Éthiopie, les employés qui travaillent sur des PTP sont autorisés à travailler sur les parcelles privées de ménages dirigés par des femmes, pour les aider lorsque les femmes à la tête du ménage sont empêchées de labourer leurs terres en raison des normes socioculturelles.
- ▶ S'engager formellement à verser des salaires égaux aux femmes et aux hommes qui exécutent des tâches semblables et sensibiliser le personnel et les bénéficiaires à l'importance de ce critère de conception; surveiller de près son application.
- ▶ Établir des espaces au sein de la communauté locale pour promouvoir la participation des femmes aux réseaux sociaux et à la vie publique. Cela englobe des chantiers de travaux publics où les femmes bénéficiaires peuvent se rassembler pour discuter des problèmes relatifs à leur emploi, se familiariser avec leurs droits et établir des réseaux socioéconomiques (p. ex. des groupements de femmes et des coopératives de producteurs) qui sont nécessaires au développement de l'emploi.

Encadré 13: Bonne pratique – exemple de conditions de travail sensibles au genre dans le PSNP en Éthiopie

La conception du PSNP traduit un accent relativement marqué sur le rôle des femmes dans l'agriculture et la sécurité alimentaire. Elle repose sur une analyse robuste des vulnérabilités fondées sur le genre auxquelles sont confrontées les femmes lorsqu'elles participent à l'emploi (Holmes et Jones, 2013). Plusieurs caractéristiques de conception des programmes s'attaquent directement à ces difficultés, y compris des dérogations permettant aux femmes allaitantes ou enceintes de plus de six mois de ne pas travailler, plus de souplesse pour structurer les heures de travail en fonction des obligations familiales et la prestation de services de garde d'enfants. Les femmes sont aussi invitées à participer à la gouvernance des programmes et à prendre part aux activités de formation sur les droits des femmes prévues dans «l'offre pour le développement des femmes», parmi lesquelles figurent des «conversations communautaires» sur la violence sexiste.

Source: Jones, Tafere et Woldehanna, 2010.

Questions de synthèse



- ▶ Pouvez-vous citer des obstacles à la participation des femmes aux PTP qui soient liés au genre?
- ▶ Fournir des exemples de conditions de travail sensibles au genre.

3.5 Choix des actifs et type de travail

Le choix des actifs à constituer et le type de travail à exécuter représentent les deux dernières caractéristiques de conception des PTP que nous devons examiner dans une optique sensible au genre.

POINTS CLÉS

a. Choix des actifs communautaires

La conceptualisation des actifs communautaires peut aussi être élargie pour répondre aux besoins économiques et productifs des femmes rurales.

Les décisions ayant trait au type d'actifs communautaires à constituer dans le cadre des PTP peuvent être prises d'une manière sensible au genre. Par exemple, les PTP peuvent développer des actifs communautaires, comme des écoles ou des établissements de santé, qui procurent aux femmes et aux filles un accès aux services sociaux, ou des actifs, tels que des points d'eau ou des sources de combustible communautaires, qui peuvent réduire leur charge de travail. La conceptualisation des actifs communautaires peut aussi être élargie pour répondre aux besoins économiques et productifs des femmes rurales. Le PSNP en Éthiopie a utilisé la main-d'œuvre publique pour construire des centres de formation agricole dans chaque site de projet, ce qui a permis de réduire la distance que les femmes rurales avaient à parcourir. Il a ainsi été possible d'améliorer l'accès des femmes aux services de vulgarisation agricole et à une éducation pour adultes en dehors du domaine agricole (Jones, Tafere et Woldehanna, 2010).

b. Type de travail

Le type de travail habituellement retenu dans les PTP est généralement lié aux infrastructures et au développement rural, et il porte souvent sur des tâches physiquement pénibles qui demandent peu de compétences (Holmes et Jones, 2010). Cela tend à exclure certaines femmes adultes (notamment avant ou après l'accouchement), les femmes âgées et les ménages dirigés par un seul adulte. Pour attirer davantage de femmes parmi les bénéficiaires, certains PTP ont commencé à élargir l'éventail des catégories de travail proposées pour y inclure des travaux sociaux et de soins (Tebaldi, 2016).

ACTIONS CLÉS POUR RENFORCER L'ACCENT SUR LE GENRE

Les stratégies suivantes peuvent servir à faire en sorte que le type de travail et le choix des actifs soient sensibles au genre.

Choix des actifs communautaires:

- ▶ Consulter les femmes et les hommes pour comprendre le type d'actifs qu'ils préfèrent voir développer dans les PTP. L'ASGPV est un bon point de départ pour ce faire.
- ▶ Veiller à ce que les femmes participent à la planification du programme, y compris le choix des tâches à réaliser et/ou des actifs à développer. Dans beaucoup de PTP, les actifs font souvent partie intégrante des processus officiels et décentralisés de planification du développement communautaire. Lorsque c'est le cas, les concepteurs de programme doivent veiller à ce que les femmes rurales puissent se faire entendre et puissent influencer ces processus et ces résultats.
- ▶ Les PTP peuvent donner la priorité au développement des actifs (p. ex. projets de conservation de l'eau, aménagement de terrasses, gestion foncière et infrastructures agricoles intelligentes face au climat) qui diminuent le fardeau qui pèse sur les femmes et augmentent leur productivité agricole, et/ou renforcent leur résilience face aux risques liés à l'environnement, au changement climatique et à l'insécurité alimentaire.

Type de travail:

- ▶ Les PTP peuvent adopter une définition large de ce qui constitue une mission de travaux publics et fournir des types de travaux appropriés qui soient en adéquation avec les compétences et l'expérience des femmes et

des hommes. Par exemple, les emplois destinés aux femmes rurales devront peut-être se révéler d'une pénibilité moindre. Toutefois, il est important de ne pas renforcer les stéréotypes de genre qui dépeignent les femmes comme le sexe faible.

- ▶ Les PTP peuvent aussi servir à compenser les manques de main-d'œuvre d'un ménage. La main-d'œuvre d'un PTP peut servir à aider aux travaux agricoles sur des exploitations gérées par des ménages dirigés par des femmes et/ou fournir une gamme de services, comme des services de garde d'enfants ou une aide aux personnes âgées (voir l'encadré 14 pour obtenir un exemple d'Afrique du Sud).
- ▶ Les PTP peuvent proposer un développement des compétences sur le lieu de travail et une formation pour accroître l'employabilité future des ouvrières rurales dans la production agricole de «plus haute valeur» et dans les travaux non traditionnels et non agricoles de secteurs où les femmes ont déjà quelques compétences.
- ▶ Les PTP peuvent former les participantes à des rôles d'encadrement et de supervision au sein des travaux publics, susceptibles de renforcer les compétences fonctionnelles et professionnelles des femmes et d'améliorer leur confiance en elles, leur capacité de leadership et leur statut social.

Encadré 14: Bonne pratique – Programme élargi de travaux publics sensible au genre en Afrique du Sud

Le Programme élargi de travaux publics en Afrique du Sud a été remanié pour englober des services de soins à domicile, soins communautaires et développement de la petite enfance comme opportunités de carrière à l'intention des participants au Programme (principalement des femmes) qui travaillaient dans ces secteurs. Parmi les emplois figuraient des services de soins à domicile pour les jeunes enfants et les personnes vivant avec le VIH/sida. Cette stratégie soutient l'égalité entre les sexes de deux façons: (i) elle profite directement aux femmes, car beaucoup de possibilités de travail dans le secteur social leur ont été attribuées; et (ii) elle profite aux femmes et aux filles indirectement en soulageant le fardeau des aidants non rémunérés d'une famille.

Source: Newton, 2016.

Questions de synthèse



- ▶ Quels types d'actifs répondent aux besoins et aux priorités des femmes et hommes ruraux?
- ▶ Quels types de travaux publics sont en adéquation avec les compétences, les capacités et les étapes du cycle de vie des femmes et des hommes en zones rurales?



LISTE DE CONTRÔLE: Voir le tableau 12 de l'annexe 4 pour obtenir une liste de contrôle sur les stratégies clés pour garantir la sensibilité au genre des principales caractéristiques de conception des PTP abordées dans cette section.



Exercice 3:
Comment élaborer des PTP sensibles au genre?

(VOIR L'ANNEXE 5)

Étude de cas approfondie 3: Améliorer la sensibilité au genre du Programme Vision 2020 Umurenge (VUP) au Rwanda

Le VUP, qui est le Programme phare de protection sociale au Rwanda, comporte quatre volets: travaux publics, transferts en espèces (aide directe), services financiers et sensibilisation. Par le biais du volet de travaux publics, l'administration offre un emploi temporaire pour préserver la sécurité de revenu des ménages extrêmement pauvres qui comptent au moins un membre adulte capable de travailler.

En 2014, le gouvernement du Rwanda a reçu un soutien de l'UNICEF pour améliorer la prise en compte des enfants et du genre dans le VUP et pour répondre plus efficacement aux besoins des ménages en manque de main-d'œuvre. La proposition de révision découlait en partie d'une évaluation de la FAO de l'impact du VUP sur l'autonomisation socioéconomique des femmes rurales (Pavanello *et al.*, 2016). La révision comprenait les caractéristiques inédites suivantes.

1. **Un calendrier de travail moins contraignant:** Des journées et des horaires de travail plus souples ont été adoptés pour permettre aux femmes rurales de mieux gérer les exigences concurrentes de leur travail rémunéré et de leurs responsabilités domestiques et de soins.
2. **Aide à la garde des enfants:** Pour permettre aux femmes ayant des enfants de participer au Programme, l'UNICEF a commencé à piloter le déploiement de crèches mobiles sur les chantiers de travaux publics pour les enfants âgés de 0 à 24 mois. Les enfants reçoivent des repas et les femmes peuvent alterner entre leurs contributions au terrassement des routes et autres et leur travail dans les crèches comme aidantes.
3. **Élargissement des catégories d'emplois dans les travaux publics:** Une nouvelle gamme de travaux publics qui procurent des avantages aux femmes a été sélectionnée à des fins de développement. Ces nouveaux types de travaux ont amélioré la qualité des services locaux de base (p. ex. développement de la petite enfance, soins à domicile et services d'eau et d'assainissement).
4. **Plus grande stabilité de l'emploi:** Des dispositions ont été prises pour faire en sorte que des emplois puissent être proposés toute l'année aux participants avec des versements réguliers, suffisamment élevés pour leur permettre de sortir d'une pauvreté extrême. Les participants travaillent environ 100 jours par an. Des montants mensuels fixes d'une valeur d'environ 12 dollars des États-Unis en francs rwandais étaient versés directement sur le compte bancaire de chaque participant.
5. **Engagement de travailleurs sociaux pour:** (i) s'assurer que tous les membres d'un ménage connaissent et soient capables de faire valoir leurs droits et aient connaissance des procédures d'appel pour les PTP élargis et autres programmes; (ii) évaluer et surveiller les contraintes sociales et de subsistance et les opportunités applicables à chaque ménage; et (iii) informer la conception des offres de reclassement et surveiller sa mise en œuvre. Les travailleurs sociaux peuvent aussi fournir des conseils concernant les services et programmes complémentaires (p. ex. conseillers en développement commercial, champs écoles de producteurs, services de conseil rural et agents de santé communautaire) dont les participants ont besoin pour espérer pouvoir se sortir de la pauvreté. L'équipe de travailleurs sociaux devrait être composée de façon paritaire pour pouvoir apporter une aide efficace aux hommes comme aux femmes.

Source: Ayliffe, 2015; Pavanello *et al.*, 2016.

QUATRIÈME PARTIE

Accroître les impacts des transferts sociaux grâce à un soutien complémentaire



OBJECTIFS CLÉS:

Comprendre le rôle et l'importance de mêler les transferts en espèces ou les travaux publics à des mesures de soutien complémentaires comme moyen de promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes rurales; et se familiariser avec des approches pratiques pour consolider ces liens.

Vue d'ensemble

À eux seuls, ni les transferts en espèces ni les PTP ne sont en mesure de faire face à tous les aspects multidimensionnels de la pauvreté et la vulnérabilité dans des contextes ruraux. Un soutien de base au revenu doit être conforté par des programmes et des services complémentaires pour répondre aux différents besoins des femmes rurales et améliorer leurs chances d'autonomisation pour qu'elles parviennent à sortir durablement de la pauvreté (FAO, 2016). Toutefois, ce processus n'a rien d'automatique car les PTE et les PTP sont souvent exécutés comme des interventions isolées. Il faut une promotion délibérée des interactions entre les deux. Dans cette dernière section, nous explorons comment y parvenir de manière efficace.

POINTS CLÉS

Il y a deux points clés que les concepteurs de programme ne doivent pas perdre de vue lorsqu'ils conçoivent des interventions de «protection sociale plus⁶» sensibles au genre.

▶ Choisir les options de soutien complémentaire	▶ Décider des modalités pour relier les transferts sociaux et les mesures complémentaires: éléments faisant partie intégrante du programme et liens à un appui extérieur
---	--

a. Choix des options de soutien complémentaire

La première chose à faire est de décider des types de soutien complémentaire qu'il convient de procurer aux bénéficiaires en plus des transferts en espèces ou des PTP. Les avantages complémentaires peuvent prendre bien des formes. Nous proposons trois grandes options qui peuvent répondre aux différents besoins des femmes rurales. Ces options ne sont pas incompatibles et peuvent être associées de différentes manières en fonction de la portée et des objectifs du programme.

- ▶ **Mesures pour stimuler l'emploi et le revenu des femmes rurales:** Les transferts peuvent être associés à une formation en compétences, à des emplois ou une aide à la garde des enfants pour améliorer l'employabilité des femmes et diversifier leur revenu. Des incitations peuvent être fournies pour inscrire les femmes à des dispositifs de sécurité sociale, y compris une assurance santé, pour réduire les vulnérabilités liées au cycle de vie qui peuvent menacer la sécurité de leur revenu. L'accès à des facilités de crédit et à une initiation à l'économie peut aider les femmes à gérer de petites entreprises et le budget du ménage.
- ▶ **Mesures pour améliorer la productivité agricole des femmes rurales ainsi que la sécurité alimentaire et la nutrition:** Les transferts sociaux peuvent être associés à des services qui promeuvent la production agricole des femmes, la constitution d'actifs et la génération de revenu. Parmi ceux-ci peuvent figurer un accès à de meilleurs intrants agricoles (p. ex. des semences de qualité et des engrais organiques); un accès à des services de conseil rural, au crédit et à l'épargne; et un soutien pour travailler avec des marchés locaux et régionaux (p. ex. la création de groupements et de coopératives de producteurs). L'accès à des technologies intelligentes face au climat et à une assurance-récolte qui couvrent les besoins des femmes rurales peut aussi permettre d'atténuer les risques associés au changement climatique. Les femmes qui bénéficient de transferts sociaux peuvent aussi accéder

⁶ Un autre terme fréquemment utilisé dans la littérature pour décrire l'intégration entre les transferts en espèces et les interventions complémentaires parle de programmation «Cash Plus».

à une formation complémentaire en semences et en nutrition pour les aider à cultiver un potager et à diversifier leur régime alimentaire. L'accès à des technologies qui réduisent la charge de travail pour les activités de production (p. ex. conservation de l'eau, techniques de paillis) et les tâches domestiques (p. ex. l'approvisionnement en eau et en bois de feu, la transformation des aliments) peut soulager les lourdes charges de travail des femmes rurales et leur manque de temps, tout en améliorant la sécurité alimentaire et la nutrition.

- ▶ **Mesures pour autonomiser les femmes rurales:** Les femmes peuvent être informées de leurs droits et soutenues dans l'acquisition de connaissances juridiques et politiques et de compétences de leadership. En associant les principaux transferts à des mesures plus larges d'équité et d'inclusion sociale (p. ex. législation antidiscriminatoire en matière de successions et de droit de propriété, protection contre les coutumes et les pratiques traditionnelles néfastes liées au genre, y compris la violence sexiste), il est possible de réduire les vulnérabilités sociales des femmes et de promouvoir plus largement l'égalité entre les sexes.

Le tableau 4 donne des exemples de différents types de complémentarités promus par les transferts en espèces et les PTP.

Tableau 4: Options programmatiques pour associer les transferts sociaux à des mesures complémentaires en faveur de l'autonomisation des femmes

Objectifs	Types de soutien complémentaire	Exemples de liens programmatiques
Améliorer la productivité agricole et la génération de revenu	<ul style="list-style-type: none"> • Intrants productifs. • Assurance agricole, assurance des récoltes, assurance santé. • Services de conseil rural (p. ex. technologies agricoles intelligentes face au climat). • Aide à la commercialisation et politiques de marchés publics. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Programme d'allocations enfants au Lesotho est conjugué à une distribution de semences agricoles et une formation en nutrition et en agriculture intelligente face au climat pour mettre en valeur les capacités des femmes à cultiver des aliments plus nutritifs et à accroître le produit de la vente de leurs légumes. • Au Malawi, les bénéficiaires du PTP relevant du Fonds de développement local bénéficient d'un accès préférentiel au Programme de subvention des intrants agricoles.
Aide au développement des entreprises et à la diversification des moyens d'existence	<ul style="list-style-type: none"> • Formation en développement commercial. • Dispositifs de crédit et d'épargne, prêts peu onéreux et comptes bancaires auprès de banques locales ou de coopératives rurales. • Initiation à l'économie et compétences de gestion financière. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les bénéficiaires des transferts du Bono de Desarrollo Humano en Équateur ont bénéficié d'un accès à des services bancaires et de microcrédit pour aider les femmes à monter de petites entreprises ambulantes (p. ex. préparation et vente de mets, services de couture). • Dans le Programme de secours prolongé au Zimbabwe, la participation aux groupes ISAL a amélioré l'accès au crédit pour l'achat d'intrants agricoles, la trésorerie en temps de disette, ou les chances de diversification des moyens d'existence en démarrant une petite entreprise.

Objectifs	Types de soutien complémentaire	Exemples de liens programmatiques
S'attaquer à la charge de travail et au manque de temps des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des infrastructures. • Accès à des services sociaux de base: services d'aide aux soins, éducation, énergie, soins de santé, eau et assainissement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les TEAC des Programmes Bolsa Familia au Brésil et Prospera au Mexique offrent aux bénéficiaires des dispositifs complémentaires de crèches. • Le Programme de TEAC Chapéu de Palha Mulher au Brésil propose des transports et des repas gratuits pour permettre aux femmes de participer à des stages de formation.
Promouvoir l'autonomisation sociale et s'attaquer aux risques d'une exclusion fondée sur le genre	<ul style="list-style-type: none"> • Lois relatives aux successions, aux droits de propriété et à la violence sexiste. • Législation en matière d'emploi et prestations de sécurité sociale pour protéger les travailleurs ruraux ayant un emploi formel ou occasionnel. • Formations en connaissances juridiques (p. ex. enregistrement des naissances, votes électoraux). 	<ul style="list-style-type: none"> • En Afrique du Sud, des lois en matière d'emploi ont été promulguées afin de protéger les droits au travail des travailleurs ménagers (p. ex. congé maternité et paternité, politiques en matière d'allaitement, salaires minima et égalité des salaires). • Au Viet Nam, le Programme national ciblé pour la réduction de la pauvreté cible expressément la fourniture d'une aide juridique aux ménages pauvres et dirigés par des femmes concernant les droits de propriété foncière. • Les activités de la FAO au Rwanda aident les bénéficiaires du VUP à monter des coopératives de femmes afin de renforcer l'accès des femmes aux marchés de produits alimentaires.

Source: Jones et Stravropoulou, 2013; ONU Femmes, 2015; Pavanello *et al.*, 2016.

b. Décider des modalités pour relier les transferts sociaux et les mesures complémentaires

Des liens entre les transferts sociaux et les volets complémentaires peuvent être tissés par le biais de deux modalités distinctes du programme.

i. Éléments faisant partie intégrante du programme

Des mesures complémentaires peuvent être fournies comme faisant partie intégrante d'une intervention fondée sur des transferts en espèces ou des travaux publics. Cela peut inclure la fourniture d'avantages supplémentaires et de transferts en nature (p. ex. des versements forfaitaires, des transferts d'actifs, une formation en alimentation, des semences).

Des mesures complémentaires peuvent être fournies comme faisant partie intégrante d'une intervention fondée sur des transferts en espèces ou des travaux publics.

Beaucoup de programmes ont commencé à ajouter aux PTE et aux PTP des éléments de sensibilisation et de communication pour un changement de comportement et une aide psychosociale (Molyneux, Jones et Samuels, 2016). Des activités relativement simples et peu coûteuses peuvent servir à faire prendre conscience des diverses façons dont les normes de genre associées à différents rôles économiques et de travail (p. ex. la propriété d'actifs et les tâches domestiques) contribuent à la pauvreté rurale parmi les femmes et les ménages ruraux et la perpétuent. Ces activités peuvent aussi promouvoir le soutien à des objectifs de programme liés à l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes (voir l'encadré 15).

Encadré 15: Exemples d'activités de sensibilisation visant à promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes

Les activités de sensibilisation et de prise de conscience peuvent servir à atteindre différents objectifs et finalités en matière de genre.

1. Encourager les hommes et les garçons à soutenir l'autonomisation des femmes; renforcer leur soutien en faveur d'un partage plus équitable des tâches et des travaux de soins; et réduire la tension au sein du ménage et la violence conjugale. Le Programme Juntos au Pérou applique cette approche dans sa programmation (Molyneux et Thomson, 2012).
2. Accroître les connaissances que les femmes et les filles ont de leurs droits, y compris leurs droits à des prestations de protection sociale, à des soins de santé reproductive et leurs droits de propriété et de succession. Dans le programme des 4P aux Philippines, les sessions familiales encouragent la communauté à soutenir l'éducation des filles et l'accès des femmes à l'emploi, aux marchés productifs et à la planification familiale (Holmes et Jones, 2013).
3. Promouvoir l'idée selon laquelle une partie du transfert en espèces et/ou du salaire (s'ils sont d'un montant suffisant) peut servir à mener à bien les activités économiques et productives des femmes et à constituer de l'épargne et des actifs.

Source: Newton, 2016.

Les agents de mise en œuvre du programme peuvent exploiter les interactions régulières avec la communauté pour concevoir des initiatives de prise de conscience adaptées aux besoins de la communauté et au contexte socioculturel en présence. Des informations peuvent être fournies aux «centres de paiement» ou par le biais de séances de formation communautaire et de visites à domicile du personnel du programme, des bénévoles de la communauté ou des travailleurs sociaux. Les travailleurs sociaux et leurs relations interpersonnelles étroites avec les participants revêtent une importance cruciale pour veiller à l'assimilation des messages et pour engendrer un changement de comportement positif (voir l'encadré 16) (Newton, 2016; Roelen *et al.*, 2017).

Encadré 16: Encourager le soutien des hommes en faveur de l'égalité entre les sexes dans le Programme Promundo

En 2013, le Programme Promundo a inauguré une formation transformationnelle en matière de genre parallèlement au Programme Bolsa Família au Brésil afin de s'attaquer aux normes culturelles traditionnelles néfastes et de promouvoir l'autonomie des femmes. Le personnel de gestion des cas a amorcé un dialogue avec les hommes et a encouragé leur réflexion critique sur l'autonomisation de leurs partenaires féminines et leurs chances de joindre ou rejoindre le marché du travail et sur la redistribution des tâches ménagères et de la garde des enfants. Des formateurs masculins ont servi de modèles et la participation active de couples (plutôt que celle d'individus) a été promue durant chaque séance. À la fin de la campagne, on a pu observer des signes tangibles de changement dans l'idée que se faisaient les femmes et les hommes de leurs rôles traditionnels dans les relations familiales. Ceci a conduit à une meilleure compréhension de l'importance que revêtent les droits des femmes à une indépendance affective et financière, la prise de décisions commune au sein du ménage et la répartition des tâches de soins.

Source: Newton, 2016.

ii. Liens à un appui extérieur

Les programmes peuvent offrir des liens à des allocations et des services complémentaires qui sont extérieurs à l'intervention.

Les programmes peuvent offrir des liens à des allocations et des services complémentaires qui sont extérieurs à l'intervention. Cela peut s'effectuer en octroyant aux bénéficiaires un accès préférentiel ou automatique à des programmes de subsistance, des dispositifs d'assurance ou de microcrédit, ou en renonçant aux frais de scolarité ou aux honoraires de soins de santé (Roelen *et al.*, 2017). Ainsi, le Mode d'emploi du Programme d'autonomisation des moyens d'existence contre la pauvreté (en anglais *Livelihood Empowerment Against Poverty*, LEAP) au Ghana, publié en 2012 par le ministère de l'Emploi et du Bien-être social, constate que les participants au Programme, en majorité constitués de ménages dirigés par des femmes et de femmes enceintes, profitent d'un accès direct au Dispositif national d'assurance-maladie et d'une aide aux moyens d'existence en guise de moyen de les aider à se sortir de l'extrême pauvreté (cité dans Roelen *et al.*, 2017).

Pour que les individus parviennent à s'affranchir du programme de protection sociale, certaines interventions conjuguent diverses mesures en une vaste enveloppe de soutien pour s'attaquer aux aspects multidimensionnels de la pauvreté. La gestion des dossiers a également été utilisée pour contribuer à identifier les besoins des participants au programme et à faciliter les liens avec les services correspondants, comme illustré par le Programme Chile Solidario au Chili (voir l'étude de cas 4).

ACTIONS CLÉS POUR RENFORCER L'ACCENT SUR LE GENRE

Le processus de sélection des types de programmes complémentaires et les modalités opérationnelles pour établir des liens vers eux sont déterminés par les objectifs du programme, la disponibilité de ressources et les capacités à fournir les différents éléments, ainsi que la disponibilité et la qualité des services et programmes complémentaires. Les concepteurs de programme peuvent considérer les actions suivantes lorsqu'ils envisagent la manière d'associer les principaux transferts, et le type de soutien complémentaire auquel ils peuvent être liés.

- ▶ Utiliser l'ASGPV pour évaluer différentes trajectoires pour atteindre des moyens d'existence durables et l'autonomisation des femmes et informer la sélection d'interventions et de modalités complémentaires grâce auxquelles il est possible de promouvoir des liens vers ces trajectoires.
- ▶ Cartographier la disponibilité et la qualité des programmes et services complémentaires et leur degré de sensibilité au genre; explorer la portée de l'intégration des composants de ces programmes et services complémentaires dans les programmes centraux.
- ▶ S'assurer qu'un registre fonctionnel unique/harmonisé soit en place pour relier les bénéficiaires aux programmes et services extérieurs. Pour soutenir la coordination sensible au genre des programmes associés, il faut veiller à ce que des données ventilées par sexe soient recueillies et utilisées dans la planification.
- ▶ Surveiller l'accès des bénéficiaires aux programmes complémentaires, la coordination entre les programmes et les impacts qu'ils ont sur les capacités de subsistance des femmes et des hommes ruraux. S'assurer que la participation à de multiples programmes ne surcharge pas les femmes du point de vue du temps passé et/ou de leurs finances, ni ne crée un ressentiment des membres masculins du ménage ou des non-bénéficiaires face à ce qu'ils perçoivent comme leur exclusion des avantages reçus.

- ▶ Fournir un accès à des prestations appropriées de garde d'enfants pour libérer du temps afin que les femmes puissent suivre une formation ou d'autres activités de développement personnel.
- ▶ Travailler avec la communauté et les prestataires de services pour s'attaquer aux obstacles à un accès équitable des femmes et des hommes ruraux aux services complémentaires. Dans de nombreux contextes, il est généralement admis que les agriculteurs sont principalement masculins et que les femmes jouent un rôle, tout au plus, subsidiaire. Par conséquent, il se peut que les mesures de soutien agricole soient conçues en tenant uniquement compte des besoins et des priorités des hommes. Il est donc important de veiller à ce que des mesures complémentaires (p. ex. des services de conseil rural agricole, des intrants de production, du crédit) soient conçues d'une manière sensible au genre et la culture.

Questions de synthèse



- ▶ **Quels sont les objectifs d'un lien entre les principaux programmes de transferts et les interventions complémentaires?**
- ▶ **Quel type de liens peuvent être établis et dans quel but?**
- ▶ **Comment les complémentarités sensibles au genre peuvent-elles être promues dans votre travail quotidien?**



Exercice 4:
Élaborer une
feuille de route
pour relier
les transferts
sociaux à
un soutien
complémentaire
pour de
meilleurs
résultats en
matière d'égalité
entre les sexes

(VOIR L'ANNEXE 5)

Étude de cas approfondie 4: Programmation intégrée dans le Programme Chile Solidario au Chili

Le Programme Chile Solidario, qui a été mis en œuvre de 2002 à 2012 comme une intervention intégrée de lutte contre la pauvreté, a adopté une approche fondée sur le genre et le cycle de vie pour s'attaquer à l'exclusion économique et sociale. Le Programme s'est axé sur trois interventions principales: un soutien familial psychosocial, des transferts en espèces et un accès prioritaire aux services sociaux.

Le Programme s'est composé de deux années de soutien psychosocial pour les familles bénéficiaires durant lesquelles un travailleur social dialoguait régulièrement surtout avec les femmes adultes pour rédiger un plan de travail afin d'arriver à une série de 53 conditions minimales de qualité de vie. Ces conditions étaient groupées en sept catégories: santé, éducation, logement, emploi, revenu, dynamique familiale et identification. Des travailleurs sociaux ont contribué à relier les ménages et les individus à une variété de services issus de différents programmes publics, sur la base des besoins spécifiques des bénéficiaires (p. ex. enregistrement des naissances, services de résolution des conflits et inclusion productive⁷).

Les subventions/transferts en espèces fournis par Chile Solidario comprenaient le Bono de Protección Social (un transfert en espèces octroyé durant les deux premières années du Programme) et le Bono de Egreso (un transfert en espèces pour ceux qui quittent le Programme après avoir suivi un plan de conseil psychosocial de deux ans). Les familles sont également éligibles à d'autres types de subventions, telles que le *Subsidio Único Familiar* (une allocation familiale ciblée sur les familles pauvres ayant des enfants de moins de 18 ans et les femmes enceintes) et une subvention pour l'eau).

Les bénéficiaires gagnent également accès à des programmes sociaux complémentaires dans différents domaines.

- ▶ L'emploi et le revenu: un accès préférentiel à la formation et au renforcement des compétences, des programmes d'embauche, des programmes de génération de revenus, et le développement rural. Il existe aussi des programmes de génération de revenus spécialement conçus pour les femmes en zones rurales.
- ▶ Dynamique familiale: accès préférentiel à des programmes de développement social pour freiner la violence domestique et renforcer les liens entre les parents et les enfants dans les situations à risque.
- ▶ Identification: exemption partielle des frais de demande de carte d'identité et d'enregistrement des naissances.

Les données factuelles soulignent que le Programme a pu faciliter l'accès aux services de santé et d'éducation et aux programmes sociaux. Les évaluations d'impact du Programme soulignent aussi trois résultats potentiels sur le plan de l'autonomisation des femmes qui pourraient être attribués au soutien familial ayant été apporté au travers des interactions avec les travailleurs sociaux qui sont principalement des femmes: (i) une hausse de la confiance éprouvée par les femmes qui leur a permis de se voir comme des individus à part entière et non plus seulement comme des épouses et/ou des mères; (ii) la possibilité pour les femmes d'accéder à la sphère publique et au marché du travail du fait de l'acquisition de compétences grâce aux formations et aux interventions de microcrédit; et (iii) une nouvelle perception du moi, en lien avec la prise de conscience par les femmes qu'elles peuvent être proactives et changer leurs circonstances. Récemment, le Programme a aussi élargi sa portée pour travailler avec des hommes en guise de moyen de promouvoir un changement durable des relations entre les sexes au sein du ménage.

Source: Roelen *et al.*, 2017.

⁷ L'inclusion productive comprend des programmes qui visent à doper la productivité et les revenus des pauvres (p. ex. formation, bourses productives, régimes de travailleurs indépendants).

ANNEXE 1

Liste de contrôle pour entreprendre l'ASGPV

Dans cette section, nous donnons des exemples de questions directrices pour chaque thématique de recherche évoquée dans la section 1.2. Elles visent à aider l'équipe de recherche à formuler un ensemble de questions plus détaillées et plus adaptées au programme et au contexte pour réaliser l'analyse.

Tableau 5: Questions directrices et outils pour l'analyse du genre et des moyens d'existence

Exemples de questions directrices	Sources de données/ méthodes/outils
Domaine de recherche: Analyse du genre et des moyens d'existence	
<p>Quelles sont les différences entre les sexes en matière de stratégies de subsistance?</p> <ul style="list-style-type: none"> Quelles sont les principales activités de subsistance pour les femmes et les hommes du ménage? Quels sont les rôles et les responsabilités des hommes et des femmes en tant que pourvoyeurs de produits alimentaires et non alimentaires pour les membres de la famille? Quels sont les facteurs qui contribuent à ces différences (normes socioculturelles, traditions, facteurs économiques, facteurs reproductifs)? Quelle incidence le programme est-il susceptible d'avoir sur ces rôles et responsabilités entre les sexes? 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluations genre de pays de la FAO Assemblées communautaires Discussions en groupes de réflexion Entretiens auprès des ménages Matrice d'analyse des moyens d'existence Calendrier alimentaire saisonnier et division du travail entre les sexes Planning d'activités quotidiennes Schémas des systèmes agricoles Matrice de prise de décision
<p>Quelles sont les différences entre les sexes en matière de possibilités rémunératrices?</p> <ul style="list-style-type: none"> Quelles sont les principales sources de revenus pour les femmes et les hommes, y compris les transferts sociaux? Existe-t-il des différences entre les sexes dans les sources de revenus? Pourquoi? Existe-t-il des différences entre les sexes en matière d'accès aux sources de revenus, de contrôle de ces sources, y compris les salaires tirés de leur travail et les prestations de protection sociale? Quels sont les facteurs qui contribuent à ces différences? Quelle incidence le programme est-il susceptible d'avoir sur les différences dans ces possibilités rémunératrices? 	
<p>Les femmes et les hommes ont-ils un accès égal aux possibilités d'emploi (p. ex. travail rémunéré, PTP)?</p> <ul style="list-style-type: none"> Existe-t-il des disparités entre les sexes dans les taux de participation de la main-d'œuvre aux travaux agricoles et non agricoles? Existe-t-il des différences notables dans les salaires des hommes et des femmes? Quels sont les facteurs qui impulsent ces disparités? (p. ex. éducation, segmentation du marché du travail, discrimination et absence de mesures affirmatives, auto-exclusion, manque de services de garde d'enfants, traditions culturelles). Quelle incidence le programme est-il susceptible d'avoir sur l'accès aux possibilités d'emploi? 	

Exemples de questions directrices**Sources de données/
méthodes/outils****Domaine de recherche: Analyse du genre et des moyens d'existence****Quelles sont les différences entre les sexes en matière d'économie reproductive/de soins?**

- . Quels sont les activités et les rôles principaux des femmes et des hommes en ce qui concerne les tâches ménagères et de soins non rémunérées (p. ex. la collecte d'eau et de bois de chauffage, garde des enfants, préparation des repas)?
- . Quels sont les schémas d'utilisation du temps entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons?
- . Quelle incidence les rôles des femmes dans des tâches ménagères et de soins non rémunérées ont-ils sur leur aptitude à participer à des activités économiques, des séances de formation ou des activités de loisirs, par rapport aux hommes?
- . Les femmes/les hommes peuvent-elles/ils participer au programme de protection sociale? Comment les contraintes de temps peuvent-elles être traitées au sein du programme?

Quelles sont les différences entre les sexes en matière d'accès:

- aux ressources productives
- aux ressources économiques (p. ex. revenus, salaires, produits alimentaires)
- à la disponibilité de main-d'œuvre
- aux services (p. ex. services de conseil rural, technologies qui réduisent la charge de travail, compétences et formation, installations de transformation et de stockage)
- aux marchés
- Quelles sont les causes de ces différences?

Quelles sont les différences entre les sexes dans la prise de décisions?

- . Existe-t-il des préférences fondées sur le genre quant à la façon dont l'argent est distribué et dépensé?
- . Existe-t-il des différences dans les principaux postes de dépenses des hommes et des femmes?
- . Qui décide de la façon d'utiliser les revenus et l'argent gagné et comment cette décision est-elle prise? Pourquoi?
- . Qui décide de la proportion du revenu qui est épargnée? Comment la décision est-elle prise quant au moment et à la façon d'utiliser l'épargne?
- . Le crédit/l'argent reçu des transferts de protection sociale est-il utilisé ou traité différemment de l'argent provenant d'autres sources?
- . Comment l'argent reçu des transferts de protection sociale est-il utilisé (p. ex. investi dans l'élevage, dans des petites entreprises non agricoles, dans l'alimentation, dans l'éducation des enfants, pour accroître le statut social)?
- . Qui prend les décisions au sein du ménage concernant la répartition de l'argent reçu des transferts de protection sociale?
- . Qui au sein du ménage utilise et/ou bénéficie le plus des transferts de protection sociale?
- . Comment le programme est-il susceptible d'avoir une influence sur cette dynamique?

Exemples de questions directrices	Sources de données/ méthodes/outils
Domaine de recherche: Analyse du genre et des moyens d'existence	
Adhésion et participation des femmes à des organisations communautaires	
<ul style="list-style-type: none">· Les femmes/les hommes ont-ils accès à des réseaux sociaux, tels que des groupements de femmes, des organisations de producteurs, des coopératives agricoles, des associations villageoises d'épargne et de crédit, des groupes de microfinancement?· Quels sont les facteurs qui entravent leur participation à ces groupes?· Dans quelle mesure les femmes sont-elles représentées dans les structures politiques locales ou communautaires, y compris les comités de projet? Influencent-elles la prise de décision et occupent-elles des positions de leadership?· Comment le programme est-il susceptible d'avoir une influence sur cette dynamique?	
Quels sont les obstacles susceptibles d'empêcher les femmes et les hommes de participer aux programmes et d'en tirer parti?	
<p>(p. ex. normes socioculturelles, traditions, facteurs économiques, manque de temps, niveau d'instruction, documentation civique, éloignement, coûts d'opportunité, et mobilité.) Comment le programme peut-il surmonter ces obstacles?</p>	
Différences entre les sexes concernant les besoins et les priorités à soutenir	
<ul style="list-style-type: none">· Quels sont les problèmes, possibilités et priorités les plus importants en matière de moyens d'existence pour les femmes et les hommes au sein du ménage/de la communauté?· Comment le programme peut-il y répondre? Quel autre type de soutien, outre les transferts de protection sociale, s'impose pour contribuer à ces résultats?· Quelles sont les principales difficultés et possibilités pour promouvoir les objectifs d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes au sein du programme?	
Quelles sont les réponses institutionnelles et politiques des pouvoirs publics, y compris des mesures affirmatives, pour s'attaquer aux inégalités entre les sexes et autonomiser les femmes?	
<ul style="list-style-type: none">· Quels sont les cadres juridiques, politiques, plans d'action et institutions propices à l'égalité entre les sexes?· Comment le programme peut-il faire en sorte que les politiques traitent de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes?	

Tableau 6: Questions directrices et outils pour l'analyse de la vulnérabilité

Exemples de questions directrices	Sources de données/ méthodes/outils
Domaine de recherche: Analyse de la vulnérabilité	
<p>Contexte de la vulnérabilité: type of chocs/stress au sein de la communauté</p> <ul style="list-style-type: none"> . Quelles sont les principales sources de vulnérabilité au sein de la communauté/du ménage? . Quels sont les chocs les plus communs qui affectent les ménages/la communauté? À quelle fréquence les chocs et stress affectent-ils la communauté/le ménage? <ul style="list-style-type: none"> • Chocs sanitaires • Catastrophes naturelles/changement climatique • Mauvaises récoltes • Crises alimentaires • Troubles civils . Les femmes et les filles vivent-elles les chocs et les stress, y compris le changement climatique, différemment des hommes et des garçons? <ul style="list-style-type: none"> • Les femmes sont-elles plus susceptibles que les hommes d'être affectées par ces risques? • Les femmes et les hommes vivent-ils différents types de chocs? . Quelles sont les différences entre les hommes et les femmes en matière d'accès et de types de mécanismes de survie? . Quelles sont les différences dans les impacts qu'ont les catastrophes et/ou le changement climatique sur les hommes et les femmes? Comment s'expliquent ces différences? . Comment les événements du cycle de vie propres aux femmes augmentent-ils la vulnérabilité des femmes? <ul style="list-style-type: none"> • Grossesse et allaitement • Problèmes de santé maternelle • Vieillesse • Veuvage • Mariage et dépenses liées à la dot . Quels sont les principaux risques sociaux et vulnérabilités auxquels sont confrontées les femmes? . Quels sont les principaux moteurs des risques sociaux et vulnérabilités auxquels sont confrontées les femmes et les filles? . Quels sont les facteurs (p. ex. la pauvreté, la discrimination, les normes socioculturelles) qui engendrent et perpétuent cette vulnérabilité? 	<ul style="list-style-type: none"> • Revues documentaires et analyses statistiques • Assemblées communautaires • Discussions en groupes de réflexion • Entretiens auprès des ménages • Frise temporelle • Carte des ressources naturelles et de subsistance • Analyse des problèmes • Classement par paires
<p>Quelles sont les différences entre les sexes en matière de capacités et de mécanismes de survie?</p> <ul style="list-style-type: none"> . Quelles stratégies les hommes et les femmes utilisent-ils pour réduire les risques au minimum (p. ex. diversification des moyens d'existence) et faire face aux chocs et aux stress? . Y a-t-il une différence dans la façon dont les femmes et les hommes font face aux chocs et aux stress? . Quel est l'impact de ces stratégies de survie sur les femmes par rapport aux hommes (p. ex. sur la dotation en actifs, les investissements en capital humain, les revenus, la sécurité physique, le bien-être psychosocial)? 	

Exemples de questions directrices	Sources de données/ méthodes/outils
Domaine de recherche: Analyse de la vulnérabilité	
Différences entre les sexes concernant les priorités, les besoins et les possibilités	
<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les vulnérabilités et les risques les plus importants auxquels sont confrontés la communauté/le ménage? Comment un programme pourrait-il contribuer à surmonter ces vulnérabilités? Quel autre type de soutien s'impose pour contribuer à ces résultats? Quels sont les principaux besoins et les priorités pour renforcer la résilience des femmes et des hommes? Comment le programme peut-il y répondre? Quel autre type de soutien s'impose pour contribuer à ces résultats? 	

Tableau 7: Questions directrices et outils pour l'analyse de la pauvreté

Exemples de questions directrices	Sources de données/ méthodes/outils
Domaine de recherche: Analyse de la pauvreté	
Contexte de la pauvreté	
<ul style="list-style-type: none"> Quelles sont les principales caractéristiques de la pauvreté rurale et en quoi sont-elles différentes pour les hommes et pour les femmes? Quelles sont les principales causes de la pauvreté rurale? Quelles ont été les réponses institutionnelles et politiques des pouvoirs publics face à la pauvreté (p. ex. politiques, institutions, mécanismes de soutien, filets de sécurité)? 	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire et analyses statistiques Évaluations de la pauvreté de la Banque mondiale Stratégies de réduction de la pauvreté, Stratégies de développement national
Différences entre les sexes dans la façon de vivre la pauvreté	
<ul style="list-style-type: none"> Les femmes sont-elles plus exposées à un risque de pauvreté de revenu ou de pauvreté multidimensionnelle? Pourquoi? Quelles sont les principales causes de la pauvreté, du point de vue des femmes et des hommes? Qu'est-ce qui est à l'origine de ces différences (p. ex. normes sociales discriminatoires, obstacles aux ressources économiques et aux moyens d'existence, utilisation du temps)? 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'avancement de la CEDAW Assemblée communautaires Discussions en groupes de réflexion Entretiens auprès des ménages
Différences entre les sexes concernant les priorités, les besoins et les possibilités	
<ul style="list-style-type: none"> Comment le programme peut-il contribuer à surmonter ces problèmes? Quel autre type de soutien s'impose pour contribuer à ces résultats? Quels sont les opportunités et les mécanismes qui permettent aux ménages/aux membres individuels d'un ménage d'échapper à la pauvreté et d'entamer un processus de constitution de capital, du point de vue des femmes et des hommes? Quels sont les principaux besoins et les priorités en matière de protection sociale, du point de vue des femmes et des hommes? 	<ul style="list-style-type: none"> Classement selon la richesse Carte des ressources naturelles et de subsistance Analyse des problèmes

Tableau 8: Questions directrices et outils pour l'analyse des parties prenantes

Exemples de questions directrices	Sources de données/méthodes/outils
Domaine de recherche: Analyse des parties prenantes	
<p>Cartographie des parties prenantes</p> <ul style="list-style-type: none"> Quelles sont les principales parties prenantes? Quels sont leurs priorités et leurs intérêts en matière de réduction de la pauvreté, d'égalité entre les sexes et de protection sociale? Certains groupes ont-ils plus à perdre ou à gagner que d'autres? Les hommes ou les femmes? Les riches ou les pauvres? Qui sera défavorisé? Qui sont les gardiens qui contrôlent l'approbation et le succès du programme proposé? Comment peuvent-ils être mobilisés efficacement? Y a-t-il des parties prenantes qui sont susceptibles d'être lésées, qui n'ont pas encore été consultées ou qui manquent de pouvoir et de voix pour influencer l'impact du programme sur les vies et les moyens d'existence? Comment peut-on rectifier cela? Y a-t-il des alliés possibles parmi les parties prenantes qui partagent des intérêts communs avec les groupes moins puissants? Serait-il possible de créer une coalition pour accroître l'influence des plus faibles et mieux faire entendre leur voix? Comment le programme peut-il promouvoir au mieux un changement social progressiste? 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblées communautaires Entretiens avec des informateurs clés Cartographie des parties prenantes Boîte à outils «Net maps»: https://netmap.wordpress.com/about/ «Analyse des champs de force»

Tableau 9: Questions directrices et outils pour l'examen du programme

Exemples de questions directrices	Sources de données/méthodes/outils
Domaine de recherche: Examen du programme	
<p>Objectifs du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> Comment le programme aborde-t-il l'égalité entre les sexes et/ou l'autonomisation des femmes dans ses objectifs? Les objectifs du programme reflètent-ils les besoins, priorités et difficultés rencontrés par les hommes et les femmes tels qu'identifiés dans l'ASGPV? Comment le programme veille-t-il à ce que les prestations sociales profitent autant aux femmes qu'aux hommes? 	<ul style="list-style-type: none"> Recherche documentaire Documents de conception de programme Cadres logiques Rapports de suivi Rapports d'évaluation Examens du programme Entretiens avec des informateurs clés Discussions en groupes de réflexion
<p>Ciblage et participation aux programmes</p> <ul style="list-style-type: none"> Comment le ciblage fait-il en sorte que les femmes (ou les hommes) soient ciblé(e)s en priorité? Les femmes et les hommes sont-ils confrontés à des obstacles fondés sur le genre pour participer au programme? Lesquels? Y a-t-il des mesures spécifiques définies pour aborder et surmonter ces contraintes et s'assurer que les hommes comme les femmes aient un accès équitable aux programmes et aux prestations? 	

Exemples de questions directrices	Sources de données/ méthodes/outils
Domaine de recherche: Examen du programme	
Composantes, sous-composantes et activités du programme	
<ul style="list-style-type: none"> . Les activités proposées répondent-elles aux besoins et aux priorités des femmes et des hommes identifiés dans les analyses? . Quelles stratégies seront utilisées pour veiller à ce que les femmes aient la chance de profiter autant que les hommes des activités économiques du programme? . Quelles stratégies seront utilisées pour toucher les femmes et les hommes et garantir leur participation dynamique? . Quelles sont les implications possibles des activités du programme sur les femmes et les hommes (p. ex. accès aux ressources et à l'emploi, charge de travail et utilisation du temps, pouvoir de négociation et statut social, dynamique au sein du ménage)? . Les femmes et les hommes ont-ils reçu des chances égales pour planifier, participer et suivre les activités du programme? . Quelles sont les différentes préférences des hommes et des femmes pour ce qui concerne les types de transferts/soutien et les systèmes de versement? 	
Risques et opportunités	
<ul style="list-style-type: none"> . Quels risques pourraient affecter les résultats du programme et la réalisation des objectifs ayant trait à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation économique des femmes rurales? . Comment les activités de programme et les modalités de mise en œuvre peuvent-elles maximiser les effets positifs et réduire au minimum les risques fondés sur le genre? . Quelles mesures d'atténuation ont été proposées et sont-elles en place? 	
Moyens du programme: budgets, capacités et modalités de mise en œuvre	
<ul style="list-style-type: none"> . Le programme comprend-il des dispositions prévoyant des indicateurs sensibles au genre pour surveiller les changements et les impacts fondés sur le genre? . Existente-t-il des fonds spécialement réservés à la mise en œuvre d'activités liées au genre? . L'équipe du programme dispose-t-elle d'un savoir-faire suffisant en matière de genre? . Le programme prévoit-il un renforcement des capacités en matière de genre pour le personnel de mise en œuvre et/ou un savoir-faire en matière de genre? . Le programme intègre-t-il une dimension de genre dans les cadres et les activités de suivi-évaluation? 	
Évaluation des capacités institutionnelles	
<ul style="list-style-type: none"> . Quelles sont les institutions de conception et de mise en œuvre désignées? . Quelle est la portée des engagements politiques envers la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes au sein de ces institutions? . Les institutions disposent-elles d'un savoir-faire technique en matière de genre? . Quels manques de capacités déplore-t-on pour concevoir des modalités de programme qui soient sensibles au genre en matière de ressources, connaissances, compétences, temps et budgets? . Quelle est la manière la plus efficace d'établir/de renforcer ces modalités et par qui (p. ex. les pouvoirs publics, les bailleurs de fonds, la société civile)? 	

ANNEXE 2

Méthodes de ciblage et leurs implications en matière de genre

Tableau 10: Avantages et inconvénients de différentes méthodes de ciblage pour les femmes rurales

Type de méthodes de ciblage	Avantages pour les femmes	Inconvénients pour les femmes
<p>Détermination directe des ressources: L'éligibilité est fondée sur l'évaluation des revenus (salaire ou dossier fiscal).</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le processus de sélection rigoureux et impartial permet d'arriver à un faible taux d'inclusion erronée. 	<ul style="list-style-type: none"> Cela peut exclure certains groupes vulnérables (p. ex. les travailleuses informelles et les exploitantes agricoles familiales non rémunérées), qui ne peuvent pas fournir de preuve de revenu. Cela peut aussi exclure des femmes économiquement et socialement vulnérables qui sont membres de ménages vivant au-dessus du seuil de pauvreté.
<p>Détermination indirecte des ressources: Un score est généré sur la base de caractéristiques de pauvreté facilement observables, telles que la qualité du logement, la propriété de biens, la composition du ménage, le niveau d'instruction et la profession des membres du ménage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le score est obtenu à partir d'une mesure multidimensionnelle de la pauvreté, y compris ses dimensions sociales (p. ex. la charge de soins reproductifs, le manque d'éducation et de soins de santé), qui sont des critères particulièrement pertinents pour les femmes. Ces données peuvent être plus faciles à collecter et à vérifier que les données de revenu, ce qui simplifie la procédure de candidature pour les bénéficiaires potentiels qui se heurtent à des difficultés pour fournir des documents et des preuves de revenu. 	<ul style="list-style-type: none"> La communauté peut rejeter les résultats du ciblage si elle estime que le système de notation est injuste ou qu'il n'est pas fondé sur des spécificités locales. Cela peut engendrer des erreurs d'exclusion notables si le système ne tient pas compte correctement de différents aspects des vulnérabilités fondées sur le genre (p. ex. manque de temps et vulnérabilités du cycle de vie).

Type de méthodes de ciblage	Avantages pour les femmes	Inconvénients pour les femmes
<p>Ciblage communautaire: Permet aux membres de la communauté de sélectionner des bénéficiaires en partant du principe qu'ils connaissent les caractéristiques de pauvreté dans leur communauté et peuvent disposer d'informations locales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La participation de la communauté peut accroître la transparence de la sélection. • Elle ne nécessite pas de capacités techniques élevées. • Des critères clairs de sélection et une formation suffisante des membres de la communauté (en particulier, en matière de sensibilisation au genre) s'imposent pour éviter une résistance et des tensions susceptibles de résulter de la priorité accordée à un sexe particulier dans le processus de sélection et de ciblage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a un risque de biais ou de manipulation en raison des rapports de pouvoir inégaux au sein d'une communauté. • Il existe un risque possible d'exclusion chez les femmes et les hommes vulnérables et très marginalisés en raison de la corruption ou d'un accaparement par les élites. • Cela peut perpétuer les inégalités entre les sexes et la marginalisation des groupes stigmatisés.
<p>Ciblage par catégorie: L'éligibilité est définie sur la base de vastes catégories sociales et/ou de groupements tels que l'âge, la condition physique, le sexe, l'ethnie et le statut social.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des critères simples et faciles à communiquer peuvent créer une plus grande transparence et rendre l'éligibilité moins sujette à la manipulation. • Les femmes ont plus de chance d'être ciblées sur la base de leurs vulnérabilités socioéconomiques et liées au cycle de vie (p. ex. rôle dans la garde des enfants, contraintes de main-d'œuvre, marginalisation sociale). 	<ul style="list-style-type: none"> • La vérification du statut (p. ex. certificats de naissance et documents d'identité) peut se révéler difficile et c'est une contrainte à laquelle se heurtent souvent les femmes rurales. • Cette méthode peut exclure les individus particulièrement vulnérables et les familles qui ne sont pas associées de près aux catégories sélectionnées. • Le ciblage d'un groupe particulier (p. ex. les femmes âgées ayant la charge d'orphelins et d'enfants vulnérables, les veuves, les mères adolescentes et les petites filles) peut être associé à une stigmatisation, qui entraîne une auto-exclusion de la participation au programme.
<p>Autosélection (pertinent pour les PTP): Les caractéristiques de conception du programme (p. ex. montant ou type de transfert) font que le programme n'est intéressant que pour un groupe particulier qui s'autosélectionne pour y participer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Peut conduire à de faibles erreurs d'exclusion, ce qui peut inciter les femmes très pauvres à s'inscrire et à participer au programme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Certains critères d'autosélection peuvent être stigmatisants et/ou imposer des coûts élevés aux participants, comme l'octroi de versements très faibles et irréguliers, des conditions de travail inadaptées, ou un travail physiquement pénible.

Source: d'après Winder et Yablonski, 2012.

ANNEXE 3

Liste de contrôle pour garantir la sensibilité au genre des transferts en espèces

Tableau 11: Liste de contrôle pour la promotion d'une conception sensible au genre des PTE

Type de caractéristiques de conception	Stratégies pour garantir la sensibilité au genre
Objectifs du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Passer au crible les objectifs du programme pour garantir leur alignement sur les droits des femmes et des hommes, tels que visés dans l'article 14 de la CEDAW. • Là où les programmes entendent réduire les inégalités entre les sexes et/ou promouvoir l'autonomisation des femmes rurales, ils doivent clairement et expressément définir des objectifs sensibles au genre et les résultats escomptés. • Définir des dimensions spécifiques sur lesquelles se concentrer en matière d'autonomisation des femmes ainsi que les trajectoires et mécanismes requis pour les concrétiser par le biais de transferts en espèces. • Inclure des activités de sensibilisation pour aider les bénéficiaires et la communauté à prendre conscience des buts et objectifs du programme fondés sur le genre. • Sensibiliser les femmes et les filles à leurs droits citoyens aux plans social, économique et politique.
Ciblage du programme: critères, méthodes et procédures	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser l'ASGPV pour déterminer si les femmes et les filles devraient être ciblées en priorité par les transferts en espèces et dans quelles conditions. • Accorder beaucoup d'attention à la procédure d'inscription des groupes de femmes/d'hommes ruraux particulièrement vulnérables et exclus. • Compléter le ciblage par d'autres mesures, comme la sensibilisation, l'accès à des services supplémentaires et un soutien pour maximiser les impacts. • Monter des campagnes de communication locales pour garantir un soutien communautaire au ciblage des femmes rurales en tant que bénéficiaires. Les messages du programme peuvent servir à dissiper les tensions possibles à l'intérieur du ménage découlant de l'attribution des allocations à un seul membre du ménage. • Lorsque les ménages sont ciblés en tant que cellules individuelles, mettre en place des stratégies pour faire en sorte que tous les membres du ménage aient un accès égal aux allocations et le même contrôle dessus. • Surveiller les effets du ciblage des femmes comme bénéficiaires des transferts, y compris une évaluation du manque de temps et des offres d'emploi des mères, les coûts directs et indirects imposés par le transfert, et les réactions hostiles potentielles des hommes et des membres non bénéficiaires. • Passer en revue les méthodes de ciblage et les procédures pour voir leurs impacts éventuels sur le genre et les ajuster en conséquence. • Fournir aux bénéficiaires éventuels des informations précises sur les critères d'admission au programme et sur les procédures de candidature. • Fournir un accès à des mécanismes de doléances adaptés aux besoins des femmes.

Type de caractéristiques de conception	Stratégies pour garantir la sensibilité au genre
<p>Montant des transferts et prévisibilité des paiements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque c'est possible, ajuster le montant du transfert pour tenir compte des vulnérabilités spécifiques fondées sur le genre. • Dans la mesure du possible, ajuster le montant du transfert pour permettre une gestion des risques et le développement des fonctions de production. • Explorer la possibilité de compléter des transferts en espèces réguliers par un paiement forfaitaire unique, et/ou une subvention d'actifs avec un soutien complémentaire pour accroître les impacts sur la production et les moyens d'existence. • Surveiller le montant du transfert et ses impacts sur le genre, en particulier les différences fondées sur le genre dans la structure des dépenses et les relations entre les sexes.
<p>Conditionnalités du programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des avantages et des inconvénients des conditionnalités en termes de bien-être des femmes et des filles rurales. • Évaluer les contraintes existantes auxquelles se heurtent les femmes rurales pour se conformer aux conditions du programme. • Voir si le programme pourrait atteindre les objectifs visés grâce à des messages positifs au lieu d'imposer des conditions strictes. • Dans la mesure du possible, concevoir des conditions qui soutiennent expressément des changements positifs dans les rôles de genre et qui tiennent compte des vulnérabilités auxquelles se heurtent les femmes et les filles. • Promouvoir la coresponsabilité pour la bonne exécution des conditions du programme entre les parents. • S'assurer que les femmes responsables des conditions reçoivent un traitement respectueux et digne. • Fournir des informations culturellement appropriées sur les conditions du programme et l'accès aux mécanismes de doléances. • Surveiller les effets des conditions sur ceux qui sont tenus de s'y conformer. • Garantir un accès plus facile aux services et un meilleur travail de proximité pour réduire le fardeau des conditionnalités sur les femmes rurales.

ANNEXE 4

Liste de contrôle pour garantir la sensibilité au genre des PTP

Tableau 12: Liste de contrôle pour la promotion d'une conception sensible au genre des PTP

Type de caractéristiques de conception	Stratégies pour intégrer la sensibilité au genre
Ciblage du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des quotas ou réserver des places pour les femmes afin de garantir leur participation. • Englober des mesures pour inciter les femmes à la tête d'un ménage à s'inscrire et à participer au programme. • Surveiller de près la mise en œuvre des quotas pour s'assurer que les obstacles auxquels se heurtent les femmes pour accéder à un emploi sont reconnus, bien compris et éliminés. • Organiser des événements de sensibilisation pour garantir l'adhésion de la communauté aux quotas d'emplois sensibles au genre. • Les modalités de ciblage devraient faire en sorte que les femmes des ménages dirigés par des hommes (y compris les ménages polygames ou les familles étendues) ont des droits et un accès à l'emploi. Envisager le ciblage de «la famille complète», aux termes duquel tous les membres des ménages éligibles sont recensés comme participants. • Encourager l'ouverture de comptes bancaires séparés pour chaque travailleur afin de faire en sorte que les femmes aient accès aux salaires. • Lorsque ce sont les ménages polygames qui dominent, ils peuvent être traités comme des ménages séparés éligibles aux transferts, à condition que les deuxième et troisième épouses puissent se prévaloir de leur propre régime d'accès à l'emploi en tant que cellule familiale séparée. • S'assurer que les services et les informations sur le ciblage soient accessibles.
Type de prestations	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les différences entre les préférences des hommes et des femmes en ce qui concerne les types de prestations. • Faire en sorte que les femmes et les hommes bénéficiaires participent activement aux consultations et y contribuent pour sélectionner le type de prestation le plus adapté. • Accroître la prise de conscience au sein du personnel du programme en ce qui concerne les différences dans les préférences envers les divers transferts parmi les hommes et les femmes.

Type de caractéristiques de conception	Stratégies pour intégrer la sensibilité au genre
<p>Conditions de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un emploi et un salaire réguliers et faire en sorte que les travailleurs soient suffisamment informés sur leurs droits et allocations. • Prévoir un soutien obligatoire sous forme de garde d'enfants sur le chantier et/ou de services de soins communautaires. • Concevoir des conditions de travail sensibles au genre (p. ex. des horaires flexibles, des temps de travail réduits, des lieux de travail proches du domicile des bénéficiaires, la fourniture d'eau potable et de zones ombragées et des sanitaires séparés) afin d'attirer plus de femmes dans le programme. • Les projets ou les éléments des projets de plus grande envergure réservés aux femmes peuvent aider à surmonter les barrières socioculturelles. • S'engager formellement à verser des salaires égaux aux femmes et aux hommes qui exécutent des tâches semblables et sensibiliser le personnel et les bénéficiaires à l'importance de cette caractéristique de conception; surveiller sa mise en œuvre.
<p>Types d'actifs et de travaux/projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La sélection des actifs doit être informée par des critères sensibles au genre afin de profiter aussi bien aux femmes qu'aux hommes. • Donner la priorité au développement d'actifs qui réduisent la charge de travail des femmes et promeuvent leur productivité agricole ou leur résilience face aux risques environnementaux et au changement climatique. • S'assurer de la participation des femmes à la planification du programme et à la sélection des actifs et des types de travaux à mettre en œuvre au sein des PTP. • Il est possible d'accorder une incitation financière aux communautés participantes (par le biais de contributions réduites) lorsqu'elles privilégient les projets d'infrastructures qui répondent aux priorités des groupements de femmes. • Explorer la possibilité d'adopter une définition plus large de ce qui constitue une mission de travaux publics et prévoir des emplois appropriés en adéquation avec les compétences et l'expérience des femmes et des hommes. • Compenser les manques de main-d'œuvre au sein des ménages, que l'on constate souvent dans les ménages dirigés par des femmes en utilisant les missions de travaux publics pour soutenir les travaux agricoles sur les terres exploitées par des ménages dirigés par des femmes ou par la mise en œuvre d'autres mesures, comme la mise en place de crèches dans les villages ou un appui aux personnes âgées. • Envisager de fournir une aide directe ou des tâches légères aux femmes enceintes ou allaitantes et aux femmes âgées qui ne peuvent pas participer à des tâches productives. • Proposer un développement des compétences sur le lieu de travail et une formation pour accroître l'employabilité future des travailleuses rurales. Établir des espaces au sein de la communauté locale pour promouvoir la participation des femmes aux réseaux sociaux et à la vie publique.

ANNEXE 5

Outils d'apprentissage



Exercice 1:

Élaborer une feuille de route pour entreprendre l'analyse sensible au genre de la pauvreté et la vulnérabilité (groupes de discussion et plénière)

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE: Donner aux apprenants l'occasion d'appliquer leurs connaissances et les conseils qu'ils ont reçus et d'élaborer leur propre outil d'évaluation.

Temps approximatif requis

60 minutes (discussions en groupes et élaboration d'affiches)

20 minutes (présentation des conclusions)

20 minutes (discussions en plénière)

Notes à l'intention du facilitateur

- ▶ Diviser les apprenants en petites équipes pour qu'ils puissent travailler sur les tâches suivantes et confectionner des affiches afin de présenter les principales conclusions des consultations:
 - Tâche 1: En s'appuyant sur les points d'entrée conceptuels et les questions directrices présentées à la section 1.2, discuter des éléments analytiques qui mériteraient de figurer dans votre analyse. Quelles sont les autres dimensions/questions d'importance qui semblent manquer?
 - Tâche 2: Une fois que la portée de l'enquête a été approuvée, préparer une liste de questions plus détaillées/ventilées à utiliser dans l'analyse.
 - Tâche 3: Quelles sont l'approche et les méthodes de recherche qui conviendraient pour la collecte des données/d'informations et pour répondre aux questions de l'analyse? Déterminer les acteurs les plus pertinents pour diriger/prendre part au processus d'analyse. Fournir un descriptif général des rôles et attributions.
 - Tâche 4: Quelles opportunités et quels défis pourriez-vous rencontrer dans le cadre du processus? Comment pouvez-vous surmonter ces difficultés? Comment pouvez-vous préparer le budget de l'évaluation?
- ▶ Demander aux participants d'utiliser les tableaux 5 à 9 de l'annexe 1 pour guider leur discussion.



Exercice 2:

Comment élaborer des PTE sensibles au genre (groupes de discussion et plénière)

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE: Encourager les apprenants à réfléchir à la pertinence et aux implications en matière de genre des principales caractéristiques de conception des transferts en espèces évoqués dans la deuxième partie et formuler des recommandations quant à la manière d'intégrer la notion de genre dans chaque aspect de la conception du programme.

Temps approximatif requis

60 minutes (discussions en groupes)

20 minutes (présentation des conclusions)

20 minutes (discussions en plénière)

Notes à l'intention du facilitateur

- ▶ Diviser les apprenants en petites équipes et leur fournir un résumé du document de conception d'un vrai PTE. Structurer les activités et guider la réflexion et la discussion autour des caractéristiques de conception, telles que les objectifs et le ciblage du programme, le montant des transferts et les conditions attachées au programme. Pour chaque caractéristique, les participants se pencheront sur les questions suivantes:
 - La notion de genre est-elle pertinente pour cette caractéristique du programme? Pourquoi/pourquoi pas?
 - Comment les considérations de genre peuvent-elles être intégrées le plus efficacement possible dans cette caractéristique du programme?
 - Quelles sont les difficultés éventuelles pour faire en sorte que cette caractéristique soit sensible au genre? Comment peut-on surmonter ces difficultés?
- ▶ À la fin de la discussion, les groupes sont invités à faire part de leurs opinions et des résultats de leurs échanges lors d'un débat en plénière.

Exercice 3: Comment élaborer des PTP sensibles au genre (groupes de discussion et plénière)

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE: Encourager les apprenants à réfléchir à la pertinence et aux implications en matière de genre des principales caractéristiques des PTP évoqués dans la troisième partie et formuler des recommandations quant à la manière d'intégrer la notion de genre dans chaque aspect de la conception du programme.

Temps approximatif requis

60 minutes (discussions en groupes)

20 minutes (présentation des conclusions)

20 minutes (discussions en plénière)

Notes à l'intention du facilitateur

- ▶ Diviser les apprenants en petites équipes et leur fournir un résumé du document de conception d'un vrai PTP. Structurer les activités et guider la réflexion et la discussion autour des caractéristiques de conception du programme, telles que le ciblage du programme, le type de transfert, les conditions de travail et le type d'actifs/de projets. Pour chaque caractéristique, les participants se pencheront sur les questions suivantes:
 - La notion de genre est-elle pertinente pour cette caractéristique de conception? Pourquoi/pourquoi pas?
 - Comment les considérations de genre peuvent-elles être intégrées le plus efficacement possible dans cette caractéristique du programme?
 - Quelles sont les difficultés éventuelles pour faire en sorte que cette caractéristique soit sensible au genre? Comment peut-on surmonter ces difficultés?
- ▶ À la fin de la discussion, les groupes sont invités à faire part de leurs opinions et des résultats de leurs échanges lors d'un débat en plénière.



Exercice 4: Élaborer une feuille de route pour relier les transferts sociaux à un soutien complémentaire pour de meilleurs résultats en matière d'égalité entre les sexes

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE: Donner aux apprenants l'occasion d'appliquer leurs connaissances et les conseils qu'ils ont reçus dans la quatrième partie et élaborer un plan pour promouvoir des liens entre les transferts principaux et les interventions complémentaires.

Temps approximatif requis

40 minutes (discussions en groupes)
20 minutes (présentation des conclusions)
20 minutes (discussions en plénière)

Notes à l'intention du facilitateur

- ▶ Diviser les apprenants en petites équipes pour identifier les trajectoires possibles en vue de promouvoir des liens entre les transferts en espèces et les travaux publics d'une part et les mesures complémentaires d'autre part. Les participants pourront ajouter ou modifier les types d'objectifs qui figurent dans le tableau en fonction de leurs circonstances.

Tableau 13: Modèle

Objectif	Type de liens	Approche opérationnelle
Améliorer la productivité agricole des femmes et la génération de revenu		
Soutenir le développement d'entreprises et la diversification des moyens d'existence par les femmes rurales		
S'attaquer à la double charge de travail et au manque de temps des femmes		
Promouvoir l'autonomisation sociale des femmes et s'attaquer aux risques d'une exclusion fondée sur le genre		
... ajouter un autre objectif		

ANNEXE 6

Ressources clés

Ressources sur le genre et l'analyse de la pauvreté

FAO. 2011. *Analyse sociale pour les projets d'investissement agricole et rural: Guide du gestionnaire, Guide du praticien et Guide de terrain.* Rome. www.fao.org/3/a-bl182f.pdf

Holmes, R. & Jones, N. 2010. *How to design and implement gender-sensitive social protection programmes.* ODI Toolkit. Londres, ODI. www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/6262.pdf

Ressources de la FAO sur la protection sociale et le genre

Publications des recherches sur le projet de protection sociale «De la protection à la production»: www.fao.org/economic/ptop/publications/reports/fr/

Publications de la FAO sur le genre

www.fao.org/gender/resources/publications/en/

Voir en particulier:

de la O Campos, A.P. 2015. *Empowering rural women through social protection. Rural transformations.* Technical Papers Series No. 2. Rome, www.fao.org/3/a-i4696e.pdf)

FAO. 2013. *Gender Focal Points: Introductory Training Module,* Rome.

FAO. 2017. *Cadre de protection sociale: Promouvoir le développement rural pour tous.* Rome. www.fao.org/3/a-i7016f.pdf

Publications du Transfer Project sur les évaluations d'impact des transferts en espèces

https://transfer.cpc.unc.edu/?page_id=310

Voir en particulier:

Davis, B., Handa, S., Hypher, N., Winder-Rossi, N., Winters, P. & Yablonski, J., eds. 2016. *From Evidence to Action: The Story of Cash Transfers and Impact Evaluation in sub-Saharan Africa.* Oxford, Royaume-Uni, FAO, UNICEF et Oxford University Press. www.fao.org/publications/card/en/c/0b24b92e-5254-4d06-a317-84ccd6babe23/).

Bonilla, J., Castro Zarzur, R., Handa, S., Howlin, C., Peterman, A., Ring, H. & Seidenfeld, D. 2017. Cash for women's empowerment? A mixed-methods evaluation of the Government of Zambia's Child Grant Program. *World Development*, 95: 55-72. (www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X15311682)

Ressources de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur la protection sociale

www.ilo.org/global/topics/social-security/lang--fr/index.htm

Voir en particulier:

OIT. 2015. *Rapport mondial sur la protection sociale 2014/15. Bâtir la reprise économique, le développement inclusif et la justice sociale*. Genève, Suisse. www.ilo.org/global/research/global-reports/world-social-security-report/2014/lang--fr/index.htm)

Ressources de la Banque mondiale sur la protection sociale et le genre

<https://openknowledge.worldbank.org/discover?query=social%20protection>

Voir en particulier:

IEG (Independent Evaluation Group). 2014. *Social safety nets and gender. Learning from impact evaluations and World Bank projects*. Washington, DC, Banque mondiale. <https://ieg.worldbankgroup.org/evaluations/social-safety-nets-and-gender-learning-impact-evaluations-and-world-bank-projects>

Banque mondiale. 2012. *Rapport sur le développement dans le monde 2012: Égalité des genres et développement*. Washington, DC. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/4391>)

Banque mondiale. 2015. *The state of social safety nets 2015*. Washington, DC. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/22101>)

Ressources de l'Institute of Development Studies (IDS) sur la protection sociale et le genre

www.ids.ac.uk/idsresearch/centre-for-social-protection

Ressources de l'ODI sur la protection sociale et le genre

[https://www.odi.org/search/site?f\[0\]=im_field_programme%3A38&f\[1\]=bundle%3Aresource&solrsort=ds_sort_date%20desc](https://www.odi.org/search/site?f[0]=im_field_programme%3A38&f[1]=bundle%3Aresource&solrsort=ds_sort_date%20desc)

Plateforme sur la protection sociale et les droits de l'homme

<http://socialprotection-humanrights.org>

Références

- Arnold, C., Conway, T. & Greenslade, M.** 2011. *Cash Transfers Evidence Paper*. Policy Division 2011. Londres, Royaume-Uni, Ministère britannique du Développement international (DFID). (également disponible à l'adresse suivante: <http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/+/http://www.dfid.gov.uk/Documents/publications1/cash-transfers-evidence-paper.pdf>)
- Ayliffe, T.** 2015. *Roadmap for Implementation of Child-sensitive Public Works in the VUP Programme. Final Report*. Kigali, Rwanda, UNICEF Rwanda.
- Baird, S., McIntosh, C. & Ozler, B.** 2010. *Cash or Conditions? Evidence from a Randomized Cash Transfer Programme*. Policy Research Working Paper, No. 5259. Washington, DC, Banque mondiale. (également disponible à l'adresse suivante: <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/3988>)
- Banque mondiale.** 2012. *Rapport sur le développement dans le monde 2012: Égalité des genres et développement*. Washington, DC. (également disponible à l'adresse suivante: <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/4391>)
- Banque mondiale.** 2015. *The state of social safety nets 2015*. Washington, DC. (également disponible à l'adresse suivante: <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/22101>)
- Barca, V., Brook, S., Holland, J., Otulana, M. & Pozarny, P.** 2015. *Qualitative research and analysis of the economic impact of cash transfer programmes in sub-Saharan Africa: Synthesis Report*. From Protection to Production (PtoP) Report. Rome, FAO. (également disponible à l'adresse suivante: www.fao.org/3/a-i4336e.pdf)
- Bastagli, F., Hagen-Zanker, J., Harman, L., Sturge, G., Schmidt, T. & Pellerano, L.** 2016. *Cash transfers: what does the evidence say? A rigorous review of impacts and the role of design and implementation features*. Londres, ODI. (également disponible à l'adresse suivante: www.odi.org/publications/10505-cash-transfers-what-does-evidence-say-rigorous-review-impacts-and-role-design-and-implementation)
- Beazley, R. & Farhat, M.** 2016. *How can Lump-sum Cash Transfers be Designed to Improve their Productive Potential?* Working paper. Oxford, Royaume-Uni, Oxford Policy Management. (également disponible à l'adresse suivante: www.opml.co.uk/publications/working-paper-improving-lump-sum-cash-transfers)
- Bonilla, J., Castro Zarzur, R., Handa, S., Howlin, C., Peterman, A., Ring, H. & Seidenfeld, D.** 2017. *Cash for women's empowerment? A mixed-methods evaluation of the Government of Zambia's Child Grant Program*. *World Development*, 95: 55-72. (également disponible à l'adresse suivante: www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X15311682)
- Buller, A.M., Peterman, A., Ranganathan, M., Bleile, A., Hidrobo, M. & Heise, L.** 2018. *A Mixed-method Review of Cash Transfers and Intimate Partner Violence in Low and Middle-Income Countries*. Innocenti Working Paper 2018-02. Florence, Italie, Centre de recherches UNICEF. (également disponible à l'adresse suivante: www.unicef-irc.org/publications/938-a-mixed-method-review-of-cash-transfers-and-intimate-partner-violence-in-low-and.html)
- Chant, S., ed.** 2010. *The International Handbook of Gender and Poverty: Concepts, Research, Policy*. Cheltenham, Royaume-Uni, Edward Elgar Publishing.

- Chopra, D.** 2014. *Towards Gender Equality with Care-Sensitive Social Protection*. IDS Policy Briefing 49. Brighton, Royaume-Uni, Institute of Development Studies. (également disponible à l'adresse suivante: www.ids.ac.uk/publication/towards-gender-equality-with-care-sensitive-social-protection)
- Cookson, T.P.** 2017. *The unseen gender impact of conditionality: extra-official conditions*. One Pager 345. Brasilia, CPI-CI. (également disponible à l'adresse suivante: www.ipc-undp.org/one-pager-345-unseen-gender-impact-conditionality-extra-official-conditions)
- Cornwall, A.** 2016. Women's empowerment: What works? *Journal of International Development*, 28: 342-359. (également disponible à l'adresse suivante: <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/jid.3210>)
- Davis, B.** 2014. *Strengthening coherence between agriculture and social protection in sub-Saharan Africa*. Protection to Production (PtoP) presentation. Rome, FAO.
- Davis, B., Handa, S., Hypher, N., Winder-Rossi, N., Winters, P. & Yablonski, J., eds.** 2016. *From Evidence to Action: The Story of Cash Transfers and Impact Evaluation in sub-Saharan Africa*. Oxford, Royaume-Uni, FAO, UNICEF et Oxford University Press. (également disponible à l'adresse suivante: www.fao.org/publications/card/en/c/0b24b92e-5254-4d06-a317-84ccd6babe23/)
- de la O Campos, A.P.** 2015. *Empowering rural women through social protection. Rural transformations*. Technical Papers Series No. 2. Rome, FAO. (également disponible à l'adresse suivante: www.fao.org/3/a-i4696e.pdf)
- Devereux, S.** 2009. *Social protection for agricultural growth in Africa*. Working Paper 010. Future Agricultures. (également disponible à l'adresse suivante: <https://core.ac.uk/download/pdf/19918061.pdf>)
- FAO.** 2001. *SEAGA Field Handbook*. Socio-economic and Gender Analysis (SEAGA) Programme, Rome. (également disponible à l'adresse suivante: www.fao.org/docrep/012/ak214e/ak214e00.pdf)
- FAO.** 2011. *Analyse sociale pour les projets d'investissement agricole et rural: Guide du praticien*, Rome. (également disponible à l'adresse suivante: www.fao.org/3/a-bl182f.pdf)
- FAO.** 2013. *Gender Focal Points: Introductory Training Module*, Rome.
- FAO.** 2016. *Meeting our goals. FAO's programme for gender equality in agriculture and rural development*, Rome. (également disponible à l'adresse suivante: www.fao.org/3/a-i6618e.pdf)
- FAO.** 2017. *Cadre de protection sociale: promouvoir le développement rural pour tous*. Rome. (également disponible à l'adresse suivante: www.fao.org/3/a-i7016f.pdf)
- Gelders, B.** 2018. *Assessment of the Geographical and Community-Based Targeting of WFP's Cash and Food for Assets Programme in Kenya*. Programme alimentaire mondial (PAM). (également disponible à l'adresse suivante: www.developmentpathways.co.uk/publications/assessment-of-the-geographical-and-community-based-targeting-of-wfps-cash-and-food-for-assets-programme-in-kenya/)
- Gentilini, U.** 2016. *The Revival of the 'Cash versus Food' Debate: New Evidence for and Old Quandary?* Policy Research Working Paper No. 7584. Washington, DC. (également disponible à l'adresse suivante: <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/23922>)
- Hall, S.** 2015. *Gender Assessment of Access to Social Safety Nets in Afghanistan. Final Report*. Washington, DC, Banque mondiale.

- Handa, S. & Davis, B.** 2014. *The broad range of cash transfer impacts in sub-Saharan Africa: Consumption, human capital and productive activity*. Research brief. The Transfer Project. (également disponible à l'adresse suivante: https://transfer.cpc.unc.edu/wp-content/uploads/2015/09/TransferProjectBrief_2014-01_BroadImpactsofSCT.pdf)
- Holmes, R. & Jones, N.** 2010. *How to design and implement gender-sensitive social protection programmes. Toolkit*. Londres, ODI. (également disponible à l'adresse suivante: www.odi.org/publications/5093-design-implement-gender-sensitive-social-protection-programmes)
- Holmes, R. & Jones, N.** 2015. *Gender and social protection in the developing world: Beyond mothers and safety nets*. Londres, Zed Books.
- IEG (Independent Evaluation Group).** 2014. *Social safety nets and gender. Learning from impact evaluations and World Bank projects*. Washington, DC, Banque mondiale. (également disponible à l'adresse suivante: <https://ieg.worldbankgroup.org/evaluations/social-safety-nets-and-gender-learning-impact-evaluations-and-world-bank-projects>)
- Jones, N. & Stavropoulou, M.** 2013. *Resilience for all? Towards Gender-Responsive Social Protection in South-East Asia*. Report for UN Women. Bangkok, ONU Femmes. (également disponible à l'adresse suivante: <http://asiapacific.unwomen.org/en/digital-library/publications/2013/6/resilience-for-all-main-report>)
- Jones, N., Tafere, Y. & Woldehanna, T.** 2010. *Gendered risks, poverty and vulnerability in Ethiopia, To what extent is the Productive Safety Net Programme (PSNP) making a difference?* Londres, ODI. (également disponible à l'adresse suivante: www.odi.org/publications/5087-gendered-risks-poverty-and-vulnerability-ethiopia)
- Kidd, S.** 2016. *To Condition or Not to Condition: What is the Evidence? Pathways Perspectives*. Issue No. 20. Orpington, Royaume-Uni, Development Pathways.
- Molyneux, M.** 2017. *Social protection and gender: Where are we now and what next?* Présentation préparée dans le cadre d'une série de webinaires pour la FAO et l'ICG du PNUD sur le genre et la protection sociale.
- Molyneux, M., Jones, W. N. & Samuels, F.** 2016. Can Cash Transfer Programmes Have 'Transformative' Effects? *Journal of Development Studies*, 52(8): 1087-1098. (également disponible à l'adresse suivante: www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/00220388.2015.1134781)
- Molyneux, M. & Thomson, M.** 2012. *CCT programmes and women's empowerment in Peru, Bolivia and Ecuador*. CARE. (également disponible à l'adresse suivante: <https://insights.careinternational.org.uk/publications/cct-programmes-and-womens-empowerment-in-peru-bolivia-and-ecuador>)
- Newton, J.** 2016. *Making social protection gender sensitive for inclusive development in sub-Saharan Africa*. Gender Resource Facility (GRF). (également disponible à l'adresse suivante: <http://includeplatform.net/downloads/making-social-protection-gender-sensitive-for-inclusive-development-in-sub-saharan-africa/>)
- OIT.** 2015. *Rapport mondial sur la protection sociale 2014/15. Bâtir la reprise économique, le développement inclusif et la justice sociale*. Genève, Suisse (également disponible sur www.ilo.org/global/research/global-reports/world-social-security-report/2014/lang--en/index.htm).
- ONU Femmes.** 2015. *Progress of the world's women 2015-2016. Transforming economies. Realizing rights*. New York, États-Unis. (également disponible à l'adresse suivante: www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2015/4/progress-of-the-worlds-women-2015)

- Pavanello, S., Pozarny, P., de la O Campos, A.P. & Warring, N.** 2016. *Qualitative research on rural women's economic empowerment and social protection. The Impacts of Rwanda Vision 2020 Umurenge Programme (VUP)*. Qualitative report. Rome, FAO. (également disponible à l'adresse suivante: www.fao.org/family-farming/detail/en/c/445026/)
- Pellerano, L. & Barca, V.** 2016. *The Conditions for Conditionality in Cash Transfers*. One Pager No. 317. CIP-CI et Oxford Policy Management.
- Roelen, K., Devereux, S., Abdulai, A.G., Martorano, B., Palermo, T. & Ragno, L.P.** 2017. *How to Make 'Cash Plus' Work: Linking Cash Transfers to Services and Sectors*. Innocenti Working Paper 2017-10. Florence, Italie, Centre de recherches UNICEF. (également disponible à l'adresse suivante: www.unicef-irc.org/publications/915-how-to-make-cash-plus-work-linking-cash-transfers-to-services-and-sectors.html)
- Samson, M., van Niekerk, I. & Mac Quene, K.** 2010. *Designing and Implementing Social Transfer Programmes*. 2^e ed. Afrique du Sud, Economic Policy Research Institute.
- Schjoedt, R.** 2016. *India's Basic Income Experiment*. Pathways' Perspectives No. 21, Orpington, Royaume-Uni, Development Pathways. (également disponible à l'adresse suivante: www.developmentpathways.co.uk/publications/india-basic-income-experiment/)
- Slater, R. & Mphale, M.** 2008. *Cash transfers, gender and generational relations: evidence from a pilot project in Lesotho*. A Paper commissioned by World Vision. Humanitarian Policy Group. Londres, Royaume-Uni, ODI. (également disponible à l'adresse suivante: www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/2574.pdf)
- Subbarao, K., del Ninno, C., Andrews, C. & Rodríguez-Alas, C.** 2010. *The design and implementation of public works programmes. A Toolkit for Practitioners*. Washington, DC, Banque mondiale. (également disponible à l'adresse suivante: <http://documents.worldbank.org/curated/en/319051468331151414/The-design-and-implementation-of-public-works-programs-a-toolkit-for-practitioners>)
- Tanzarn, N. & Gutierrez, M.T.** 2015. *Illustrated Guidelines for Gender-responsive Employment Intensive Investment Programmes*. Genève, Suisse, OIT. (également disponible à l'adresse suivante: www.ilo.org/global/topics/employment-intensive-investment/publications/WCMS_459976/lang--en/index.htm)
- Tebaldi, R.** 2016. *Gender and social protection in sub-Saharan Africa: a general assessment of programme design*. Research Brief No. 58. Brasilia, Brésil, CIP-CI. (également disponible à l'adresse suivante: www.ipc-undp.org/pub/eng/PRB58_Gender_and_social_protection_in_sub_Saharan_Africa.pdf)
- Warring, N. & de la O Campos, A.P.** 2016. *Research on rural women's economic empowerment and social protection. The Impacts of Rwanda Vision 2020 Umurenge Programme (VUP). Quantitative report*. Rome, FAO. (également disponible à l'adresse suivante: www.fao.org/publications/card/en/c/71f973f4-7c34-4ab7-bb91-e2042f54c023/)
- Winder, N. & Yablonski, J.** 2012. *Integrated social protection systems: Enhancing equity for children*. UNICEF Social Protection Strategic Framework. New York, États-Unis, UNICEF. (également disponible à l'adresse suivante: [www.unicef.org/socialprotection/framework/files/Full_Social_Protection_Strategic_Framework_low_res\(1\).pdf](http://www.unicef.org/socialprotection/framework/files/Full_Social_Protection_Strategic_Framework_low_res(1).pdf))

Cette Trousse à outils en trois parties porte sur le rôle de la protection sociale dans la réduction des inégalités entre les sexes, la pauvreté et la faim dans les zones rurales. La Trousse à outils est composée de trois guides techniques. Le premier présente les programmes de protection sociale sensibles au genre pour lutter contre la pauvreté rurale. Le second fournit des conseils pratiques sur une conception sensible au genre des programmes de transferts en espèces et de travaux publics. Le troisième et dernier guide est consacré à l'intégration du genre dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes de transferts en espèces et de travaux publics.

La Trousse à outils sur les programmes de protection sociale sensibles au genre pour lutter contre la pauvreté et la faim en milieu rural est conçue pour aider les praticiens et les responsables politiques en matière de protection sociale et de genre dans leurs efforts visant à appliquer de façon systématique une optique genre aux programmes de protection sociale d'une manière qui soit conforme aux accords mondiaux et aux engagements de la FAO afin d'élargir les systèmes de protection sociale aux femmes rurales et, plus généralement, aux populations rurales.

ISBN 978-92-5-133069-2



9 789251 330692

CA2038FR/1/07.20